This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER
HN HFTA P

Fr 27.46

HARVARD COLLEGE LIBRARY

BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787-1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES ET COMPTES RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ
SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE
D'ALAIS

(REVUE CÉVENOLE)

ANNÉE 1907

ALAIS

IMPRIMERIE J. BRABO

Square de Sauvages

1908

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

D'ALAIS

BUREAU POUR 1907

Président.....	G. HAON.
Vice-Président.....	L. MARTEL.
Secrétaire-Général.....	H. SAUVAGE.
Trésorier.....	E. CAMBON.
Secrétaire des Séances...	E. JOUTARD.
Secrétaire-Adjoint.....	J. ALIZON.
Bibliothécaire-Archiviste	E. CARLI.
Bibliothécaire-Archiviste-Adjoint.....	A. DEVÈZE.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES HONORAIRES

ARNASSAN (Clodomir), A. ✪, ancien membre résidant, rentier, Alais.

ARNAVIELLE (Albert), ✠, félibre majoral, Montpellier.

AUPHAN (Victor), membre fondateur, ✻, docteur en médecine, Alais.

BOISSIER (Gaston), O. ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie française, Paris.

BOREL (Gilles), ✻, compositeur de musique, Aix-en-Provence.

CABISSOLE (Charles de), ancien membre résidant, président du Tribunal civil, Alais.

CASTANIÉ (Léopold), ingénieur, directeur des mines de Mokta-el-Hadid, 10, rue d'Orléans, Oran.

CASTANIER (Ernest), ✻membre fondateur, avocat, Génolhac.

CAZOT (Jules), sénateur, ancien ministre, Paris.

CHABAUD (Léopold), ancien membre résidant, avocat, Alais.

CHABANEAU (Camille), ✻, professeur à l'Université de Montpellier.

CHEVALIER (Jules), membre fondateur, docteur en médecine, Alais.

DELFIEU (Emile), ancien membre résidant, I. ✪, inspecteur des postes et télégraphes, Valence.

DESMONS (Frédéric), vice-président du Sénat, Paris.

DUCLAUX, directeur de l'Institut Pasteur, Paris.

FABRE (Georges), ancien membre résidant, ✻, O. ✠, I. ✪, inspecteur des Eaux et Forêts, Nimes.

FAURE (Maurice), sénateur de la Drôme, ancien président de la Chambre des députés, Paris.

GIDE (Charles), professeur d'économie politique, Paris.

GOURDOUX (César), I. ✪, rédacteur principal au Ministère de l'Intérieur, Paris.

Digitized by Google

GRASSET, ✻, professeur à la Faculté de médecine, Montpellier.

GUIMET, directeur des Annales du musée Guimet, Paris.

LALLEMAND (CHARLES), I. ❶, ⚜, ancien membre résidant, Préfet.

LEDOUX (ACHILLE), ✻, membre fondateur, inspecteur général des mines, Paris.

LISBONNE (JOSEPH), membre fondateur, homme de lettres, au Plos, Saint-Jean-du-Pin.

LOMBARD-DUMAS (ARMAND), I. ❶, botaniste et géologue, Sommières.

MALZAC (MIRANDA), ✻, I. ❶, ancien membre résidant, ancien député du Gard, Paris.

MARTEL (E.-A.), ✻, président de la société de Spéléologie, Paris.

MARTIN (EMMANUEL), ✻, commandant, Directeur de la revue *La Sabretache*, Paris.

MARUÉJOLS (GASTON), avocat, membre du Conseil général du Gard, Nimes.

MAUMÉJEAN (GUILLAUME), ancien membre résidant, I. ❶, professeur au lycée J.-B. Dumas, Alais.

MISTRAL (FRÉDÉRIC), O. ✻, capoulié honoraire du Félibrige, Maillane (B.-d.-R.)

NÉEL (le pasteur JAMES), ancien membre résidant, Alais.

PAGÈS (EUGÈNE), ancien membre résidant, juge suppléant de la Justice de Paix, Alais.

PIN (EMILE), A. ❶, ancien membre résidant, avocat, Alais.

RAMEL (FERNAND DE), ✻, ancien membre résidant, député du Gard, Paris.

RIVIÈRE-DEJEAN (ALFRED), ancien membre résidant, rentier, Alais.

ROUVILLE (PAUL), O. ✻, doyen honoraire de la Faculté des sciences, Montpellier.

SABATIER (ARMAND), doyen de la Faculté des sciences, Montpellier.

TOURTOULON (baron CHARLES DE), I. ❶, homme de lettres Aix-en-Provence.

Digitized by Google

MBRES TITULAIRES

1 MM. DUGAS (Fernand), docteur en droit, avocat, élu le 4 mai 1878.

2 OBERKAMPFF de DABRUN (le Baron Emile), méd. or, receveur particulier des finances en retraite, château d'Ayrolles, élu le 20 novembre 1880.

3 PAUL (Félix), I. ✪, O. ✱, proviseur du lycée J.-B. Dumas, élu le 4 juin 1882.

4 TROULHIAS (Numa), élu le 29 juillet 1882.

5 BOISSIER (Ernest), ✱, vétérinaire, élu le 13 septembre 1884.

6 ESPÉRANDIEU (Emile), A. ✪, ancien maire d'Alais, élu le 25 septembre 1886.

7 BALME (Léopold), architecte, conseiller d'arrondissement, élu le 8 avril 1888.

8 AUSSET (Odilon), ✱, I. ✪, ancien proviseur du lycée J.-B. Dumas, élu le 22 février 1890.

9 BERTHEZENNE (Ferdinand), avocat, ancien maire d'Alais, élu le 4 juillet 1890.

10 MARTEL-FAVAND (Louis), licencié en droit, industriel, élu le 24 janvier 1891.

11 MARTEL-TEULON (Louis), ✱, A, ✪, ancien président du Tribunal de commerce, élu le 5 novembre 1891.

12 ROCHER (Jean-Pierre), chef de la comptabilité des Mines, Fonderies et Forges d'Alais, élu le 10 mars 1892.

13 BEAU (Emmanuel), ingénieur, élu le 26 janvier 1893.

14 BLAVET (Alcide), A. ✪, licencié en droit, avoué, élu le 15 mars 1893.

15 BERTRAND-LAUZE (Denis), A. ✪, ✱, membre du Conseil général du Gard, docteur en médecine, élu le 15 novembre 1894.

Digitized by Google

16 DELMAS (Gabriel), A. ✠, greffier en chef du Tribunal de première instance, élu le 5 novembre 1894.

17 BERTHARION (Antoine), A. ✠, contrôleur principal des mines, élu le 31 décembre 1895.

18 CASTELA (Justin), directeur de l'Usine à gaz, élu le 31 décembre 1895.

19 BARRAUD (Ferdinand), architecte, élu le 11 février 1896.

20 BRABO (Julien), imprimeur, élu le 11 février 1896.

21 HAON (Gabriel), (industriel), A. ✠, ✠, élu le 9 mars 1897.

22 CORNETTE (Charles), A. ✠, Off. du Nicham-Ifthicar, chef du contentieux de la Compagnie de produits chimiques de Salindres, élu le 22 décembre 1898.

23 ROBIN (l'Abbé Xavier), élu le 12 juillet 1899.

24 BONNES (François), A. ✠, professeur à l'Ecole des Mineurs, élu le 20 décembre 1900.

25 COLOMB (Maurice), A. ✠, O. ✠, avocat, élu le 20 décembre 1900.

26 FREYCHET (Louis), A. ✠, agent-voyer en chef du Gard, élu le 27 mars 1902.

27 PONCET (Honoré), A. ✠, juge au Tribunal de commerce, élu le 27 mars 1902.

28 CARLI (Euclide), A. ✠, correspondant de l'Académie de Nimes, élu le 27 mars 1902.

29 BOURINET (Louis), A. ✠, commissaire de police, élu le 16 février 1903.

30 SAUVAGE (Henri), avocat, Alais.

31 BOISSON (Jean), industriel, à Alais.

32 GALHAC (Louis), ✠, pharmacien, Alais.

33 REBOUL (Joseph), notaire, à Alais.

34 BRUNEL (Roger), homme de lettres, à Alais.

Digitized by Google

35 JOUTARD (ERNEST), négociant, à Alais.

36 DADRE (ERNEST), A ✠, ✠, C, ✠, O, ✠, ✠, ✠, — ✠, ancien chargé de Mission en Indo-Chine, élu le 22 Novembre 1906.

37 DEVÈZE, A. ✠, notaire, à Alais.

38 CROCHET, industriel, à Alais.

39 ALIZON, avocat, à Alais.

40 CAMBON (EDMOND), A ✠, directeur de la Banque de France, à Alais.

41 DELFAU, docteur en médecine, Alais.

42 QUIMINAL, avocat, docteur en droit, Alais.

Digitized by Google

MEMBRES ASSOCIÉS

1 ABAUZIT, juge au Tribunal Civil de Mende.

2 ALEXANDROWICZ (LADISLAS), docteur en médecine, à Alais

3 ALZAS (JULES), chef du contentieux et des domaines de la Compagnie des Mines de la Grand'Combe.

4 AUPHAN (JULES), licencié en droit, chef du contentieux à la Compagnie houillère de Rochebelle.

5 BASTIDE (EDOUARD), négociant à Alais.

6 BASTIDE, percepteur à Thiers.

7 BOUDON (RENÉ), O. ✻, membre du Conseil général du Gard, Nimes.

8 BOUQUET, géomètre en chef, Grand'Combe.

9 BOUQUET (MARCEL), ingénieur sondeur, Grand'Combe.

10 CASTELBON, ✻, président du Conseil d'arrondissement, pharmacien, la Vernarède.

11 CAZALIS DE FONDOUCE (PAUL), ✻, I. ❍, archéologue, Montpellier.

12 CHABRIER (FERDINAND), bibliothécaire, Alais.

13 CORNET (MARIUS), directeur du Crédit Lyonnais, Alais.

14 DASTARAC (LÉON), avocat, Alais.

15 DESPEISSES (JULES), A. ❍, receveur des Postes et Télégraphes, Alais.

16 DUMAS (FERDINAND), pharmacien, Alais.

17 DUMAS (ULYSSE), à Baron (Gard), O. I. P. ❍, correspondant du Ministère de l'Instruction Publique.

18 DUPOUX (GASTON), notaire, Barjac.

19 DURAND (ERNEST), A. ❍, curé, à Peyremale (Gard).

20 ELOY-VINCENT (ALBERT), I. ❍, homme de lettres et artiste peintre, Paris.

21 ESMENJAUD (EMILE-LOUIS), chef d'escadron, directeur d'Artillerie coloniale à Kayes (Soudan français) titulaire des médailles coloniales, ✻, Chevalier de l'Ordre Royal du Cambodge, officier de l'Etoile noire du Bénin.

Digitized by Google

22 EVESQUE (Louis), secrétaire du Syndicat agricole de Saint-Jean-de-Valériscle.

23 FALGAIROLLE (Prosper), A. ✪, archéologue, Vauvert.

24 FESQUET Jean, avoué, Alais.

25 FRANCEZON (Paul), ✲, A. ✪, filateur, Alais.

26 GLORIEUX (Florentin), ingénieur, Alais.

27 GROS (Jules), chef de gare, Salindres.

28 HERMET (Théophile-Louis), A. ✪, maire de Génolhac.

29 LE GO (Albert), I. ✪, ✲, sous-préfet, Alais.

30 LOMBARD (Léon), A. ✪, sous-préfet de Montélimar.

31 MARSAUT (J.-B.), ✲, ingénieur, Bessèges.

32 MARTEL (Louis), A. ✪, ingénieur-professeur à l'Ecole des Mines, Alais.

33 MATHIEU (André), étudiant, Alais.

34 MEYRIEU (Claude), pharmacien, Alais.

35 OLIVIER (Henri), ingénieur, Gagnières.

36 PÉCHINEY (Alfred), ✲, directeur des Usines de Salindres.

37 PEYRE (Emile), ingénieur, Tamaris.

38 PIERREDON (Alfred), ingénieur à Alais.

39 POUGET (Joseph), juge au tribunal civil d'Alais.

40 RENARD (E.), A. ✪, inspecteur des Postes, à Nimes.

41 RIOU (Paul), inspecteur-adjoint des forêts, Alais.

42 ROUSSELIER (J.-G.), ingénieur, Marseille.

43 ROUSSY (Léon), avoué, Alais.

44 ROUX (Pierre), ✲, ancien membre résidant, percepteur en retraite, Clermont-Ferrand.

45 SÉRAPHIN, A. ✪, agent-voyer d'arrondissement, Nimes.

46 SEYNES (Jules de), ✲, maire de Rousson.

47 VARIN d'AINVELLE (Amédée), maire de Servas.

48 VEILLON (Paul), sous-préfet, à Riom.

Digitized by Google

49 VIGUIER (JEAN-MARIE-ALFRED), ✠, juge-suppléant au Tribunal d'Alais.

50 VILLARS (LÉON), secrétaire du Syndicat Agricole, Alais.

51 ZALESKI (LUDWICK), ✠, A. ✠, docteur en médecine, Alais.

52 PARISON, lieutenant, Uzès.

53 PATTUS (HENRI), vétérinaire, Alais.

54 VERNHETTE, avoué, Alais.

55 VILLAR (PAUL), propriétaire, Tamaris, par Alais

56 MEYNADIER (JULES), agent d'assurances.

57 MEUSNIER (JOSEPH), architecte, Alais.

Digitized by Google

MEMBRES FONDATEURS DECÉDÉS

DADRE (ADRIEN). Avocat, ancien conseiller municipal d'Alais.

DESHOURS (LOUIS), Avocat.

DESTREMX (LÉONCE), ancien député, ancien membre du Conseil Général de l'Ardèche, ancien maire de Saint-Christol-les-Alais.

DUBOIS (ANTONY), avocat.

GAUJOUX (EUGÈNE), ancien professeur au Collège.

GROS (AMÉDÉE), architecte, ancien conseiller municipal d'Alais.

LARGUIER (FRÉDÉRIC). docteur en médecine.

MALINOWSKI (JACQUES), ancien professeur au Collège.

MERLE (HENRI), directeur de la Compagnie des Produits chimiques de Salindres.

PLANTIER (ALFRED), docteur en droit, docteur en médecine, ancien conseiller municipal d'Alais.

FRAISSINET (EDOUARD), ingénieur civil.

Digitized by Google

PRÉSIDENTS de la *Société Scientifique et Littéraire d'Alais* — VICE-PRÉSIDENTS

	PRÉSIDENTS	VICE-PRÉSIDENTS
1868-69	Dr A. PLANTIER.	L. DESTREMX.
1869-70	L. DESTREMX.	Dr V. AUPHAN.
1870	Dr V. AUPHAN.	A. DADRE.
1870	A. DADRE.	M. DHOMBRES.
1872	A. DHOMBRES.	G. CHARVET.
1873	G. CHARVET.	F. FRANCEZON.
1874	F. FRANCEZON.	L. CASTANIER.
1875	L. CASTANIER.	F. ROUX.
1876	E. PIN.	Dr A. PLANTIER.
1877	Dr A. PLANTIER.	J. DUCLAUX-MONTEIL.
1878	F. ROUX.	Dr V. AUPHAN.
1879	J. DUCLAUX-MONTEIL.	G. FABRE.
1880	G. FABRE.	P. DE LACHADENÈDE.
1881	P. DE LACHADENÈDE.	G. FABRE.
1882	G. FABRE.	C. MAUMÉJEAN.
1883	G. MAUMÉJEAN.	P. ESCALLE.
1884	P. ESCALLE.	A. BARDON ; F. DUGAS.
1885	F. DUGAS.	F. ROUX.
1886	F. ROUX.	E. OBERKAMPFF.
1887	E. OBERKAMPFF.	J.-H. LABBÉ.
1888	J.-H. LABBÉ.	F. RIGAUD.
1889	F. RIGAUD.	Dr A. PLANTIER.
1890	Dr A. PLANTIER.	E. BOISSIER.
1891	E. BOISSIER.	O. AUSSET.
1892	O. AUSSET.	E. DUFFÈS.
1893	E. DUFFÈS.	A. GROS.
1894	A. GROS.	E. DELFIEU.

Digitized by Google

	PRÉSIDENTS	VICE-PRÉSIDENTS
1895	E. DELFIEU.	F. PAUL.
1896	E. DELFIEU.	F. PAUL.
1897	F. PAUL.	D. BERTRAND-LAUZE.
1898	H. NÈGRE-GAY.	C. DE CABISSOLE.
1899	C. DE CABISSOLE.	C. ARNASSAN.
1900	C. ARNASSAN.	C. LALLEMAND.
1901	C. LALLEMAND.	A. BLAVET.
1902	A. BLAVET.	F. BONNES.
1903	F. BONNES.	M. COLOMB.
1904	M. COLOMB.	G. DELMAS.
1905	G. DELMAS.	N. TROULHIAS.
1906	N. TROULHIAS.	G. HAON.
1907	G. HAON.	L. MARTEL.

Digitized by Google

LISTE

des

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Ain	Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain, Bourg.
Aisne	Société historique et archéologique de Château-Thierry.
Algérie	Société d'Agriculture.
—	Académie d'Hippone, Bône.
—	Société archéologique du département de Constantine.
Alpes (Basses)	Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, Digne.
Alpes (Hautes)	Société d'études historiques, scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes, Gap.
Alpes (Maritimes)	Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, Nice.
—	Société scientifique, littéraire et des beaux-arts, Cannes.
Ardèche	Société ardéchoise d'encouragement à l'agriculture, Privas.
—	Société historique et archéologique, les Vans.
Ariège	Société ariégeoise des sciences, lettres et arts; Société d'agriculture et des arts de l'Ariège, Foix.

Digitized by Google

Aube.....	Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, Troyes.
Aude.....	Société de lecture; la *Revue méridionale,* Carcassonne.
Aveyron.....	Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, Rodez.
Bouches-du-Rhône...	Académie des sciences, lettres et beaux-arts ; Société scientifique et industrielle, Marseille.
—	Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres ; Société historique de Provence, Aix.
—	*Lou Felibrige,* Marseille.
Cantal.....	Société de la haute Auvergne, Aurillac.
Charente.....	Société archéologique et historique de la Charente, Angoulême.
Charente-Inférieure..	Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Saintes.
—	Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure, La Rochelle.
Corrèze.....	Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, Tulle.
—	Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, Brive.
Côte-d'Or.....	Académie des sciences, arts et belles-lettres, Dijon.
Dordogne.....	Société historique et archéologique du Périgord, Périgueux.
Doubs.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts, Besançon.
Drôme.....	Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, Valence.
—	Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, Romans.

Digitized by Google

Gard.....	Académie de Nimes ; Société d'agriculture du Gard ; Société d'étude des sciences naturelles, Nimes.
—	Société d'agriculture d'Alais.
Haute-Garonne.....	Académie des Jeux floraux ; Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres ; Société archéologique du Midi de la France ; Société d'histoire naturelle ; Bibliothèque universitaire ; La *Terro d'Oc*, Toulouse.
Gers.....	Société archéologique du Gers ; Société historique de Gascogne, Auch.
Gironde.....	Académie nationale des sciences' belles-lettres et arts ; Société archéologique de la Gironde ; Société des sciences physiques et naturelles, Bordeaux.
Hérault.....	Académie des sciences et lettres ; Société archéologique ; Société languedocienne de Géographie ; Société pour l'étude des langues romanes ; Société des sciences naturelles et physiques.
Hérault.....	Société archéologique, scientifique et littéraire ; Société d'étude des sciences naturelles, Béziers.
Isère.....	Académie delphinale, Grenoble.
Landes.....	Société de Borda, Dax.
Loire.....	Société d'agriculture, industrie, arts et belles-lettres du département de la Loire, Saint-Etienne.
Loire (Haute-).....	Société agricole et scientifique de la Haute-Loire ; Société d'agriculture, sciences, arts et commerce, Le Puy.
Lot.....	Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, Cahors.

Digitized by Google

Lot-et-Garonne.....	Société d'agriculture, sciences et arts, Agen.
Lozère.....	Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, Mende.
Marne (Haute).....	Société historique et archéologique, Langres.
Nièvre.....	Société académique du Nivernais ; Société nivernaise des lettres, sciences et arts, Nevers.
Puy-de-Dôme.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts ; Société d'émulation de l'Auvergne, Clermont-Ferrand.
Pyrénées-Orientales..	Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, Perpignan.
Rhône.....	Académie des sciences, belles-lettre et arts ; Société littéraire, historique et archéologique, Lyon.
Saône-et-Loire.	Académie des sciences, arts et belles-lettres, Mâcon.
Savoie.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts, Chambéry.
Savoie (Haute).....	Société florimontane, Annecy.
—	Académie chablaisienne, Thonon.
Seine.....	Annales du Musée Guimet ; Académie des lettres, sciences et beaux-arts de la Province, 35, rue Rousselet ; Société nationale des antiquaires de France ; Société française de numismatique et d'archéologie ; Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 44, rue de Rennes ; Société philotechnique, 8, rue de la Banque ; Société La Sabretache, avenue de la Grande-Armée, 68 ; Association des naturalistes de Levallois-Perret ;

Digitized by Google

Seine.....	Société de spéléologie, rue des Grands Augustins, 7. — *Revue félibréenne*, 9, rue Richepanse, Paris.
Tarn.....	Société des sciences, arts et belles-lettres du département du Tarn, Albi.
Tarn-et-Garonne.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts ; Société archéologique de Tarn-et-Garonne, Montauban.
Var..	Société d'études scientifiques et archéologiques, Draguignan.
Vaucluse.....	Académie de Vaucluse, Avignon.
Isère.....	*La Revue épigraphique*, place du Palais, Vienne.
Vienne (Haute).....	Société archéologique et historique du Limousin, Limoges.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Geological Survey ; Smithsonian Institution, Washington (Etats-Unis d'Amérique).

Institut Géologique National du Mexique, 5 *a* del ciprès numéro 2728, Mexico D. F., Mexique (Amérique du Nord).

Digitized by Google

Digitized by Google

LAURÉATS

Lycée J.-B. Dumas

1869 — DUFOIX Léonce, d'Anduze.
1870 — GAL Paul, de Saint-André-de-Valborgne.
1872 — BERNARD Elisée, de Durfort.
1873 — CHIRON Louis, de Nyons (Drôme).
1874 — ZIROMSKI Théodore, d'Alais.
1875 — PELADAN Ferdinand, de St-Etienne-Vallée-Française (Loz.)
1876 — TURC Paul, de Bédouès (Lozère).
1877 — OLIVIER Henri, de Montluçon (Allier).
1878 — BONNIOL Paul, de Sainte-Croix (Lozère).
1879 — ANCELIN Louis, de Meynes.
1880 — PLATON Gabriel, de La Grand'Combe.
1881 — FRAISSINET Amédée, d'Alais.
1882 — ALDEBERT François, de La Grand'Combe.
1883 — MEGZER Frédéric, de Paris.
1884 — FAUCHER Paul, de Saint-André-de-Valborgne
1885 — PEYRE Jules, de Salindres.
1886 — CAILHAU Lucien, de Nimes.
1887 — TEISSIER Abel, de Chamborigaud.
1888 — GASCUEL Gaston, de Saint-Christol.
1890 — HENRY Louis, de Nimes.
1891 — AUSSET Henri, de Saint-Etienne-Vallée-Française (Lozère).
1892 — BARBAZAN Henri, de Saint-Thibéry (Hérault).
1893 — AUSSET Aimé, de Saint-Etienne-Vallée-Française (Lozère).
1894 — JOYEUX Ulysse, d'Aigaliers.
1895 — FONSAGRIVE Michel, d'Ens (Pyrénées-Orientales).
1896 — DELEUZE Emile, de Bessèges.
1897 — AUSSET Emile, de Montauban.
1898 — ALTEIRAC Louis, de Loiras (Hérault).
1898 — BARRAUD Alphonse, de Cransac (Aveyron).
1899 — GALIBERT Ernest, de Ners.

Digitized by Google

1900 — FABRÈGUE Emile, du Caylar.
1901 — PASSEBOIS René, de Bône (Algérie).
1902 — BLANC Fernand, de Saint-Ambroix (Gard).
1902 — CHABROL Henri, de Branoux (Gard).
1903 — RIFFARD Marcel, de Villa-d'Ocampo (République Argent.)
1904 — MARQUÈS Maurice, d'Alais.
1904 — ROURE Camille, de Saint-Privat-de-Vallongue (Lozère).
1904 — VIALA Georges, de Monoblet (Gard).
1905-06 — CRESPIN Fernand, de Veyras, commune Collet-de-Dèze (Lozère).
1905-06 — SARRAZIN Arthur, de la Blaquière. commune de Cendras (Gard).
1906-07 — RUAS Maurice.

Collège de Jeunes Filles

1895 — UTÉZA Louise, de Grenoble.
1896 — PIC Valérie, d'Alais.
1897 — BERBIGUIER Louise, de Lasalle (Gard).
1900 — GAL Marie-Louise, de Pompignan (Gard).
1901 — SUJOL Valentine, de Cros (Gard).
1902 — NAUDY Alice, de Barbaira (Aude).
1903 — NAGIER Madeleine, de la Grand'Combe (Gard).
1904 — MAURIN Jeanne, de Saint-Jean-du-Gard (Gard).
1905 — MOLINES Berthe, rue Bienfaisance. Alais.
1906-07 — BONIOL Marie.

Ecole Primaire Supérieure et Professionnelle

1904-05 — CAMBÉCÉDÈS Paul, d'Alais.
1905-06 — PEYRE Marceau, d'Alais.
1906-07 — SAPÈDE Fernand, d'Alais.

Digitized by Google

Allocution de M. Numa Troulhias

en quittant le fauteuil de la présidence

CHERS CONFRÈRES,

MESSIEURS,

En remettant la présidence à des mains plus vigoureuses et plus vaillantes que les miennes, mon premier devoir est de remercier, une fois encore, la Société Scientifique et Littéraire d'Alais de l'honneur insigne qu'elle me fit l'année dernière, à pareil jour, et d'exprimer en même temps à tous les membres du bureau, ma reconnaissance pour leur précieuse collaboration. Grâce à leur concours, le mince labeur que j'ai pu accomplir m'offrit plus de charmes que de fatigues, quoique l'exercice de l'année qui finit ait été notablement réduit par diverses préoccupations de la vie publique et par l'inclémence d'un hiver exceptionnel. Aussi est-ce avec la plus cordiale satisfaction que je salue l'avènement de notre excellent confrère, M. Haon, et que je souhaite la bienvenue aux nouveaux comme aux anciens membres du Bureau.

A tous, Messieurs et chers Confrères, une dernière fois, merci.

7 Mars 1907.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS

prononcé dans la Séance du 7 Mars 1907

par

M. Gabriel HAON, Président

à l'occasion de l'installation du Bureau de la Société.

MESSIEURS,

Montaigne était d'avis que personne n'est exempt de dire des fadaises, et il ajoutait : « Le malheur est de les dire curieusement ». « Il nous eschoit à nous-mesmes, qui ne sommes qu'avortons d'hommes, dit-il par ailleurs, d'eslancer parfois nostre âme, esveillee par les discours ou exemples d'aultruy, bien loing au-dela de son ordinaire : mais c'est une espece de passion, qui la poulse et agite, et qui la ravit aulcunement hors de soi... ». Il est vrai que, par une contradiction singulière à constater, mais fort commune, en somme, Montaigne passa le meilleur de sa vie — fort heureusement pour nous — à écrire des discours, et à « eslancer son âme, esveillée par les discours ou exemples d'aultruy ».

Je me garderai bien, Messieurs, de mettre en doute l'autorité d'un éducateur aussi prisé ; cependant, contradiction pour contradiction, je serai d'avis que rien n'est plus apte à nous « ravir hors

Digitized by Google

de soi » que cette « espèce de passion » lorsqu'elle est dirigée par une critique qui s'efforce d'être sûre et méthodique.

Certes, les sujets d'étude ne sont point délaissés, au sein de notre Compagnie. La collection précieuse de nos Bulletins en est la preuve, et nul, parmi vous, Messieurs, n'est exempt du désir d'accroître la richesse de notre domaine intellectuel.

Le président auquel j'ai l'honneur de succéder à cette place a toujours été, entre tous, le chercheur patient, l'amoureux des enseignements du passé, le savant passionné pour le renom de sa petite patrie ; nous voyons avec joie se continuer les « années d'étudiant » d'un homme pour lequel le travail fut une loi dont il ne s'est jamais affranchi, et l'étude, un plaisir, une passion dont il n'a jamais pu se rendre maître. Vous avez voulu, Messieurs, lui donner un jeune successeur, lesté d'un bagage scientifique plutôt léger, et qui devrait être bien heureux, dans son existence, s'il suffisait pour cela de n'avoir pas encore d'histoire. Il sent tout le prix de la considération attachée à la fonction que vous lui remettez aujourd'hui, et, ne pouvant faire mieux, il s'efforcera, lui aussi, « d'eslancer son âme, esveillée par les discours ou les exemples d'aultruy, bien loing au-delà de son ordinaire ».

***

C'est qu'en effet, Messieurs, nous avons la faculté de regarder vers une époque lointaine, en y trouvant les prédécesseurs de notre actuelle Société. Société non encore constituée, certes, en un corps établi, mais dont les éléments existaient déjà, ce qui permet de se servir de ce terme, dans le sens qui lui était autrefois attribué.

Digitized by Google

L'on ne peut douter, par exemple, des intentions des Consuls d'Alès qui, le 2 février 1279, n'hésitèrent pas à imposer les denrées alimentaires, afin de créer des ressources à la commune, pour payer les professeurs de l'Ecole de Droit.

Avez-vous entendu parler de ce Jean Gobi cadet, qui vivait dans cette ville au XVe siècle ? Un savant allemand fit remarquer que le livre de Jean Gobi intitulé « *l'Echelle du Ciel* » n'offre pas, pour monter au Paradis, une route bien sûre, à cause des exemples et anecdotes dont il est rempli... N'empêche que Bardon affirme que l'ouvrage fut plusieurs fois réimprimé dès le XVe siècle.

Et vous rappelez-vous que le pape Clément IV, en 1308, déclare qu'il s'est inspiré, pour les règlements contenus dans une Bulle concernant l'Ecole de Médecine de Montpellier, des conseils de Jean d'Alès, ancien professeur de cette Ecole ?

Certes, les études de ce temps différaient sensiblement des nôtres. On batailait ferme, au XIVe siècle, pour savoir si Jésus-Christ et les Apôtres avaient possédé un patrimoine, soit particulier, soit collectif. Les Dominicains et les Frères-Prêcheurs, partisans déterminés d'une doctrine différente, s'en furent en Avignon soumettre le cas au Saint-Père ; même une décrétale du pontife eut difficilement raison de cette bizantine querelle.

Les discussions d'aujourd'hui sont autres, reconnaissons-le sans peine. Cependant l'argumentation ne manque pas parfois d'être vive, comme tout dernièrement, par exemple à propos de radiotélégraphie ; mais c'est peut-être bien moins au sujet de l'hypothèse causale du phénomène, que sur l'adoption, dans la pratique généralisée, de tels appareils ou de tels autres. Hé, Messieurs, suis-je à même de vous dire lesquels de ces conflits sont les plus intéressants à suivre ? N'avons-nous pas chacun, non seulement nos lunettes colorées,

Digitized by Google

mais encore un champ spécial de vision, du point où nous nous trouvons ?

Bien différente fut la « Société » du XVIII[e] siècle. « Notre ville avait alors, dit l'abbé de Broves, une aristocratie composée d'anciens officiers, d'anciens magistrats, d'abbés, de chevaliers de Saint-Louis, et cette aristocratie n'était point dénuée de culture ; elle formait divers cercles de ces sortes de gens que l'on appelait alors des *virtuoses*, qui se plaisaient aux occupations de l'esprit, qui savaient commenter avec agrément les gazettes du jour, alors fort courtes, qui s'intéressaient aux questions philosophiques, morales et littéraires, qui lisaient des livres anciens et cherchaient des ouvrages nouveaux, qui faisaient des mathématiques, et cultivaient les sciences naturelles, et qui ajoutaient la plus grande importance à tout ce qui se rapporte à l'art de plaire, et à celui de dire, en prose et en vers, des choses élégantes et aimables ».

L'on ne saurait, dans les légères touches d'un tableautin, présenter plus fidèle et gracieuse peinture. L'abbé de Broves, dont l'étude, si agréablement documentée sur les Boissier de Sauvages est encore présente à vos souvenirs, nous a même fourni les noms qui composaient la liste de la « Société » littéraire d'Alais, à cette époque. Il cite notamment, à côté des frères de Sauvages, le marquis de Boisrobert ; M. de Leyris ; M. Deleuze, qui possédait un cabinet d'histoire naturelle et une bibliothèque ; M. de Lascours ; le chevalier de La Fare, grand amateur de tableaux et de curiosités naturelles ; les frères Guiraudet de La Liquière, dont l'un, qui s'occupait de mathématiques et d'astronomie présenta à la Société royale de Montpellier une étude fort remarquée sur les données d'une éclipse, qu'il avait calculées ; M. de Gaujac, qui, avec ses amis de La Liquière, se passionnait pour Newton, et s'occupait de « calculs infinitaires » ;

Digitized by Google

l'abbé Teissier, érudit chercheur, et grand liseur de vieilles chartes ; et plusieurs chanoines ou abbés de l'évêché d'Alais, entre autres notamment, cet abbé de Vammale, lequel, ayant quitté plus tard son diocèse d'origine, devint vicaire général de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse; c'est lui qui tournait si bien les mignards madrigaux, dans le goût de l'époque :

... Cet essaim brillant et volage,
Qui charme le cœur et les yeux,
Joli minois, gentil corsage,
Sourire fin et gracieux ...

C'est lui aussi, qui écrivait « au cher frère Foucard, ermite d'Olympie » :

Frère Foucard est aujourd'hui
Des bons reclus le vrai modèle,
Il ne désire qu'une belle,
Dix belles courent après lui !

Il y avait aussi le docteur Gibert, que l'on cribla de brocards, parce que, — le vilain misanthrope ! — il serrait ses livres, et ne les prêtait à personne.

Aux champêtres réunions d'Olympie se mêlaient Mlle Foucard, parfois ses frères, et toute la jeunesse féminine de l'aristocratie d'Alais, « cet essaim brillant et volage », dont Vammale disait, comme correctif à ses madrigaux :

Que leur cœur est à la sagesse.

Digitized by Google

Combien nous sommes loin, Messieurs, d'Aristote et d'Albert-le-Grand !

Et combien, aussi, au XX^e siècle, nous sommes loin des « virtuoses » qui, comme nous, se plurent sur ces pentes cévenoles ! L'aimable Vammale et le galant Foucard auraient peut-être quelque peine à s'accoutumer à la fumée de nos hauts-fourneaux, et aussi à nos mentalités objectives... Au reste, qu'en savons-nous ? L'influence du milieu ne recrée certes pas le caractère de l'homme, mais cette influence développe singulièrement en nous l'habitude de tels ou tels actes de la vie. Le principe cinétique de l'action inséparable de la réaction opposée trouve ici son application ; et, comme l'habitude des modifications à une fonction apporte des modifications à l'organe même, c'est la mentalité aussi, et le caractère qui ne tardent pas à être modifiés. Il est incontestable, également, que, selon le milieu, prévalent telles ou telles supériorités humaines. Aujourd'hui, nous perdrions quelques rimes de l'abbé de Vammale, mais ne nous rattraperions-nous pas avec le développement des travaux des Boissier de Sauvages, des de Gaujac, ou des Guiraudet de la Liquière ?

***

Il est une chose fort heureuse. C'est l'enthousiasme avec lequel l'homme aborde, en général, la vie, dès que sa personnalité se manifeste. Son cœur est plein d'ardeur, son esprit plein de foi dans l'idéal encore imprécis qu'il présume être le sien. Sait-il si des obstacles existent, qu'il aura de la peine à surmonter ; des coins obscurs qui, ça et là, peuvent dissimuler des embûches ?.. La vie lui apparaît

Digitized by Google

noble, belle; la Société, agréable, bienfaitrice. Connaît-il la place qui lui est destinée, dans ce monde où il entre ? Sait-il dans quelle voie il poursuivra sa carrière ? Qu'importe ! Il est passionné de Vérité... nulle science qu'il ne puisse acquérir ! Il rêve de Justice... Pourra-t-on lui donner tort, quand il aura raison ? Il est enivré de Liberté... Mais, quelles entraves peut-il craindre ?... Il ne sait quel homme il sera, mais il sera, il veut être, pleinement, un homme... Après l'enthousiasme qui s'est manifesté, c'est la volonté qui veut, à son tour, s'affirmer...

Hélas, combien sombrent, aux premiers souffles du vent, de ces frêles esquifs, qui ont pris un séduisant mirage pour but, un généreux élan pour de la force, et un passager désir pour de la volonté !

La Liberté ! Mais nous n'en prenons conscience que lorsque nous commençons à agir; et agir, c'est se déterminer, c'est choisir, c'est supprimer, autour d'une détermination adoptée, une foule d'autres déterminations possibles ; c'est lutter, lutter au dedans contre un automatisme instinctif, mais avec discernement, lutter au dehors contre les volontés opposées, mais sans perdre de vue le respect que l'on doit à des convictions sincères bien que différentes !

La Justice ! mais nous n'en sentons vraiment la souveraineté sublime que lorsque nous voyons les faibles opprimés par les forts, les malhabiles dépouillés par les astucieux ! Et quelles luttes ne doit-on pas affronter pour amener le triomphe de toute cause qui peut avoir contre elle les puissants privilèges ou les lucratifs abus des uns, les adroits stratagèmes ou les machiavéliques desseins des autres ? Ne devons-nous pas lutter aussi, en nous-mêmes, pour la cause de cette souveraine justice ? Car, si notre esprit la recherche, avec une complète indépendance, et une absolue liberté, il ne nous est pas loisible, dans nos actes, de ne pas tenir compte

Digitized by Google

des données posées par notre conscience sur le bien et le mal, et il nous est impossible de nous soustraire aux lois établies. Et quels efforts ne devons-nous pas exercer sur nos facultés pour nous plier à cette obéissance à la loi morale, loi qui, pourtant, nous est imposée par le sens d'une nécessaire justice !

La Vérité! mais nous n'y parvenons qu'au prix du plus constant labeur, en luttant, luttant encore contre le parti-pris involontaire de nos opinions préconçues, contre le mensonge et les erreurs intéressées des hommes ; en ne nous abandonnant pas à ces doux oreillers du doute ou de l'indifférence, en travaillant sans relâche vers la possession d'une science qui nous satisfasse, et d'une philosophie qui réponde à notre idéal. La Vérité ! sommes-nous seulement à même de la comprendre à toute époque de notre existence, et ne se manifeste-t-elle pas souvent trop tard à nous, cruellement, lorsque des meurtrissures font saigner notre cœur, ou que des rides se gravent sur notre front ?

C'est ainsi, Messieurs, que se modifient, et le programme de nos travaux, et le plan de nos desseins personnels. L'âpreté des conditions de la vie moderne rend certes plus dur le nécessaire effort, mais, à quoi serviraient des récriminations que l'on sait vaines, par avance ?... La vie devient plus active, plus prosaïque, aussi, c'est un fait; l'équilibre dans le repos, la statique, n'est pas à rechercher ; tout, dans la vie humaine est action, il nous est impossible de nous soustraire complètement à cette fatalité : la nier, c'est reconnaître qu'elle existe; s'abstenir, même, c'est encore prendre parti, et il n'est pas possible de le faire, dans n'importe quelle mesure, sans bénéficier de l'activité de ses contemporains. Le seul équilibre à découvrir est donc l'équilibre des forces et des mouvements, et la direction que nous cherchons à

Digitized by Google

donner à notre vie ne doit point enfreindre cette loi.

Considérons, Messieurs, que la fin nécessaire, et la raison d'être de tout le savoir humain est de rendre plus haute, plus belle, et meilleure la vie des hommes. Une naturelle association d'idées nous ramène à la devise romane inscrite en tête de notre Charte alaisienne : « *Deu agradal, e al Pobol util !* » programme sublime, et inspirateur des plus nobles études, comme des travaux les plus féconds !... Tout s'enchaîne, tout est lié dans la commune existence des hommes :

« Le laboureur m'a dit en songe : Fais ton pain,
» Je ne te nourris pas, gratte la terre et sème.
» Le tisserand m'a dit : Fais tes habits toi-même.
» Et le maçon m'a dit : Prends la truelle en main.

» Et seul, abandonné de tout le genre humain,
» Dont je trainais partout l'implacable anathème,
» Quand j'implorais du Ciel une pitié suprême,
» Je trouvais des lions debout sur mon chemin.

» J'ouvris les yeux, doutant si l'aube était réelle ;
» De hardis compagnons sifflaient sur leur échelle,
» Les métiers bourdonnaient, les champs étaient semés.

» Je connus mon bonheur, et qu'au monde où nous sommes,
» Nul ne peut se vanter de se passer des hommes,
» Et depuis ce jour-là, je les ai tous aimés » (1).

(1) Sully-Prudhomme.

Digitized by Google

Et nous en arrivons à saisir la nécessité du lien social, qui permit, en même temps que le développement de notre personnalité, la poursuite de notre idéal ou de nos chimères ; la Douleur, cette forme concrète de toutes nos souffrances, nous apparaît, dans sa réalité, comme un heurt plus ou moins violent dans le mécanisme complexe de la vie, une rupture accidentelle venant, au temps voulu, nous rappeler l'imperfection de tout ce qui est humain. Les raisons fondamentales de la loi morale et de la justice suprême nous apparaissent; et nous découvrons, dans sa beauté ineffable, la Vérité souveraine et dominatrice.

O harmonie des êtres et des choses ! Poésie sublime, baume à toutes nos peines ! Heureux l'homme qui parvient jusqu'à vous, dans les plus élevées et les plus sereines sphères de la pensée, où l'esprit perçoit la loi suprême de l'équilibre et de l'accord parmi le tourbillon de l'univers !

... Mais heureux, aussi, l'homme qui, poursuivant sa tâche, ne se laisse pas dominer par elle ; qui sait, au temps voulu, interrompre son effort, pour retrouver la règle directrice qui doit être la sienne ; qui, ayant accompli son labeur quotidien, sait rendre l'essor aux facultés les plus hautes de son esprit, et qui, bercé par le rythme vivifiant de la poésie immortelle, sait retrouver les juvéniles ardeurs, et les enthousiasmes généreux !

... Je m'arrête, Messieurs, sur cette pensée, car, vraiment, s'il nous fut permis « d'eslancer notre âme », votre nouveau président, qui n'a aucunement la prétention de savoir écrire, ne veut pas qu'on l'accuse de ne point savoir se borner...

Ceux qui m'ont précédé à cette place ont tracé à leurs successeurs la voie à suivre; mais ils leur ont transmis, également, avec le crédit qu'ont valu à la Société de remarquables travaux, le devoir de ne pas laisser décliner un aussi noble héritage. Puissé-je être à la hauteur de la tâche que vous m'avez

Digitized by Google

confiée ! Vous m'avez heureusement choisi un vice-président et des collaborateurs qui sauront suppléer à ce que mes moyens peuvent avoir d'insuffisant. Avec eux, pénétré des intentions les meilleures, je me mets à l'œuvre pour le plus grand intérêt de nos communes études.

Je déclare donc, Messieurs, installé, le nouveau Bureau que vous avez élu, et nous reprenons la suite des travaux de la Société Scientifique et Littéraire d'Alais.

G. HAON.

Alais, le 7 mars 1907.

Digitized by Google

Digitized by Google

DE L'ADOPTION DE L'ESPERANTO

comme Langue auxiliaire internationale

Le problème de l'adoption, dans tous les pays civilisés, d'une langue auxiliaire pouvant servir dans les relations internationales, est tout d'actualité.

Ce problème passionne en ce moment une si grande foule d'esprits, à la fois élevés et pratiques, que son étude s'impose et devient presque obligatoire pour ceux qui ne veulent pas rester en arrière du mouvement intellectuel de leur siècle.

Pour le bien général qui doit incontestablement résulter de son aboutissement, cette question n'intéresse pas seulement une élite, elle intéresse le plus grand nombre : ceux, d'abord, qui, sans sortir de leur pays, sont en relations momentanées ou constantes avec des étrangers; ensuite le savant, l'artiste, le professeur aussi bien que l'étudiant, l'officier et le soldat, le commerçant, l'industriel, l'ouvrier même, tous ceux qui, pour leur mission, pour leur goût, pour leurs affaires ou pour toute autre raison, peuvent être appelés à séjourner hors de leur nation.

Un fait qui dénote l'intérêt soulevé par cette question, c'est le bruit suscité par la grande Presse de tous les pays autour du deuxième congrès de l'Esperanto, congrès qui a tenu ses assises à Genève, au mois d'août dernier. Près d'un millier de délégués venus de toutes les parties du

Digitized by Google

monde y assistaient. On a vu figurer, parmi les congressistes, des représentants envoyés par les groupes de Calcutta, de Sidney, de Montréal, de Philadelphie, de Ceylan, du Paraguay, de Finlande. C'est là une preuve évidente que l'idée Espérantiste n'intéresse pas une région seule mais toutes les régions.

Déjà, l'année précédente, à Boulogne-sur-Mer, au premier congrès, il avait été fait une expérience qui consistait à faire interpréter, en langue Esperanto, une pièce de théâtre. Le résultat fut que les acteurs improvisés, et qui appartenaient à des nationalités différentes, ont été compris et applaudis par tous les congressistes.

Au deuxième congrès, à Genève, l'expérience s'est trouvée plus élargie et, partant, plus décisive, puisque là étaient réunis des hommes représentant les races les plus opposées, parlant, d'ordinaire, des dialectes bien distincts. Il s'agissait de prouver que ces hommes, nés et élevés dans des pays dont les langues n'avaient rien de commun, arriveraient à se comprendre en parlant tous le même langage. Ceux qui ne croyaient pas à la solution du problème de la langue internationale, surtout les détracteurs de l'Esperanto, soutenaient — et c'était là leur principal argument — que, par exemple, un Français, un Allemand et un Russe s'exprimant ensemble, dans une telle langue, n'arriveraient point à se comprendre parce que chacun l'articulerait avec son accent particulier ; l'un avec son accent latin, l'autre avec son intonation germanique, le troisième l'articulerait à la slave. Or, c'est tout le contraire qui s'est passé à Genève. Dans les réunions des commissions, dans les excursions, dans les banquets, dans les assemblées générales et dans les conversations particulières où, durant tout le temps, l'Esperanto a été rigoureusement employée, tout le monde s'est parfaitement compris.

Depuis le congrès de Genève, cette langue auxiliaire se répand de plus en plus dans les nations civilisées ; nous

Digitized by Google

la suivrons tout à l'heure dans les divers pays qu'elle a conquis ou qu'elle est en train de conquérir. Pour le moment, nous allons remonter à l'origine de l'idée de création d'une langue internationale, comme instrument universel de communication, entre les divers groupements humains civilisés.

Jusqu'au dix-huitième siècle le latin fit, pour les savants et les lettrés de tous les pays, l'office de langue intermédiaire, écrit et parlé alors par les privilégiés de l'instruction. Cependant, dès l'aube du dix-septième siècle, le progrès des sciences fut tel, que l'on reconnut bientôt la nécessité d'établir de nouveaux vocabulaires scientifiques et le latin commença à devenir insuffisant. Il devait fatalement finir par être abandonné ; c'est ce qui eut lieu.

Dès 1629, l'attention de Descartes est appelée à se prononcer sur une proposition formulée par un auteur resté inconnu, relative à l'établissement d'une langue universelle. Dans une lettre au Père Mersenne, l'illustre philosophe esquisse le plan général de cette langue qui devait être régulière, pratique et susceptible d'être comprise en quelques leçons à l'aide du seul dictionnaire.

Après Descartes, Leibnitz, durant toute sa vie si bien remplie, fut toujours obsédé par cette idée d'une langue internationale à établir entre les hommes. Il y consacra de nombreuses études.

Comme Descartes, Liebnitz rêvait d'une langue universelle, vraiment philosophique, qui fût « *l'expression adéquate de la pensée et de la raison humaine.* » Il alla même plus loin encore et poussa son système de la représentation des idées par le langage jusqu'à l'absolu mathématique. C'est par là qu'il le rendit impraticable.

Bien d'autres grands esprits jugèrent possible la solution du problème de la langue internationale. Citons Locke, de Brosses, Condillac, Voltaire, les encyclopédistes Volney,

Digitized by Google

Ampère, et les trois grands philologues Burnouff, Grimm et Max-Muller,

De même Auguste Comte, le fondateur du Positivisme, dans sa *Politique positive* (tome II, page 260), proclame la nécessité d'une langue universelle, « indispensable véhicule pour propager partout sur la planète la philosophie positive et la religion de l'humanité. »

Un projet qui n'était pas sans mérite, fut celui que Delormel présenta à la Convention, en 1795, mais il se perdit dans le bruit des évènements d'alors.

Il faut arriver en 1817 pour trouver la première langue qui, par son originalité, obtint une vogue relative. Ce projet, dont M. Sudre était l'auteur, est un système musical intitulé : le *Solresol.*

Durant tout le cours du XIX^me^ siècle, les projets abondent MM. Couturat et Leau, dans leur ouvrage : *Histoire de la Langue internationale*, en analysent une soixantaine, dont les principaux sont : la *Langue universelle et analytique*, la *Lingua lumina*, le *Volapük*, le *Nal-Bino*, le *Bopal*, le *Spelin*, l'*Orba*, le *Veltparl*, la *Langue bleue*, l'*Universal-Sprache*, le *Weltsprache*, l'*Anglo-Franca.*

Tous ces projets de langues internationales ont été classés par les auteurs précités suivant trois systèmes qui ont présidé à leur formation : le système *a priori*, le système *mixte* et le système *a posteriori.*

Par système *a priori* on entend les projets qui, pour des raisons diverses, ne tiennent aucun compte des langues naturelles et qui sont des langues originales, construites de toutes pièces.

Par système *a posteriori*, les projets qui, prenant pour modèles les langues naturelles et, particulièrement les langues européennes, s'efforcent de les imiter et leur empruntent presque tous leurs éléments.

Entre ces deux groupes, sont les projets à système *mixte* qui s'inspirent à la fois des deux principes opposés.

Digitized by Google

Les systèmes purement *a priori* ont été abandonnés depuis longtemps parce qu'on en a reconnu l'impossibilité d'application. Le *Sotos-Ochando* en est le type le plus parfait. Il a été créé par M. l'abbé Bonifacio Sotos-Ochando, directeur du Grand Séminaire de Murcie (Espagne), député aux Cortès, en 1822, et maître d'espagnol des enfants de Louis-Philippe.

L'idée de cette langue philosophique consiste à établir une parfaite correspondance entre l'ordre naturel et logique des choses signifiées et l'ordre alphabétique des mots employés pour les exprimer.

Pour arriver à ce résultat, l'auteur fournit le moyen de former 6 millions de noms, mais il ne fournit pas le moyen d'apprendre et de retenir leur signification, c'est-à-dire la correspondance établie entr'eux et les idées qu'ils expriment. Il faudrait une mémoire prodigieuse pour se rappeler à point nommé le nom de chaque idée.

Comme modèle de système *mixte*, nous avons le *Volapük*, inventé par Monseigneur Shleyer, prêtre allemand, auquel ses admirateurs attribuent la connaissance de plus de 50 langues.

Son lexique a pour base la langue anglaise parce qu'elle est parlée par 100 millions d'habitants. Après l'Anglais, il y a de l'Allemand, du Français et quelque peu d'Espagnol et d'Italien. Cette langue s'est vu délaissée pour sa complication. Karl Lentze, le premier volapükatidel du monde, vantait les 505.440 formes différentes que pouvait prendre un verbe. Avouons, avec M. Kerckhoffs, que cette richesse prétendue était un grand défaut et, comme lui, ne nous étonnons pas si, de ce fait, le *Volapük* a infailliblement couru à sa perte. Sa grammaire, du reste, était trop synthétique et le vocabulaire manquait d'internationalité. Enfin, son aspect, en tant que langue écrite, était trop rébarbatif; on a compté 116 K dans 100 mots. Aussi,

Digitized by Google

malgré l'enthousiasme du début, en 1880, il ne tarda pas à sombrer, en 1889.

Toutefois le *Volapük* avait constitué une expérience intéressante. A peine cette langue commençait à décliner qu'un nouvel essai était fait. C'était un *Volapük* perfectionné qui, de système *mixte* devenait un système *a posteriori*, adoptant pour vocabulaire le principe d'internationalité. Cette langue était dénommée *Idiom neutral*.

Malheureusement la grammaire est défectueuse, il n'existe pas d'article défini ou indéfini et aucune distinction n'est faite entre les parties du discours, de sorte qu'on ne peut pas, comme en Esperanto, distinguer de suite si tel mot est un nom, ou un adjectif ou un adverbe. Enfin certains mots composés présentent une accumulation de consonnes qui les rendent imprononçables : *letrpapir*, *librbandar*, *saturndi*, *nostrpatr*, etc.

Nous voici arrivés à l'éclosion de l'Esperanto.

Ici, il convient d'ouvrir une parenthèse pour répondre aux trois principales objections qui se présentent naturellement à l'esprit.

Et d'abord, après ce qui vient d'être dit des nombreux essais de langues qui ont été faits, n'y a-t-il pas lieu de craindre que l'Espéranto ne suive le sort des projets qui l'ont précédée, projets qui ont été tous abandonnés ?

Certes, il n'est guère en notre pouvoir d'augurer d'une façon certaine sur l'avenir même de l'Esperanto ; mais ce qui lui donne beaucoup de chance pour être finalement adoptée c'est qu'à l'encontre des autres langues internationales dont l'étude exigeait beaucoup de temps, de l'intelligence, un certain bagage de connaissances linguistiques et une grande mémoire, d'emblée saute aux yeux sa simplicité, sa logique et sa facile compréhension, sa connaissance en peu de temps.

Deuxième objection : L'utilité d'une langue universelle se fait-elle réellement sentir ?

Digitized by Google

Voyons ce qui se passe non pas en France, où il y a unité de langage ; tous ses habitants, en effet, aussi bien du Midi que du Nord parlent aujourd'hui la même langue, la seule officiellement reconnue : le Français ; mais dans les pays où cette unité n'existe pas ?

En Suisse, par exemple, il y a 4 langues pour trois millions d'hommes.

En Autriche, on compte au bas mot 20 langues.

En Turquie et dans les anciennes provinces Danubiennes il en est parlé une dizaine.

En Russie, vraie tour de Babel, il n'est pas un marché de grande ville où vous n'entendiez résonner à vos oreilles de 10 à 12 idiomes. En Belgique, en Espagne, il n'y a pas non plus unité de langage, de sorte que les deux tiers de l'Europe sont habités par des peuples qui ne se comprennent pas dans leur propre territoire. Il est incontestable que lorsque ces peuples pourront avoir recours, dans leurs relations, à une langue commune, il en résultera pour eux un immense avantage.

D'autre part les échanges commerciaux, le goût du tourisme, l'amour et l'étude de l'art, les besoins de l'industrie, la recherche des collections, le développement des sciences, les finances, tout porte à augmenter les rapports entre étrangers. Si la plupart de ces étrangers ne sont pas assez riches pour se payer l'étude dispendieuse de plusieurs langues, leurs rapports doivent forcément en souffrir, obligés qu'ils sont de se servir d'intermédiaires. Que d'œuvres littéraires et scientifiques d'une réelle valeur qui, traduites dans une seule langue, pourraient trouver un débouché suffisant chez les savants et les lettrés de toutes les nations sont à jamais ignorées parce que les auteurs estiment que plusieurs traductions disséminées ne feraient pas leurs frais.

« A quoi bon, — s'écrie avec raison M. Couturat, dans son éloquent discours plaidoyer pour la langue interna-

Digitized by Google

tionale, — à quoi bon pouvoir se transporter dans un pays étranger si l'on ne peut ni comprendre les habitants, ni se faire comprendre d'eux ? A quoi bon pouvoir téléphoner d'un pays à un autre si les deux correspondants n'ont pas de langue commune dans laquelle ils puissent converser ? »

De quelle utilité scientifique serait une langue internationale comprise par tous dans les congrès qui ne seraient plus un kaléidoscope linguistique où on entend parfois le parler de 20 nations différentes. De quelle utilité humanitaire sera une langue internationale dans les cas toujours possibles de conflits. Mentionnons à ce sujet le vœu suivant émis dans une des séances du congrès de Genève, la séance de la Croix-Rouge, après la communication de M. le lieutenant Bayol ;

« Pour faciliter les soins à donner aux blessés de nations différentes, il est à souhaiter que l'Esperanto soit enseigné officiellement aux soldats comme au personnel sanitaire des armées. Les Esperantistes anglais sont chargés de faire, auprès du comité d'organisation de la prochaine conférence internationale de la Croix-Rouge à Londres, les démarches nécessaires pour que cette proposition soit mise à l'ordre du jour ».

A tous les points de vue la nécessité d'une langue internationale s'impose plus que jamais.

Troisième objection : Cette nécessité d'adopter une langue internationale étant bien établie, pourquoi ne pas choisir ou une de nos langues vivantes ou une langue morte ?

Emprunter une langue vivante ? pour peu qu'on veuille réfléchir, il n'y faut point songer. Il faudrait une entente internationale pour l'adoption de la langue de l'une des nations civilisées.

Or, les susceptibilités patriotiques ne l'admettraient pas, car ce serait en même temps reconnaître une certaine

Digitized by Google

supériorité, du moins morale, à la nation dont on adopterait la langue.

Quant à adopter une langue morte, ce n'est pas dans le domaine du possible. Cette langue devrait d'abord être transformée. En supposant que ce soit le latin, comment voulez-vous que cette langue morte, que l'élite des élèves de l'enseignement secondaire, en neuf années d'études, ne parvient pas à écrire couramment et encore moins à parler, puisse, même simplifiée, être mise à la portée de tous ?

Il faut que la langue internationale soit neutre tout en empruntant ses éléments aux langues naturelles. Il faut surtout qu'elle s'empare du fonds de mots communs adoptés dans le domaine des sciences, de la littérature et de la vie usuelle comme les mots botanique, atome, forme, docteur, géographie, théâtre, réduction, vagon, télégraphes, etc., qui se sont, pour ainsi dire, internationalisés. Emprunter à ces langues ce qu'elles ont de précis, de logique et, surtout, rendre la langue internationale accessible à tout civilisé d'instruction moyenne.

La langue internationale qui renferme ces conditions existe actuellement, c'est l'Espéranto. Elle est d'une conception simple et logique, son orthographe est conforme exactement à la prononciation, la prononciation est harmonieuse.

Son dictionnaire compte un milier de racines à peu près toutes connues d'un érudit, sa grammaire contient un petit nombre de règles très simples, ne comportant aucune exception.

Toutes ces qualités en rendent l'étude facile.

Tolstoï relate ce fait personnel, qu'au bout de deux petites heures il est arrivé à lire couramment des articles écrits dans cette langue. « Les sacrifices, dit-il, que fera tout homme de notre monde Européen, en consacrant quelque temps à l'étude de l'Esperanto, sont si petits et

Digitized by Google

les résultats qui peuvent en découler si immenses, qu'on ne peut se refuser à faire cet essai ».

Le créateur de l'Esperanto est le docteur Zamenoff, qui pendant longtemps a signé ses écrits : Dr Espéranto (qui espère), nom qui est resté pour désigner cette langue, laquelle, après des débuts obscurs, tend de plus en plus à conquérir le monde.

De la Russie où elle a pris naissance, elle a peu à peu pénétré dans les autres pays Slaves, puis en Allemagne, en Suède et en Norvège.

En France, grâce à M. de Beaufront, le mouvement en faveur de l'Espéranto a pris une grande extension depuis peu d'années. Dans les milieux universitaires, il a été fait une active propagande, notamment par M. Charles Mercy, professeur à l'université de Dijon, membre correspondant de l'Institut, par M. le général Sebert, membre de l'Académie des Sciences, par M. Bourlet, du lycée Saint-Louis.

D'après le *Tutmonda Jarlibro Espérantiste*, édition de 1906, on comptait déjà 1273 localités en France où se sont formés des groupes. Le Nord fournit le plus fort contingent. Le Midi, entr'autres la Lozère, sont les points les plus réfractaires.

Le 3 Avril 1906, il a été déposé au Parlement un projet de résolution signé de 12 députés tendant à faire adopter l'étude de l'Esperanto dans les programmes de l'enseignement public, comportant l'étude des langues vivantes.

En Angleterre, l'Esperanto a fait des progrès rapides et la chambre de commerce de Londres l'admet maintenant pour les examens des candidats au même titre que le français et l'allemand. On y paie déjà plus que les autres, les employés de commerce qui savent l'Esperanto.

Dans la Suisse, depuis que M. Ernest Naville, associé étranger de l'Institut de France, a présenté en 1900 à l'Académie des Sciences morales et politiques son

Digitized by Google

mémoire sur la question d'une langue internationale, mémoire favorable à l'Esperanto, il s'est fondé de nombreux groupes qui ont leur organe : la *Svisa Espero*. Toute la Suisse Allemande, depuis l'active campagne de M. Schneberger de Laufen, est acquise à l'Eperanto.

Les Américains se mettent, eux aussi, à l'apprendre. Le Canada, le Mexique, l'Amérique Centrale, le Pérou, le Chili ont des groupes espérantistes.

A cette heure il existe des manuels d'Esperanto en 22 langues. Plus de 200 ouvrages ont été traduits dans cette langue et 21 journaux sont consacrés à sa diffusion.

Le jour où il sera reconnu partout que l'Esperanto répond bien à un besoin impérieux, inéluctable, il aura définitivement triomphé. Ce jour là sera une nouvelle aurore pour la civilisation. Ce qu'ont fait pour le progrès humain l'écriture, l'imprimerie, les postes et le télégraphe, l'adoption d'une même langue le fera plus encore pour la circulation des idées, surtout pour les idées de paix, car, à mieux se comprendre on finit par mieux s'entendre. En unissant les intelligences l'Esperanto unira les cœurs.

EUCLIDE CARLI.

Digitized by Google

Digitized by Google

E. RENARD,
Inspecteur des Postes et des Télégraphes,
à Nimes.

La Poste aux Lettres

DANS LE GARD

au cours du XIX^me^ Siècle.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE DE L'AUTEUR

Cette étude fait suite à notre petite publication sur « La Poste aux lettres dans le Gard sous la Révolution (1789-1795) ».

C'est dire qu'elle s'applique exclusivement à notre département.

Elle a pour but de rechercher et de mettre en lumière les progrès accomplis, les améliorations réalisées, les facilités multiples données successivement au public, les résultats obtenus, l'importance colossale prise par le Service des Postes (1) *au cours du XIX^me^ siècle.*

Les renseignements d'ordre général que nous serons amené à fournir serviront à éclairer certaines explications, en même temps qu'ils auront parfois pour effet d'atténuer l'aridité du sujet.

Nous avons l'honneur de dédier notre travail au Conseil général du Gard, c'est-à-dire au Département lui-même dont il est le représentant.

E. RENARD.

Inspecteur des Postes et des Télégraphes à Nimes.

(1) — Nous avons déjà publié une étude spéciale sur « Les Télégraphes et le Téléphone dans le département du Gard » — 1821-1896 (Nimes 1897). Ceci explique pourquoi nous ne nous occupons aujourd'hui que du service des Postes. La fusion de ces services ne date, d'ailleurs, que de 1879.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA POSTE AUX LETTRES DANS LE GARD

AU COURS DU XIXme SIÈCLE

PÉRIODE DE 1801 à 1830

Situation du service en 1801. — Améliorations intéressant les courriers. — Remaniement des tarifs. — Piétons municipaux et messagers des préfectures et des sous-préfectures. — Création de facteurs ruraux et installations de boîtes aux lettres rurales en 1830. — Accroissement du trafic. — Personnel du bureau de Nimes en 1830.

En 1801, notre département possédait les bureaux de poste ci-après désignés [1] :

Aiguesmortes,	Pont-Saint-Esprit,
Alais,	Roquemaure,
Anduze,	Sauve,

(1). — Annuaire du Gard, 1801.

Digitized by Google

Bagnols-sur-Cèze,	Sommières,
Barjac,	Saint-Ambroix,
Beaucaire,	Saint-Gilles,
Calvisson,	Saint-Hippolyte-du-Fort,
Génolhac,	Saint-Jean-du-Gard,
Lafoux,	Uzès,
Lédignan,	Le Vigan,
Nimes,	Villeneuve-lès-Avignon.

Le nombre de ces établissements (22) était le même qu'en 1790, à l'époque de la nouvelle division administrative de la France ; mais ceux de Lafoux, Roquemaure et Aiguesmortes avaient remplacé numériquement ceux de Remoulins, Quissac et Sumène [1].

Les départs des courriers de Nimes avaient lieu les jours impairs et les arrivées les jours pairs.

Cette organisation marquait un recul sur celle décrétée par l'Assemblée Nationale en 1791, aux termes de laquelle les courriers de Lyon à Marseille par Pont-Saint-Esprit, Remoulins et Tarascon ; de Lyon à Marseille par Avignon ; et de Remoulins à Toulouse par Nimes et Montpellier, devaient avoir six arrivées et six départs par semaine.

Les tarifs en vigueur étaient ainsi fixés [2] :

Lettres simples — poids 7 grammes — de bureau à bureau, jusqu'à 100 kil. de distance — 0 fr. 20 ;

---

(1). — D'après un Mémoire trouvé dans les papiers de Bruno Gensoul, maitre de poste à Lafoux, c'est mal à propos qu'on donna en l'an V de la la République « le nom de l'auberge de Lafoux » au bureau qui relevait de la commune de Remoulins.

(2). — Lois des 27 frimaire an VIII, 4 thermidor et 6 messidor an IV.

Digitized by Google

Lettres simples — poids 15 grammes — de et pour la même commune — 0 fr. 10.

Ouvrages périodiques ou journaux — par feuille 0 fr. 04.

Livres brochés, catalogues, prospectus, sous bande, par feuille 0 fr. 05.

Lettres chargées, taxe double des lettres ordinaires.

Transport des espèces (à découvert) 5 p. °/₀ de leur valeur.

Les correspondances officielles, les lois, proclamations, arrêtés, etc., étaient portés dans les communes par des messagers spéciaux dits « des préfectures et des sous-préfectures ».

Quant aux correspondances ordinaires, le public devait les retirer dans les bureaux, ce qui constituait un inconvénient des plus sérieux pour les populations rurales, en même temps qu'un obstacle à l'extension des relations épistolaires. Nimes faisait cependant exception à cette règle et ses habitants jouissaient de l'avantage d'une distribution à domicile.

Pour donner une idée de l'importance du travail, en même temps que pour établir un point de comparaison qui nous servira ultérieurement, nous devons noter ici que le personnel de ce bureau se composait d'un directeur et d'un unique facteur. Tous les services étaient placés sous la direction d'un inspecteur en résidence à Nimes [1].

Telle était la situation dans le Gard au commencement du XIX^me^ siècle.

(1). — Ce Fonctionnaire avait aussi la direction des services de l'Hérault, de la Lozère et de l'Aveyron.

Digitized by Google

***

Examinons maintenant les améliorations, les réformes, les progrès réalisés.

En 1803, les courriers de Nimes pour Lyon et Paris deviennent journaliers, tant pour le départ que pour l'arrivée.

De 1803 à 1816 on ne relève rien d'intéressant concernant le transport des dépêches. Les renseignements ci-après, fournis par le maire de Nimes à cette dernière date, nous indiquent que l'organisation n'avait rien de brillant (1).

Route de Nimes à Saint-Gilles, 2 postes 1/2 — 3 courses par semaine. Fourgon attelé de 2 mulets.

Route de Nimes à Orgon, 7 postes 1/2 — 6 courses par semaine (lundi excepté). Carriole attelée d'un cheval.

Route de Nimes à Uzès, 3 postes 1/2 — 3 courses par semaine. Voiture suspendue attelée de 3 chevaux.

Route de Nimes à Montpellier, 7 postes — 3 courses par semaine. Carriole à un cheval.

Route de Nimes à Saint-Jean-du-Gard et à Mende. Voiture suspendue, à 2 chevaux.

Route d'Alais à Villefort (48 kil.) — 3 ordinaires par semaine, à pied.

Route de Lédignan aux Vans (17 kil.), — 3 ordinaires par semaine, à cheval.

Route de Lunel au Vigan, par Sommières, Sauve, Saint-Hippolyte, — 3 ordinaires par semaine, à cheval.

---

(1).—Archives départementales. Postes aux lettres. Dossier, p. 3.

Digitized by Google

La grande route postale desservie par les malles-poste était toujours celle de Pont-Saint-Esprit, Remoulins, Nimes, Montpellier, avec relais à Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze, Connaux, Valliguières, Remoulins, Saint-Gervasy, Nimes et Uchaud, dans le département [1].

En 1819, une amélioration se produit : les courriers de Nimes pour Marseille et ceux de Nimes pour Montpellier et Toulouse arrivent et partent six jours par semaine.

Et, en 1828 seulement, ils deviennent tous journaliers, par mesure générale.

***

Malgré plusieurs lois successives [2], les tarifs n'avaient subi aucun remaniement avantageux. C'est ainsi qu'avec celui de 1827 une lettre du poids de 7 grammes de Nimes pour le Vigan par exemple (distance 90 kil.) était taxée 40 centimes, alors que vingt ans auparavant (tarif du 27 frimaire an VIII) elle n'était passible que d'une taxe de 20 centimes.

La même lettre du poids de 7 grammes coûtait 80 centimes pour une distance de 4 à 500 kil. et 1 fr. 20 pour une distance supérieure à 900 kil. C'était cher !

La loi du 15 Mars 1827 présentait du reste l'inconvénient de revenir au système prévu par celle du 22 Août 1791 qui obligeait les agents taxateurs à mesurer les distances à vol d'oiseau, sur

(1). — Chaque relais était dirigé par un maître de poste.

(2). — Lois des 4 Mai 1802, 24 Avril 1806 et 15 Mars 1827.

Digitized by Google

une carte spéciale, pour déterminer le port d'un objet.

Nous nous figurons que cette opération n'avait rien ni de pratique, ni d'expéditif et nous nous demandons combien d'escouades d'employés seraient nécessaires de nos jours pour appliquer un pareil procédé !

La nouvelle loi fut mise en application le premier Janvier 1828.

A partir de cette même année toutes les correspondances confiées à la Poste furent frappées d'un timbre à date, tant au bureau de départ qu'au bureau d'arrivée, pour permettre au public de contrôler lui-même les retards.

***

Si le transport des correspondances avait été accéléré comme nous l'avons déjà mentionné, les populations des campagnes n'en restaient pas moins déshéritées en raison de l'obligation dans laquelle elles se trouvaient de se déplacer et de parcourir une moyenne de 12 à 15 kilomètres pour aller retirer leurs correspondances arrivantes.

Les communes étaient bien, il est vrai, consultées sur le choix des bureaux ayant leur convenance ; mais ces consultations [1] ne présentaient qu'un intérêt médiocre, le nombre de ceux-ci restant stationnaire.

---

(1). — Nous avons trouvé trace de ces consultations en 1818, 1823. 1826. — Archives départementales. Poste aux lettres. Dossier 7e, P. 4.

Digitized by Google

De 1801 à 1830 un seul établissement de poste fut en effet créé : celui de Valleraugue, ouvert en 1827.

La correspondance officielle souffrait beaucoup de cet état de choses par suite de la suppression des messagers spéciaux des préfectures et des sous-préfectures dont l'organisation, d'un caractère local, n'avait d'ailleurs jamais été sérieusement réglementée. On en trouve une preuve dans la circulaire que voici, adressée aux maires par le Préfet du Gard, le 3 Septembre 1818 (1) :

« J'ai remarqué que ma correspondance avec les maires de plusieurs communes éprouve quelquefois de *longs retards*, et il est arrivé que des lettres se sont égarées. Je dois attribuer ces inconvénients au peu de soin que quelques-uns de ces fonctionnaires mettent à faire retirer leurs lettres à la poste ; ils chargent de cette commission le premier venu, sans lui remettre ni ordre ni autorisation ; il arrive aussi très souvent, que les habitants des campagnes qui viennent à la ville, se chargent, de leur propre mouvement, de réclamer les lettres de leur maire, à la poste, et *il est possible qu'ils les égarent ou qu'ils les retiennent* ».

« Pour éviter à l'avenir ces inconvénients, MM. les maires seront tenus d'envoyer, *au moins deux fois par semaine*, l'appariteur de la commune pour retirer leurs lettres au bureau de poste le plus voisin ; et j'ai engagé M. le Directeur des postes à donner l'ordre que les lettres de service ne soient remises qu'aux individus porteurs de titres qui les feront reconnaître en cette qualité ».

Cette circulaire dépeint bien la situation. Voyez-vous les correspondances officielles *réclamées* par le premier venu, puis *retenues* ou *égarées* !

(1). — Archives départ. Recueil des actes administratifs.

Digitized by Google

Les instructions du Préfet ne donnèrent pas des résultats satisfaisants et deux ans plus tard il fallut revenir à l'emploi de messagers spéciaux pour la préfecture et les sous-préfectures.

L'arrêté suivant, en date du 19 Août 1820 (1), détermine leurs fonctions pour l'arrondissement de Nimes.

Etablissement de messagers piétons pour la correspondance administrative dans l'arrondissement de Nimes.

.....

« Considérant que l'arrondissement de Nismes est composé de 72 communes, et qu'il ne renferme que 6 bureaux de poste aux lettres.

« Considérant que ces 6 bureaux sont insuffisants pour la transmission des lettres et paquets... .

« Considérant qu'il existe, dans plusieurs communes de l'arrondissement de Nismes, des appariteurs ou messagers salariés par elles, pour le service de la correspondance municipale, *mais que ce service n'est ni constant, ni régulier*:....

Arrête :

« Article 1er. — Il sera établi, à compter du 1er Octobre 1820, des messagers-piétons pour le service de la correspondance avec la ville de Nismes et le transport des dépêches administratives dans les autres villes et communes de l'arrondissement, divisés en quatre cantonnements.

« Article 2. — Les quatre cantonnements seront parcourus *une fois par semaine par les piétons*.

(1). — Arch. dép. Recueil des actes administratifs.

Digitized by Google

« Article 3. — Le nombre des messagers-piétons est fixé à 6.

... .

« Article 6. — En conséquence, chaque piéton... sera tenu de se rendre au secrétariat général de la préfecture pour en retirer les dépêches de son cantonnement et les porter à leur adresse..... et de rapporter toutes celles qui leur seront remises... ».

Il y a lieu de remarquer que cette réglementation ne permettait plus aux autorités que de correspondre une fois par semaine avec les fonctionnaires et municipalités. On avait besoin de ne pas être pressé pour mener une affaire ou obtenir un renseignement; d'autant plus qu'on ne pouvait pas encore, en ce temps là, faire appel aux bons et diligents offices du télégraphe [1].

⁂

Malgré quelques modifications de détail apportées dans le service des piétons municipaux ou départementaux, les correspondances ne pouvaient que difficilement et tardivement parvenir à leurs destinataires. A ce point de vue, la situation était à peu près partout aussi mauvaise en 1828 qu'au commencement du siècle. Dans notre département, le chef-

(1). — Le télégraphe aérien fit son apparition à Nimes en 1832 seulement.

Digitized by Google

lieu était toujours seul à jouir d'une distribution à domicile.

Cependant le trafic général progressait. Une grande réforme devenait nécessaire. Elle fut proposée par M, Sapey, député de l'Isère.

En 1828, l'Administration des Postes consulta à ce sujet les Conseils généraux et leur communiqua un opuscule intitulé : « *Opinion de M. Sapey, député de l'Isère, sur le projet de compléter le service des Postes en France* [1] ».

Dans cet opuscule M. Sapey s'exprimait ainsi :

« C'est déjà une grande amélioration que la mesure par laquelle l'Administration générale des Postes fait arriver tous les jours dans les bureaux de poste et de distribution les journaux et les lettres ; mais elle n'a pas encore satisfait aux besoins de la correspondance qui se sont multipliés en raison des intérêts créés par la civilisation et le commerce. C'est pour satisfaire à ces besoins que je viens proposer d'établir dans toute la France un service régulier de correspondance qui fera disparaître *les inconvénients graves qui résultent de l'isolement dans lequel sont placés les sept douzièmes de la population* ».

....

« On ne peut comparer le service de la poste à celui des messagers des préfectures et des sous-préfectures que payent les communes... .

« Outre que dans beaucoup d'arrondissements ces messagers ne transportent généralement que les dépêches de l'Administration départementale et

(1) Arch. dép. Poste aux lettres. Dossier 7me. P. 5.

Digitized by Google

municipale, ils ne font, pour la plupart du temps, qu'une tournée par semaine. Dans quelques localités, les directeurs de bureaux de poste ont organisé pour leur compte particulier un service de piétons qui, transportant dans les communes rurales les lettres et les journaux à des époques plus ou moins rapprochées, exigent une taxe arbitraire qu'on peut, il est vrai, refuser de payer ; mais, dans ce cas, il faut envoyer chercher ses lettres au bureau, et ceux à qui elles sont adressées *peuvent ignorer pendant longtemps qu'il y a pour eux une lettre à ce même bureau* ».

....

M. Sapey faisait ressortir ensuite qu'une grosse dépense incombait aux communes et que les taxes perdues (elles étaient payables par les destinataires) applicables aux lettres non réclamées représentaient une somme énorme. Il proposait : la création de facteurs pour desservir les communes *non pourvues de bureau* ; l'installation de boîtes aux lettres dans ces communes et l'application d'une taxe spéciale de dix centimes sur les lettres qui y seraient portées.

Le Conseil général du Gard donna son approbation au projet dans sa session de la même année et dans les termes ci-après[1] :

« Le Conseil, après avoir mûrement examiné les motifs de ce projet, n'hésite pas à en solliciter l'adoption par le Gouvernement parce qu'il réunit le précieux avantage de l'économie et de la célérité dans un service d'un intérêt général. Il contribuera aussi, puissamment, à rendre plus exacte et plus régulière la correspondance administrative, parce que les facteurs de la poste qui remplaceront les

(1) Arch. dép. Procès-verbaux du Conseil général, 1828.

Digitized by Google

messagers-piétons ne s'abstiendront jamais d'une course toujours forcée pour eux, puisqu'elle fera partie des conditions du traité qu'ils souscriront avec l'administration des Postes. Quant à l'économie qui résultera du projet, elle n'a besoin que d'être énoncée pour être justifiée, car elle est d'une extrême évidence ».

Les avis des Conseils généraux furent presque tous favorables au projet et le Parlement vota, le 3 Juin 1829, la loi relative à la créatiou du service rural.

Aux termes de cette loi, l'Administration des Postes devait faire transporter, distribuer à domicile et recueillir de deux jours l'un au moins, dans les communes où il n'existait pas d'établissement de poste, les correspondances administratives et particulières, ainsi que les journaux, ouvrages périodiques et autres imprimés dont le transport lui était attribué.

Toute lettre transportée, distribuée ou recueillie par les facteurs établis à cet effet, était soumise à un droit fixe de 10 centimes en sus de la taxe ordinaire.

La taxe des lettres simples (poids 7 gr. 1/2), déposées dans un bureau, pour une distribution dépendante de ce bureau, était réduite à 10 centimes.

Les sommes figurant au budget des communes pour les messagers-piétons devaient être versées au Trésor, à titre de subvention, jusqu'au 1er janvier 1833 au plus tard.

Ces dispositions furent mises en vigueur à partir du 1er avril 1830.

Les messagers des préfectures et des sous-préfectures et les piétons municipaux avaient vécu !

Il est curieux de mentionner que dans le Gard — et les mêmes faits se produisirent vraisembla-

Digitized by Google

blement partout — l'installation des boîtes n'eut pas lieu sans quelques difficultés[1]. C'est ainsi que beaucoup ne purent être placées que tardivement, les fournisseurs se trouvant en retard pour la livraison du matériel nécessaire.

Le Préfet recevait des réclamations de toutes parts et il répondait invariablement : « Les fers qui doivent servir à attacher les boîtes ne sont point arrivés ».

Quelques propriétaires récalcitrants ne voulaient point les laisser poser sur leurs immeubles.

La Maire d'Aigues-Vives trouvait celle de l'Administration inutile et refusait de la faire fixer parce que la commune en possédait une qu'il trouvait plus commode.

Enfin les maires de Poulx et de Cabrières n'ayant pas encore fait mettre les boîtes en place au mois de septembre, s'attirèrent de vifs reproches de l'Autorité préfectorale.

Mais c'étaient là des questions de détail. Nous ne les avons signalées que pour faire ressortir combien l'application d'une réforme des plus simples et des plus utiles est parfois l'objet de difficultés et de résistances injustifiées dont seuls peuvent se faire une idée exacte, ceux qui ont mission de les aplanir et de les vaincre.

La réforme était faite et bien faite. Elle marquait une des grandes étapes sur la route des progrès postaux. Désormais des facteurs ruraux parcourraient régulièrement toutes les campagnes et les communes non pourvues d'un bureau.

Bientôt après, d'ailleurs, cette mesure fut complétée par la création d'une distribution à domicile dans les communes siège d'un bureau, distribution assurée par les directeurs au moyen d'une allocation spéciale.

---

(1). — Arch. dép. Poste aux lettres. Dossier 7e. P. 5.

Digitized by Google

⁂

Nous avons dit que le trafic général progressait. La progression était due à un nouveau règlement sur les envois d'argent par la poste, en 1817 — [1] ; aux traités conclus avec les Offices postaux des Etats limitrophes; au service des courriers rendu journalier, comme nous l'avons vu en 1828; à la facilité donnée au commerce d'adresser à Paris les traites et effets à terme, sans aucun risque, au moyen de lettres dites « recommandées »; [2] — et aussi, dans une certaine mesure, aux bureaux créés de 1801 à 1829.

A défaut de statistique, nous trouvons une preuve dans la composition du personnel du bureau de Nimes à cette dernière date, que notre département n'était pas resté étranger au mouvement postal.

Ce personnel s'était élevé successivement de 2 unités en 1801 à 13 unités en 1829, dont 5 commis et 4 facteurs.

---

(1). — Le règlement de 1817 (24 février), créa véritablement le service des articles d'argent qui a pris depuis une importance colossale.
Jusqu'à cette époque on transportait les espèces déposées.

(2). — Ordonnance du 11 janvier 1829.

Digitized by Google

PÉRIODE DE 1831 à 1848

SERVICE RURAL RENDU JOURNALIER. — PLAINTES CONCERNANT CE SERVICE. — INTERDICTION AUX Cies DU GAZ A NIMES ET DU CHEMIN DE FER DE MONTPELLIER A NIMES DE PLACER DES BOÎTES AUX LETTRES SUR LA VOIE PUBLIQUE. — NOUVEAUX COURRIERS. — PREMIERS COURRIERS EN CHEMIN DE FER, EN 1842. — CRÉATIONS DE BUREAUX. — GRANDE RÉFORME POSTALE EN 1848 : UNIFICATION DU TARIF DES LETTRES ; TIMBRES-POSTE.

Un progrès en appelle un autre !

A peine avait-on eu le temps d'apprécier les bienfaits de l'organisation assurant une distribution tous les deux jours dans toutes les Communes dépourvues d'un bureau, qu'on ressentit le besoin de les faire visiter journellement par les facteurs ruraux.

C'est ce que décida la loi de Finances de 1832. Et les historiens postaux donnent cette date comme celle de cette nouvelle et importante amélioration. Mais, de même qu'il y a loin de la coupe aux lèvres,

Digitized by Google

du désir à la réalité, il y a loin parfois aussi d'une décision à son application intégrale.

Les recherches régionales, départementales ou locales sont intéressantes à ce point de vue, car elles permettent de compléter utilement les renseignements généraux de l'histoire.

L'article 47 de la loi précitée disait :

« Néanmoins, l'établissement du service journalier dans ces communes (celles dépourvues d'un bureau) n'aura lieu que successivement et en raison des besoins des localités, constatés par les délibérations des Conseils municipaux et les avis des Préfets et Sous-Préfets ».

Nous avons tenu à connaître les effets de ce « néanmoins », si restrictif. Ils valent la peine d'être mentionnés.

Quelques communes bénéficièrent d'une distribution quotidienne en 1833 et 1834.

Il fallut ensuite six ans (de 1834 à 1840) pour donner satisfaction à cent cinquante autres.

De 1840 à 1842, les dossiers regorgent de demandes qui restent sans suite, faute de crédits.

En 1845, 124 Municipalités attendaient l'application de la loi de 1832 [1] :

14	dans	l'arrondissement	de Nimes,
41	—	—	d'Alais,
34	—	—	du Vigan,
35	—	—	d'Uzès.

En 1855, après de nombreuses sollicitations et les vœux réitérés du Conseil général, il y avait encore 19 Communes dans la même situation.

Ce ne fut qu'en 1856 que le département du Gard tout entier put jouir du service rural journalier.

---

(1) Archives départementales, Poste aux lettres, Dossier 7e, p. 6.

Digitized by Google

Pour nous donc, ce Service fut créé de 1832 à 1856 et non en 1832. La différence a son importance.

On apprécia rapidement, avons-nous indiqué, les bienfaits du Service rural. Il ne faudrait pas en conclure qu'il fut, dès le début, exempt de toute critique. Il donna lieu au contraire à pas mal de réclamations et de plaintes dont nous trouvons l'écho dans une circulaire du Préfet du Gard aux Maires, en 1833 :

« Des plaintes fréquentes sont adressées à l'Administration sur l'inexactitude du Service des Postes et sur les retards que la correspondance officielle ou privée éprouve dans plusieurs cantons.

« D'après l'article 1er de la loi du 3 juin 1829, les facteurs ruraux doivent distribuer à domicile et recueillir de deux jours l'un au moins, les correspondances administratives ou particulières, ainsi que tous autres envois dont le transport est attribué à l'Administration des Postes. Je dois ajouter que depuis la promulgation de cette loi, un certain nombre de communes ont obtenu le bienfait d'un service journalier. En conséquence, la disposition de la loi portant « de deux jours l'un au moins » a cessé de leur être applicable. Pour elles, la distribution doit avoir lieu tous les jours, et tous les jours également les lettres doivent y être recueillies.

« Telles sont, M....., les obligations des facteurs ruraux et *nous devons tenir la main à ce qu'ils les remplissent exactement.*

« Je vous engage donc *à les surveiller activement,* à exiger d'eux qu'ils se présentent à la Mairie tous les jours d'arrivée ou de départ des dépêches et à les signaler à M. l'Inspecteur des Postes à Nimes, toutes les fois que vous aurez à vous en plaindre [1] ».

---

(1) Archives départementales, Recueil des Actes administratifs, 1833.

Digitized by Google

Il ressort de cette circulaire que les facteurs ruraux ne remplissaient pas leurs fonctions régulièrement. Cette situation amena l'Administration à faire placer dans les boîtes des lettres-timbres, dont ces sous-agents devaient prendre les empreintes à leur passage dans les Communes. On les obligea, en outre, à se présenter à la Mairie, avec ou sans correspondances, à chacune de leurs tournées.

Ainsi s'améliora peu à peu cette gigantesque organisation qui mettait le Pouvoir Central en communication journalière avec toutes les municipalités et tous les fonctionnaires.

Lorsque les irrégularités concernant le service rural disparurent, d'autres se manifestèrent. Les directeurs chargés de faire assurer la distribution dans la commune siège de leur bureau, au moyen d'une allocation spéciale, cherchèrent à réaliser des économies sur cette allocation et allèrent jusqu'à commettre de véritables abus au détriment du public. Pour y remédier, on décida, en 1845, et par mesure générale, que les distributions locales seraient, à l'avenir, comme les autres, confiées à des facteurs rétribués directement par l'Etat.

Nous croyons devoir mentionner à cette place un fait relatif aux boîtes aux lettres, le service de ces boîtes se rattachant à celui des facteurs.

En 1846, la Compagnie du Gaz, à Nimes, et celle du chemin de fer de Montpellier à Nimes ayant installé des boîtes aux lettres pour leurs propres besoins, dans plusienrs quartiers de Nimes, l'Administration des Postes invita le Préfet à les faire supprimer « *par mesure d'ordre public* ».

Il est certain que si des boîtes aux lettres étaient placées sur la voie publique par des industriels ou

Digitized by Google

des compagnies il pourrait en résulter des erreurs ayant des conséquences graves: retards, divulgations, spoliations et disparitions d'objets de correspondance. On ne saurait croire, d'ailleurs, combien est encore grande de nos jours la naïveté et l'ignorance de certaines personnes, en matière de poste. Il faut tenir compte aussi que beaucoup de lettres sont confiées à des enfants. Nous nous rappelons avoir vu à Lyon, il y a quelque vingt ans, une assez grande quantité de lettres jetées dans une cave à charbon du grand bureau situé place Bellecour, cave dont l'ouverture, un peu élevée au-dessus du niveau du trottoir, avoisinait celle de la boîte.

L'Administration prit donc une sage mesure, à notre avis, en se réservant le droit exclusif de faire placer des boîtes aux lettres sur la voie publique.

***

De nouveaux courriers étaient créés au fur et à mesure des besoins constatés, des sollicitations des régions intéressées et des vœux exprimés par le Conseil général.

Parmi ces vœux nous relevons notamment celui-ci, formulé en 1832 :

« Que des relais de poste aux chevaux de Nimes à Mende, sur la route royale n° 107, de Nimes à Moulins, soient montés comme ils le sont de Paris à Mende » (1).

Satisfaction fut donnée au Conseil général en 1834 et des relais établis à Lédignan, Saint-Jean-du-Gard, Le Pompidou, Florac et Molines.

(1). — Arch. dép. Pr. verb. Conseil général.

Digitized by Google

Puis on vit apparaître successivement :

En 1835. — Un courrier de Nimes à Aiguesmortes ; un autre de Nimes à Arles, par Bellegarde.

En 1841. — Un service de malle-poste entre Montpellier et Clermont-Ferrand, par Nimes ; un service de malle-poste entre Toulouse et Marseille, également par Nimes ; et un courrier de Nimes à Montpellier, par Calvisson et Sommières.

Le Gard arrivait ainsi à être bien desservi ; mais, jusqu'à cette époque, les courriers n'avaient marché qu'à pied, à cheval ou en voiture.

En 1842, nous en possédions deux en chemin de fer, faisant le trajet d'Alais à Nimes et à Beaucaire[1].

Voici ce que nous avons trouvé à ce sujet dans les délibérations du Conseil général :

« 1842. — Le Conseil apprend avec peine que l'Administration des Postes n'a pu s'entendre, pour le Service des dépêches, avec la Compagnie des chemins de fer du Gard. L'Administration a été obligée de faire un traité particulier avec un individu dont les obligations consistent à faire retirer les dépêches des bureaux de poste de Nimes, d'Alais et de Beaucaire, ayant respectivement ces trois villes pour destination et à les confier à des préposés à sa solde, *qui les accompagnent en prenant place dans les locomotives*, d'une ville à l'autre.

« Il résulte, de ce mode vicieux, que la Cie des Chemins de fer du Gard, n'étant pas intéressée dans ce Service, ne retarde pas d'une seule seconde le départ de ses trains. De là, des inconvénients graves dans les combinaisons entre les heures de départ et d'arrivée des dépêches.

(1 Cette ligne fut construite sous la direction de M. Talabot, notre distingué ingénieur et compatriote.
Les diverses sections furent ouvertes, savoir :
Beaucaire-Nimes en 1839 ;
Nimes-Alais en 1840 ;
Alais-La Grand'Combe en 1841.

Digitized by Google

« Le Conseil ne peut qu'exprimer le vœu de voir cesser un pareil état de choses. »[1]

Voyez-vous ces Courriers prenant place « *dans les locomotives*, » à défaut de voitures à voyageurs (il n'en existait pas encore)? Ils devaient quitter leur place, peu enviable, à l'état de négrillons. Et dire qu'aujourd'hui les postiers ambulants voyagent dans des vagons de dix-huit mètres de longueur, pourvus de casiers, de tablettes, de sièges, de water-closet, de réchauds à gaz, de lampes électriques, et qu'ils ne sont pas entièrement satisfaits!

Comme le bien-être et le progrès rendent exigeants!

En ce qui concerne la critique visant la Cie des Chemins de fer du Gard, nous sommes amenés à déclarer qu'elle pourrait encore, de nos jours, et dans bien des cas, s'appliquer aux diverses Compagnies. Celles-ci se désintéressent du Service postal et il est souvent difficile, si non impossible, d'obtenir d'elles des améliorations reconnues cependant nécessaires.

Un point tout particulier mérite d'être mis en lumière. Nous croyons pouvoir revendiquer l'honneur pour notre département d'avoir eu les premiers courriers en chemin de fer.

Cette revendication s'appuie sur les faits suivants:

1° En 1842, on ne comptait encore en France qu'une douzaine de lignes ou tronçons de lignes ferrées;

2° La ligne d'Alais à Nimes et à Beaucaire était une des plus longues (68 kil.) et elle avait l'avantage

(1) Archives départementales, Proc. verb., Conseil général.

Digitized by Google

de desservir trois centres importants ayant chacun un bureau de poste ;

3° L'organisation sur cette ligne d'un service de courriers prenant place « dans » la locomotive, à défaut de voitures à voyageurs, est le fait d'un entrepreneur audacieux et non de l'Administration ;

4° Enfin, d'après A. Belloc, dont l'histoire sur « *Les Postes Françaises* » est très documentée, la première expérience du service en chemin de fer n'aurait été faite qu'en 1844, sur la ligne de Paris à Rouen, « dans des vagons à bagages ouverts à tous les vents et ne contenant d'abord qu'un simple coffre à dépêches, puis des tablettes et des casiers[1] ».

Nous ajouterons que les inconvénients signalés par le Conseil général ne cessèrent que par le retour à l'emploi de courriers en voiture. Ce ne fut qu'en 1848 que l'Administration créa définitivement un courrier en chemin de fer, de Nimes à Beaucaire, qui permettait d'avoir trois départs par jour entre ces deux villes.

Nous commençions à être loin des trois départs par semaine existant en 1801.

*
* *

L'organisation du service rural facilita considérablement les relations épistolaires, privées et

(1). Belloc, *Les Postes Françaises*, Paris 1886 (page 535).

Digitized by Google

commerciales, et entraina indirectement la création de nouveaux établissements de poste :

En	1837 : Vauvert...	*distribution*
—	1838 : Lasalle.....	*id.*
—	1839 : Laval [1].....	*recette*
—	1839 : Sumène.....	*distribution*
—	1840 : Connaux.....	*id.*
—	1841 : Lussan.....	*id.*
—	1841 : Trèves.....	*id.*
—	1842 : Alzon.....	*id.*
—	1842 : St-André-de-Valborgne	*id.*
—	1845 : Quissac.....	*recette*
—	1845 : Saint-Chaptes.....	*distribution*
—	1845 : Saint-Mamert.....	*id.*
—	1845 : Uchaud.....	*id.*

Il convient de faire remarquer ici que les distributions avaient un service limité : elles assuraient, comme leur nom l'indique, la distribution des correspondances arrivantes et recueillaient celles destinées à l'expédition, souvent par l'intermédiaire de la recette voisine.

Dans l'intérêt des populations, le Conseil général demanda, dès 1840, l'extension des attributions de ces bureaux. Son vœu ne fut pas suivi d'effet immédiat. Toutefois, l'Administration tint compte des besoins des Communes et transforma en recettes les distributions de :

Lasalle	en 1841
Lédignan.....	— 1842
Valleraugue	— 1842
Vauvert.....	— 1842
Sumène	— 1844

(1) La recette créée à Laval en 1839, fut transférée à La Grand'-Combe en 1845.

Digitized by Google

Trèves	— 1844
Saint-André-de-Valborgne	— 1845
Saint-Chaptes	— 1847

En 1848, par suite de ces créations et transformations, le nombre des recettes du département s'était élevé à 32 et celui des distributions à 4 (dont 33 dans des chef-lieux de canton).

Cette même année le personnel du bureau de Nimes comprenait *30 unités*[1], au lieu de 13 en 1829 et 2 en 1801.

Ces chiffres ne montrent-ils pas, aussi bien que de nombreuses et savantes statistiques, le développement constant du trafic postal?

***

Nous venons de faire allusion au développement constant du trafic postal dans le Gard. Il convient d'indiquer aussi que ce développement était général. Il était dû aux facilités résultant de la distribution des correspondances à domicile dans toutes les communes ; à la multiplication des journaux et ouvrages périodiques par suite de la réduction de la taxe à 4 centimes par feuille, au lieu de 5 centimes, et à 2 centimes au lieu de 2 centimes et demi suivant qu'ils étaient destinés aux départements d'origine ou aux autres départements [2]; à l'établissement de paquebots-poste à vapeur d'abord entre

(1) D'après l'Annuaire du Gard : 1 inspecteur, 1 sous-inspecteur, 1 directeur-comptable, 8 commis et 19 facteurs, dont 8 pour la ville et les autres pour la banlieue.

(2) Loi du 14 Décembre 1830.

Digitized by Google

Douvres et Calais [1], puis, en 1837, dans la Méditerranée, entre Marseille, Constantinople et les Echelles du Levant; et aussi par l'amélioration des moyens de transport rendant les voyages moins pénibles, les relations commerciales plus nombreuses.

Une nouvelle et grande réforme s'imposait : celle d'une taxe uniforme pour les lettres, dont Emile de Girardin avait formulé le principe, dès 1832.

Cette question fut portée pour la première fois devant la Chambre des députés en 1839.

Au cours de cette même année, elle prit place dans les délibérations d'un certain nombre d'assemblées départementales.

Voici ce qu'en pensait celle du Gard [2] :

« D'accord en cela avec sa Commission et M. le Préfet, le Conseil ne croit pas qu'il y ait lieu à apporter aucune autre modification à la taxe des lettres, si ce n'est la suppression du décime rural. Cette surtaxe uniforme frappe, le plus souvent, d'une façon fort illégale, des localités peu éloignées, et pèse, généralememt d'une manière assez lourde, sur la classe pauvre de la campagne et sur les petits propriétaires ruraux que la *philanthropie* du Conseil tient à entourer d'une juste protection. »

C'était évidemment bien de demander la suppression du décime rural, mais le Conseil eût fait preuve d'une philanthropie plus grande en demandant l'uniformité de la taxe des lettres et la suppression du tarif kilométrique suranné et impraticable.

C'est ce qu'il comprit et fit en 1841 en s'associant aux vœux exprimés par la moitié environ des assemblées départementales.

(1) Loi du 2 Juillet 1835.

(2) Arch. dép. Procès-verbal. Conseil général.

Digitized by Google

A partir de 1841, la question fut reprise par les députés à chaque législature et chaque fois le Ministre des Finances se montrait intraitable, malgré les nombreuses pétitions reçues, les vœux des Conseils généraux et les résultats connus de la réforme réalisée en Angleterre en 1840 (taxe initiale uniforme de 10 centimes pour les lettres).

Cependant, en 1846, un premier pas fut fait dans la voie des améliorations. On supprima le décime rural [1].

Enfin, le 24 août 1848, on vota la réforme depuis si longtemps sollicitée. Elle comportait notamment l'unification de la taxe des lettres pour l'intérieur de la France, la Corse et l'Algérie, et l'affranchissement au moyen de « timbres et cachets » [2].

Une lettre du poids de 7 g. 1/2 ne devait plus payer que 20 centimes alors que, d'après le tarif de 1827, sa taxe variait de 2 à 12 décimes.

C'était une différence moyenne de plus de 50 p. % en moins et la facilité d'affranchir les correspondances au départ et sans être tenu de se présenter dans un bureau de poste.

Comme le disait M. Etienne Arago dans un rapport au Ministre des Finances, « des hasards parlementaires, un certain mépris des intérêts généraux, une indifférence malheureuse pour le bien-être et le développement intellectuel du peuple avaient réservé à la République la gloire de cette généreuse et fraternelle réforme ».

---

(1) Loi du 3 juillet 1846.

(2) Nous croyons intéressant pour les collectionneurs de rappeler que les premiers timbres émis étaient de 20 centimes, 40 centimes et 1 franc.

Digitized by Google

PÉRIODE DE 1849 A 1869

COMMUNICATIONS POSTALES PAR CHEMINS DE FER. — SERVICE JOURNALIER ENTRE MARSEILLE ET MONTPELLIER EN 1852 ET ENTRE NIMES ET PARIS EN 1855. — PREMIER BUREAU AMBULANT TRAVERSANT LE DÉPARTEMENT EN 1864. — AMÉLIORATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL. — ACCROISSEMENT DU TRAFIC. — NOUVEAUX BUREAUX. — DEUX DISTRIBUTIONS PAR JOUR DANS LA PLUPART DES COMMUNES POURVUES D'UN BUREAU ET QUATRE DISTRIBUTIONS A NIMES EN 1855. — DISTRIBUTION FRAUDULEUSE DES CORRESPONDANCES ET ABUS DE FRANCHISE. — CRÉATION DE DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES EN 1864.

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, qu'un essai de courrier en chemin de fer avait été tenté en 1842 entre Alais, Nimes et Beaucaire et qu'un service définitif avait été inauguré sur cette ligne en 1848.

A partir de cette date, nous entrons dans ce qu'on pourrait appeler la période des chemins de fer : désormais le progrès postal est intimément lié au développement des voies ferrées, en même temps qu'à la multiplication et à la vitesse des trains.

Digitized by Google

C'est ainsi qu'en 1849 on obtient trois courriers par jour entre Montpellier, Lunel et Nimes, et quatre en 1851 [1].

Les gardes du chemin de fer prêtaient alors leur concours à l'Administration des Postes pour la réception et l'expédition des dépêches dans les gares servant de point d'attache à des courriers à pied ou à voiture. Ceux de Nimes, d'Uchaud, de Vergèze et de Gallargues étaient dans ce cas.

En 1852, après raccordement par la traversée du Rhône, des lignes d'Avignon à Marseille et de Beaucaire à Montpellier, on établit un service postal journalier par chemin de fer entre Marseille et Montpellier.

Les malles-poste roulaient toujours sur les routes de Paris à Nimes par Lyon et Pont-Saint-Esprit ; de Paris à Nimes par le centre avec passage à Mende, Florac, Saint-Jean-du-Gard et Lédignan ; de Bordeaux à Marseille par Toulouse, Montpellier, Nimes et Arles ; de Toulouse à Avignon par Montpellier, Nimes, Lafoux et La Bégude.

Cette situation ne devait pas tarder à se modifier avantageusement. Les constructions de voies ferrées étaient poussées partout avec une activité dévorante et de nouveaux tronçons étaient livrés de mois en mois à la circulation. Ceux de Lyon à Valence et de Valence à Avignon mis en exploitation en 1854 et 1855 permirent l'organisation, dès 1855, d'un service de bureau ambulant sur la grande ligne de Paris. Aussitôt après, Nimes et la plupart des bureaux du département jouirent de deux communications quotidiennes et rapides avec la Capitale.

Quel beau résultat ! Et comme nous étions véritablement loin des trois courriers par semaine existant au commencement du siècle ! Aussi

---

(1) Annuaire du Gard, 1849 à 1855. La ligne de Montpellier à Nimes fut ouverte en 1845.

Digitized by Google

peut-on dire que l'année 1855, marque une date importante pour l'histoire des Postes du Gard.

Un peu plus tard, en 1857, le bureau ambulant de Bordeaux à Toulouse put circuler jusqu'à Cette[1] et faciliter ainsi le transport et l'échange des dépêches entre la ligne des Pyrénées et celle de Paris à Marseille.

C'est à cette époque que remonte la fusion des chemins de fer français en six grandes compagnies et la réduction progressive des malles-poste et des chaises de poste. Il n'en reste plus guère aujourd'hui que de légendaires souvenirs.

Le Conseil général, soucieux des intérêts du département, intervenait de temps en temps auprès de l'Administration des Postes.

En 1863, il demanda un wagon-poste sur la ligne de Cette à Tarascon, « comme ceux existant sur les lignes de Paris à Marseille et de Cette à Bordeaux[2] ».

Le Ministre des Finances répondit à ce sujet à M. le Préfet le 14 Décembre 1864 :

.....

« Les bureaux ambulants qui présentent des avantages réels sur les lignes d'une certaine importance où la durée des parcours est utilisée au travail des correspondances de route, n'ont pas de raison d'être sur les courts trajets où la transmission des correspondances s'effectue, comme entre Cette et Tarascon, au moyen de dépêches closes,

(1) La section de Toulouse à Cette ne fut livrée à l'exploitation qu'en 1857.

(2) Arch. dép. Procès-verbal. Cons. gén. 1863-1864-1865.

Digitized by Google

transportées par des courriers-convoyeurs, alors surtout que les ordinaires sont suffisants ».

Le Ministre ajoutait :

« La ville de Nimes, où la dernière levée n'a lieu qu'à neuf heures du soir (au bureau de ville) est mieux partagée qu'un grand nombre de localités, mieux que Paris notamment, où les lettres déposées à l'hôtel des Postes pour les départs du soir ne sont reçues que jusqu'à 6 heures ».

Il est intéressant d'indiquer ici que les correspondances de Nimes pour Paris étaient distribuées dans la Capitale le matin ou le soir suivant qu'elles partaient à midi ou à minuit environ.

Les renseignements qui précèdent relatifs à la dernière levée dénotent qu'on attachait une grande importance aux heures de départ des courriers.

Cette considération amena l'Assemblée départementale à exprimer le désir, en 1864, de voir les boîtes mobiles de gare levées pour les trains de nuit se dirigeant sur Paris, Marseille et Bordeaux. Elle renouvela, à cette occasion, sa demande d'un wagon-poste sur la ligne de Tarascon à Cette.

Satisfaction lui fut donnée l'année suivante.

En 1869, le département était déjà favorisé au point de vue des chemins de fer par rapport au développement total du réseau français : il comptait les lignes de Tarascon à Cette, de Bessèges à Alais, de Nimes à Langogne et d'Arles à Lunel. Grâce à ces lignes, les communications postales s'étaient considérablement améliorées.

Digitized by Google

***

Pendant que les Compagnies de chemins de fer développaient leurs réseaux et devenaient les plus précieux auxiliaires de l'Administration des Postes, celle-ci ne restait pas inactive. Elle créait des services maritimes postaux (1) ; utilisait, en la subventionnant, la navigation commerciale pour le transport des correspondances ; organisait le service des bureaux ambulants sur toutes les grandes lignes (2) ; réduisait les tarifs des journaux, des imprimés, des échantillons et des papiers d'affaires (3) ; autorisait l'expédition de valeurs déclarées (billets de banque, bons, coupons de dividende et d'intérêt au porteur, etc.,(4) ; prenait des mesures pour l'expédition des journaux en dernière limite d'heure (5) ; fixait à dix centimes la taxe des lettres nées et distribuables dans la circonscription d'un même bureau, et diminuait de 2 à 1 0/0 le droit à percevoir sur les envois d'argent (envois par mandats-poste (6)).

Toutes ces mesures donnèrent un tel essor au trafic postal que le produit de la taxe des correspondances pour toute la France s'éleva de 36 millions en 1849, à 52 millions en 1857, malgré la réduction

(1) Lois des 5 juillet 1850 et 8 juillet 1851.

(2) Décision ministérielle du 8 août 1854.

(3) Loi du 25 juin 1856.

(4) Loi du 4 juin 1859.

(5) Arrêté ministériel du 25 novembre 1854.

(6) Loi de Finances du 2 juillet 1862 (Le droit de 2 0/0 remontait à 1846 — loi du 3 juillet. — Précédemment ce droit était de 5 0/0 — loi du 24 février 1817).

Digitized by Google

des tarifs réalisée en 1856, et à 86 millions en 1869[1]. Cet essor eut sa répercussion dans le personnel de Nimes et d'Alais, les deux centres les plus importants du département, personnel qui fut porté: pour Nimes, de 30 unités en 1848 à 35 unités en 1869 ; pour Alais, de 12 unités en 1854 à 16 unités en 1869.

L'Administration dut aussi créer de nouveaux bureaux, d'autant plus nombreux que leur exploitation devenait moins onéreuse par suite de la réduction des parcours des courriers à pied ou en voiture pour les localités peu éloignées du chemin de fer ou possédant une gare ou seulement une station.

En voici la liste pour le Gard.

Distributions :

1849 Codognan
1851 Vézénobres
1854 Aramon
1856 Bessèges
1857 Portes
1858 Marguerittes
1861 Boucoiran
1862 Goudargues
1864 Aigues-Vives
1864 Saint-Geniès-de-Malgoirès
1866 Générac
1866 Montfrin
1867 Aimargues
1868 Chamborigaud
1868 Saint-Jean-de-Maruéjols

(1) A Belloc. Les Postes Françaises. Paris 1886.

Digitized by Google

Distributions transformées en bureaux de plein exercice.

1849 Uchaud
1855 Codognan
1857 Vézénobres
1858 Aramon
1860 Bessèges
1860 Lussan
1866 Aigues-Vives
1866 Portes (1)
1867 Marguerittes
1867 Saint-Mamert
1868 Saint Geniés-de-Malgoirès
1869 Alzon

Créations de bureaux de plein exercice.

1860 Vergèze
(en remplacement de Codognan, supprimé).

Créations de Facteurs-boîtiers (2).

1860 Manduel
1864 Bellegarde

Ces créations et transformations portaient à 53 le nombre des établissements de poste existant en 1870. Ils se répartissaient comme suit :

Arrondissement de Nimes 17,
— d'Alais 15,
— d'Uzès 11,
— du Vigan 10.

(1) Le bureau de Portes fut transféré à La Vernarède en 1869 ou 1870.

(2) Ces facteurs effectuaient, comme les gérants des bureaux dits « Distributions », la distribution des correspondances reçues et l'expédition de celles recueillies dans les boites. Ils devaient prendre plus tard la dénomination de facteurs-receveurs.

Digitized by Google

***

Chaque nouvel établissement ouvert entraînait le remaniement des tournées de distribution jugées excessives et la nomination de quelques facteurs de plus. C'est ainsi qu'on arriva, en 1856, à faire bénéficier toutes les communes du département du service rural journalier dont l'organisation était poursuivie depuis 1832 [1].

En même temps que cette organisation complète se réalisait, lentement mais méthodiquement, la plupart des communes siège d'un bureau obtenaient, grâce à l'accélération des moyens de transport, une deuxième distribution journalière.

En 1855 [2], après la mise en fonctionnement du bureau ambulant de Paris à Marseille, ces mêmes communes recevaient les correspondances de Paris le lendemain de leur expédition. Le même courrier était distribué le surlendemain de l'expédition dans toutes les communes rurales.

Nimes qui avait joui d'une deuxième distribution dès l'apparition des premiers courriers en chemin de fer en eut quatre en 1855, soit une de plus qu'actuellement (7 h. m. ; 11 h. m. ; 3 h. s. ; 6 h. s,).

C'était merveilleux !

Pour apprécier ces résultats comme il convient, il est bon de se souvenir qu'il n'existait aucun service de distribution avant 1830 (sauf à Nimes) et qu'avant l'emploi du chemin de fer une lettre expédiée de la Capitale ne pouvait être reçue à Nimes que le quatrième jour. On avait bien, il est vrai, pour des affaires exceptionnelles ou urgentes, le moyen d'utiliser la voie télégraphique ; mais ce

(1) Voir page 20.
(2) Annuaire du Gard. 1855.

Digitized by Google

mode de correspondance, inaugurée dans le Gard en 1853, était encore trop onéreux et partant peu employé [1].

On peut donc s'imaginer avec quelle joie dut être accueillie l'apparition du premier train postal de Paris à Marseille permettant de recevoir à Nimes dans trente-six heures et moyennant la modique taxe de vingt centimes une lettre originaire de la Capitale.

***

Malgré les facilités données au public et la réduction des tarifs, on découvrit, en 1855, que les gardes-champêtres, appelés à faire respecter la loi, étaient dans certaines localités les premiers à la violer. Ils s'étaient fait les auxiliaires clandestins des facteurs et distribuaient en fraude des lettres et des imprimés.

Dans une circulaire en date du 12 septembre, le Préfet du Gard disait aux Maires: [2]

.....

« Je vous prie de faire connaître aux gardes de votre Commune que le transport des lettres, journaux et imprimés rentre dans le *service exclusif* de la poste, et qu'une infraction à cette règle, de la part d'un garde-champêtre, entraînerait sa *révocation*, outre les poursuites que l'Administration des Postes est en droit d'exercer pour les peines prononcées par la loi. »

---

(1) Une dépêche de 1 à 15 mots coûtait 2 francs, plus de 0 f. 10 par myriamètre calculé à vol d'oiseau et 1 franc pour distribution à Paris et 0 f. 50 en province.

(2) Arch. dép, Recueil des actes administratifs, 1855.

Digitized by Google

Si les gardes-champêtres distribuaient des correspondances illicitement, les Maires en expédiaient aussi de la même façon et l'Autorité préfectorale dut les rappeler en 1857 (11 juillet) [1] à l'application des instructions relatives aux franchises à la suite de plaintes formulées par l'Inspecteur départemental et de nombreux procès-verbaux dressés par les agents.

Voici les principaux passages de cette autre circulaire.

.....

« Des contestations s'élèvent journellement au sujet d'envois en franchise de publications d'intérêt purement local, d'avis, d'affiches, de programmes émanés de sociétés ou œuvres qui ont obtenu, à un titre quelconque, les encouragements de l'Autorité, mais qui ne peuvent prétendre au caractère de service public. »

.....

« C'est surtout sur les *abus de contre-seing* commis par des maires que portent les plaintes de l'Administration. »

Ces abus de franchise nous remettent en mémoire une anecdote qu'on se racontait, il y a quelque trente ans, dans les bureaux d'un de nos départements limitrophes.

Un Commandant de gendarmerie ayant oublié ses bottes dans un chef-lieu de canton où il venait de passer une petite revue, le Brigadier se demanda comment il pourrait bien les lui faire parvenir.

Les expédier en port dû, se dit-il, c'est risquer de m'attirer des reproches. Payer le port, c'est

(1) Arch. dép. Recueil des actes administratifs. 1857.

Digitized by Google

risquer d'en perdre le montant que je n'oserai pas réclamer.

Alors une idée lumineuse lui vint à l'esprit. Les bottes, pensa-t-il, sont, après tout, des objets de service. Pourquoi n'userai-je donc pas de la franchise postale qui m'est octroyée pour les envoyer à son propriétaire ? Et il confectionna aussitôt deux paquets ficelés, scellés et contresignés sur lesquels il n'eut garde d'oublier les mentions sacramentelles : « Confidentiel, nécessité de fermer », au-dessus de sa signature.

Le poids et le volume des paquets parurent bien un peu extraordinaires au receveur de la poste de départ, mais il n'en tira aucune suspicion de fraude. Il n'en fut pas de même au bureau du chef-lieu du département où les employés eurent vraisemblablement plus de flair et provoquèrent l'ouverture des paquets confidentiels qui aboutit à la découverte des bottes du Commandant.

Depuis les faits que nous venons de citer les tarifs ont encore été réduits et les franchises étendues. Les fraudes en matière de transport et de distribution des correspondances nous paraissent avoir disparu. Nous n'osons pas dire qu'il en est de même des abus de franchise.

***

Jusqu'en 1854, le service départemental des Postes fut dirigé par un Inspecteur seul. A cette époque on dut lui adjoindre un commis et un brigadier-facteur. La même obligation se fit sentir dans presque tous les départements.

Digitized by Google

Dix ans plus tard, et malgré le concours de ces agents, on reconnut que les Inspecteurs ne pouvaient plus faire face à tous les travaux qui leur incombaient, absorbés qu'ils étaient de plus en plus par leurs vérifications au dehors. Quand ils quittaient leur résidence, le service était livré à un commis souvent encore jeune et inexpérimenté.

Les créations de bureaux, le remaniement des tournées des facteurs, les modifications des itinéraires des courriers à la suite de l'ouverture de lignes ferrées nécessitaient, d'ailleurs, de laborieuses études, pendant que le contrôle de la comptabilité devenait plus long, que le recrutement des comptables, des commis et des facteurs constituaient une aggravation de travail et que les rapports entre l'Administration centrale d'une part et l'Autorité départementale de l'autre se multiplaient en raison du nombre toujours croissant des affaires à traiter.

Une nouvelle organisation s'imposait : l'Administration créa en 1864 les directions départementales.

Celle du Gard fut composée d'un directeur, chef de service, d'un inspecteur, d'un commis et d'un brigadier-facteur.

Les gérants des bureaux de plein exercice qu'on avait jusque-là appelés directeurs prirent le nom de receveurs.

La création des directions départementales constitue une preuve de plus du développement constant des services pendant la période que nous venons d'étudier.

Digitized by Google

PÉRIODE DE 1870 A 1900

Conséquences de la Guerre de 1870-1871. — Création de 10 Bureaux et de Lignes ferrées améliorant le service, 1870 a 1877. — Fusion des services postaux et télégraphiques dans les petits bureaux, 1873. — Ministère des postes et des télégraphes et fusion complète des postes et des télégraphes, 1878. — De 1878 a 1900, nombreuses créations de bureaux, de courriers, de distributions. — Importante réforme des tarifs, série d'innovations. — Développement colossal de tous les services. — Trafic postal et personnel en 1900. — Une constatation. — Quels pourront être les progrès du XX^me^ siècle ?

Nous voici maintenant arrivés à l'année terrible. La guerre, l'horrible guerre de 1870-1871, arrêta la progression ascendante du mouvement postal, la vie commerciale et industrielle de la Nation étant pour ainsi dire suspendue.

Lorsque la paix fut conclue, la Patrie se trouva mutilée et épuisée. Il semblait qu'elle ne devait

Digitized by Google

jamais plus se relever de ses malheurs. Le Gouvernement et le Parlement durent se recueillir et prendre des mesures pour faire face aux nécessités budgétaires, aux engagements pris.

La création de nouvelles ressources pour le Trésor s'imposait. L'augmentation des taxes postales se présenta comme un des moyens indiqués et la loi du 24 août 1871 éleva tous les tarifs (1).

Ce fut un fâcheux mais fatal retour en arrière.

On éprouva bientôt après le besoin d'atténuer les effets de cette situation.

Dès 1872 (loi de Finances), on ramena à 1 p. % le droit des mandats et on adopta la carte postale, déjà en usage dans d'autres pays, avec la taxe de 15 centimes qui présentait une sérieuse économie sur celle de la lettre simple (25 cent.). Puis on réduisit le minimum de la taxe des échantillons à 15 centimes en 1873 et à 5 centimes en 1875 (2). Enfin, les taxes internationales, jusque là élevées et variables suivant les pays, furent abaissées et unifiées pour tous les Etats adhérents au Congrès de Berne en 1874 (3).

***

Malgré ces réductions successives de tarifs, le produit de la taxe des correspondances reprit, à partir de 1872, sa progression normale. Il passa de

---

(1) *Principales taxes* : lettres simples 25 cent. au lieu de 20; droit fixe des chargements 50 cent. au lieu de 20; droit des mandats 2 p. 0[0 au lieu de 1 ; échantillons 30 cent. minimum au lieu de 1 cent. par 5 grammes jusqu'à 50 grammes.

(2) Lois de Finances des 29 Décembre 1873 et 3 Août 1875.

(3) La loi du 23 Août 1875 sanctionna les dispositions du traité de Berne. *Taxes principales* : Lettres simples, 15 gr., 30 cent.; papiers d'affaires, 5 cent. par 50 gr.; cartes postales, 15 cent.

Digitized by Google

86 millions en 1871 à 119 millions en 1877, pour toute la France. Mais comme il fallait réaliser des économies, les améliorations concernant l'organisation, le personnel, le matériel furent rares pendant cette période.

Pour le Gard, nous n'avons guère à signaler que l'ouverture d'une dizaine de bureaux et la transformation de certains autres.

Recettes créées

1873. — Rochefort-du-Gard.
1874. — Salindres.
1876. — Moussac.
1877. — St-Julien-de-Cassagnas.
1877. — St-Laurent-d'Aigouze.

Etablissements de facteurs-boîtiers créés

1877. — Beauvoisin.

Distributions

1870. — Brouzet-les-Alais.
1872. — Laudun.
1872. — St-Julien-de-Peyrolas.
1872. — St-Quentin-la-Poterie (1).

Distributions ou Etablissements de facteurs-boîtiers transformés en Recettes.

1871. — Générac.
1872. — Aimargues.
1872. — Bellegarde.

(1) Ces distributions furent les dernières créées. Aux termes d'une décision ministérielle du 8 Juillet 1873, il ne devait plus y avoir que deux sortes de bureaux : les Recettes de plein exercice et les établissements de Facteurs-receveurs.

Digitized by Google

1872. — Chamborigaud.
1872. — Montfrin.
1873. — Manduel.
1874. — Boucoiran.
1874. — Brouzet.
1874. — Connaux.
1874. — Goudargues.
1874. — St-Jean-de-Maruéjols.
1874. — St-Julien-de-Peyrolas.
1874. — St-Quentin-la-Poterie.
1877. — Laudun.

Si le nombre des bureaux ne s'était pas sensiblement augmenté de 1870 à 1877, les communications postales du département n'en avaient pas moins été rendues plus faciles et plus rapides dans un grand nombre de cantons grâce à la mise en exploitation de plusieurs lignes ou sections de lignes ferrées :

Robiac à Gagnières, en 1871 ;
Ganges à Valleraugue, en 1872 ;
Nimes à Aiguesmortes, en 1873 ;
Ganges au Vigan, en 1874 ;
Alais à l'Ardoise, en 1875 ;
Le Teil à Gagnières, en 1876.

Ces lignes permirent d'étendre à un certain nombre de communes le bénéfice d'une deuxième distribution quotidienne.

La fusion des bureaux télégraphiques avec les bureaux de poste peu importants, décidée en 1873, se poursuivit d'ailleurs méthodiquement et constitua une facilité pour le public souvent appelé à faire simultanément des opérations postales et télégraphiques.

Digitized by Google

⁂

Nous avons examiné isolément la période de 1870 à 1877 pour bien la détacher de la suivante.

A partir de 1878, la Poste, en effet, entre dans une nouvelle phase de son histoire. Elle est fusionnée complètement avec l'Administration des Télégraphes et placée sous la haute direction d'un Sous-Secrétaire d'Etat.

Cette mesure, déjà préconisée à diverses reprises, indique la place que tenait dans les préoccupations du Gouvernement le souci du développement de ces importants services. Elle fut, du reste, féconde en résultats.

Dès le 6 Avril 1878, le Sous-Secrétaire d'Etat, M. Cochery, fit adopter une importante réforme des tarifs [1], notamment la réduction de la taxe des lettres à 15 centimes.

Il facilita la création de Recettes et d'établissements de Facteurs-receveurs en permettant aux Communes d'obtenir la concession d'un bureau moyennant certaines subventions [2].

Il organisa ensuite deux services devenus très importants : celui du recouvrement des effets de commerce (1879) et celui de la Caisse Nationale d'Epargne (1882).

Puis ce fut, jusqu'en 1900, une série ininterrompue d'innovations dont nous ne citerons que les princi-

---

(1) *Taxes principales :* Lettres simples, 15 cent. au lieu de 25 ; Cartes postales, 10 cent. au lieu de 15 ; imprimés, 1 cent. au lieu de 2 ; droit proportionnel sur les valeurs déclarées 10 cent. au lieu de 20.

(2) Arrêtés ministériels des 30 Mars 1879 (pour les Facteurs-Receveurs) et 15 Juin 1879 (pour les recettes).

Digitized by Google

pales : extension du service des Mandats télégraphiques ; création des Mandats-cartes, des Mandats d'abonnement aux journaux et des Bons de Poste ; participation des Receveurs de Poste aux opérations concernant la Caisse Nationale des Retraites pour la vieillesse ; extension du service des Recouvrements internationaux ; réception et expédition des colis postaux dans certains bureaux éloignés des voies ferrées ; vente par l'Administration de cartes postales avec réponse payée, de cartes-lettres, d'enveloppes et de bandes timbrées ; admission de cartes postales de l'industrie privée, notamment des cartes illustrées, dont l'emploi s'est tellement vulgarisé qu'il constitue aujourd'hui une sérieuse source de revenus pour les éditeurs, les vendeurs et l'Administration ; enfin la création de Recettes auxiliaires destinées à décharger les guichets des grands bureaux, dans les villes, et à faciliter les opérations postales aux populations des campagnes.

Ces innovations et la réduction des tarifs donnèrent une formidable impulsion à tous les services et entraînèrent le développement des moyens d'exploitation.

Bureaux de Poste

De 1878 à 1900, on ouvrit dans le Gard 26 Recettes, 27 établissements de Facteurs-Receveurs et 11 Recettes auxiliaires, soit un total de 64 bureaux, chiffre égal à celui de tous les établissements existant en 1877 et trois fois plus élevé que celui des bureaux existant au commencement du siècle (22).

Il en existait 125 en 1900 [1].

---

(1) La liste complète et par ordre alphabétique de ces Bureaux se trouve à la fin de notre travail.

Digitized by Google

Ces constatations méritent d'être soulignées.
Voici la liste des nouveaux Bureaux.

Recettes de plein exercice

1878. — Castillon-de-Gagnières.
1879. — Bez et Esparron.
1880. — Aubais.
1880. — Robiac.
1881. — Arre.
1881. — Aulas.
1881. — Le Cailar.
1881. — Meyrannes[1] (section de Molières-sur-Cèze).
1881. — Tavel.
1882. — Milhaud.
1883. — Bouillargues.
1883. — Clarensac.
1883. — Saint-Laurent-la-Vernède.
1884 — Codognan.
1884. — Nimes (succursale boulevard Gambetta).
1884. — Saint-André-de-Majencoules.
1884. — Vallabrègues.
1885. — Bezouce.
1887. — Bernis.
1887. — Pompignan.
1889. — Congéniès.
1890. — Redessan.
1891. — Comps.
1893. — Le Grau-du-Roi.
1893. — Montaren.
1899. — Cavillargues.

(1) Meyrannes étant devenu commune en 1882, le Bureau concédé à Molières-sur-Cèze passa dans cette commune et prit son nom.

Digitized by Google

Etablissements de Facteurs-Receveurs (1)

1878. — L'Estréchure.
1878. — Saumane.
1878. — Saint-Florent-sur-Auzonnet.
1879 — Gallargues.
1886. — Le Martinet (section de Saint-Florent-sur-Auzonnet).
1887. — Saint-Laurent-le-Minier.
1887. — Vic-le-Fesq.
1891. — Jonquières-et-Saint-Vincent.
1891. — Saint-Césaire.
1893. — Monoblet.
1893. — Orsan.
1893. — Saint-Gervais.
1894. — Langlade.
1894. — Les Mages.
1894. — Meynes.
1895. — Saint-Géniès-de-Comolas.
1895. — Saint-Jean-de-Valériscle.
1896. — Junas.
1898. — Aumessas.
1898. — Vers.
1899. — Fontanès.
1899. — Ners.
1899. — Ribaute-les-Tavernes.
1900. — Dourbies.
1900. — Lanuéjols.
1900. — Sernhac.
1900. — Saint-Maurice-de-Cazevieille.

Recettes Auxiliaires

1893. — Saint-Christol-lès-Alais (2).
1894. — La Levade.

---

(1) Nouvelle dénomination des anciens Facteurs-boitiers. Elle définit mieux les fonctions.

(2) Recette supprimée de 1895 à 1898 et définitivement en 1899 pour être remplacée ultérieurement par un établissement de Facteur-Receveur.

Digitized by Google

1896. — Avèze.
1896 — Fourques.
1896. — Lézan.
1896. — Nimes (Crédit Lyonnais).
1897. — Saint-Victor-la-Coste.
1898. — Alais (Crédit Lyonnais).
1898 — Alais (Comptoir d'Escompte)[1].
1898. — Mus.
1900. — Nimes (chemin d'Uzès).

Etablissements de Facteurs-Receveurs tranformés en Recettes

1881. — Beauvoisin.
1881. — Gallargues.
1882. — Saint-Florent-sur-Auzonnet.
1892. — Vic-le-Fesq.

Recettes auxiliaires tranformées en Etablissements de Facteurs-Receveurs

1900. — Lézan.

Courriers

Il serait évidemment trop long, et nous pourrions dire sans intérêt, d'énumérer en détail les modifications, transformations ou créations survenues dans le service des courriers. Nous nous contenterons donc de mentionner les plus importantes.

En 1880, à la demande du Conseil général du Gard, l'Administration fait prolonger, sans arrêt, jusqu'à Millau, le courrier du Vigan à la Cavalerie, dans le but d'améliorer les relations avec l'Aveyron.

(1) Recette supprimée la même année. Elle faisait double emploi avec celle du Crédit Lyonnais.

Digitized by Google

Puis l'extension du réseau des Chemins de fer entraîne la création de nouveaux courriers sur les lignes de :

Nimes au Teil	ouverte en	1880 ;
Remoulins au Martinet	—	1880 ;
Quissac à Alais	—	1881 ;
Lézan à Anduze	—	1881 ;
Saint-Césaire à Sommières....	—	1882 ;
Sommières à Les-Mazes-le-Crès	—	1882 ;
Remoulins à Beaucaire.....	—	1883 ;
Uzès à Nozières	—	1883 ;
Le Vigan à Tournemire.....	—	1898.

Enfin, en 1894, le département bénéficie de l'organisation d'un bureau ambulant entre Nimes et Clermont-Ferrand, facilitant les communications postales avec le centre de la France.

En 1900, le développement des routes postales départementales était de 1267 kilomètres : voies ferrées 756 kilomètres, et routes ordinaires 511 kilomètres.

Vingt-et-un Courriers en chemin de fer effectuaient ensemble un parcours journalier de 6 000 kilomètres environ, ce qui équivaut à dire qu'ils parcouraient chacun leur section en moyenne quatre fois par jour (deux fois dans les deux sens).

Cent dix-sept autres courriers en voiture ou à pied effectuaient en moyenne deux fois dans les deux sens le trajet qui leur était assigné, soit environ 2000 kilomètres au total.

Tous ces Courriers levaient ou présentaient à chaque ordinaire de leur service 71 boîtes aux lettres mobiles, dont 33 placées dans les gares et 38 fixées aux voitures. Ils assuraient quatre ou cinq départs par jour aux Recettes et deux ou trois aux Etablissements de Facteurs-Receveurs. Nimes n'avait plus, comme en 1801, trois départs et trois arrivées de courriers par semaine, mais bien *une cinquantaine de trains postaux par jour*.

Digitized by Google

Ces renseignements sont éloquents !

Distribution des Correspondances

L'amélioration du service de la distribution suivit l'extension du réseau des Chemins de fer, la création de nouveaux bureaux, l'allégement des tournées. C'est ce qui ressort des indications ci-après :

COMMUNES, SIÈGE D'UN BUREAU, JOUISSANT DE :

	2 distributions	3 distributions	4 distributions
en 1880 :	38	20	4
— 1900 :	63	43	5

COMMUNES RURALES JOUISSANT DE 2 DISTRIBUTIONS :

en 1880 :	9
— 1900 :	16

Le travail de distribution occupait 265 facteurs en 1880 et 347 en 1900, parcourant chaque jour, à des heures régulières, tous les chemins grands et petits du département, desservant, avec le même zèle, commerçants et industriels, bourgeois et ouvriers, citadins et paysans, et recueillant dans les boîtes aux lettres urbaines ou rurales les correspondances destinées à l'expédition.

Ces boîtes étaient au nombre de 460 en 1880. En 1900 on en comptait 618 et on continue sans cesse à en demander d'autres alors qu'en 1830, au moment de leur première installation, on ne voulait pas, dans certaines communes, les laisser poser.

Digitized by Google

***

Voyons maintenant le développement du trafic en ce qui concerne les principaux services auxiliaires.

Ici nous pourrons nous contenter de donner des chiffres[1]. Ils peuvent se passer de commentaires tant ils sont démonstratifs.

Mandats Français

émis dans le département

en 1880 :	nombre	147.000 ;	montant	4.700.000 fr.
en 1900 :	—	395.000 ;	—	14.200.000 fr.

payés dans le département

en 1880 :	nombre	128.000 ;	montant	4.900.000 fr.
en 1900 :	—	454.000 ;	—	24.100.000 fr.

Mandats Internationaux

émis dans le département

en 1880 :	nombre	4.000 ;	montant	188.000 fr.
en 1900 :	—	13.000 ;	—	366.000 fr.

payés dans le département

en 1880 :	nombre	1.000 ;	montant	100.000 fr.
en 1900 :	—	4.900 ;	—	284.000 fr.

Bons de Poste (créés en 1882)

émis dans le département

en 1883 :	nombre	6.800 ;	montant	64.000 fr.
en 1900 :	—	30.700 ;	—	236.000 fr.

payés dans le département

en 1883 :	nombre	6.900 ;	montant	68.000 fr.
en 1900 :	—	28.700 ;	—	245.000 fr.

(1) Ces chiffres, comme les précédents, sont extraits de documents officiels. Nous les avons seulement arrondis en faisant disparaître les fractions de centaine ou de mille.

Digitized by Google

Objets chargés et recommandés
déposés dans le département

en 1880 : nombre..... 119.000
en 1900 : — 624.000

reçus dans le département

en 1880 : nombre..... . 169.000
en 1900 : — 1.068.000

Effets de Commerce à recouvrer dans le département

en 1880 : nombre. 38 000
en 1900 : — 184.000

Caisse d'épargne (créée en 1882)
Versements

en 1883 : nombre 7.900 ; montant 872 000 fr.
en 1900 : — 33.000 ; — 4.918.000 fr.

Remboursements

en 1883 : nombre 1.600 ; montant 615.000 fr.
en 1900 : — 17.800 ; — 4.373.000 fr.

Solde des Capitaux appartenant aux déposants

en 1890..... ..... 5.173.000 fr.
en 1900... ..... 13.131.000 fr.

Livrets existant en 1900... ..... 55.000

On voit que malgré un taux d'intérêt (2 fr. 50 p. %) inférieur à celui que les caisses privées offrent à leurs clients, la Caisse nationale d'épargne jouit des faveurs du public. Cela tient surtout aux facilités qu'elle donne aux populations rurales dont le bureau de poste voisin constitue une succursale à leur portée ; à l'avantage qu'ont tous les titulaires d'un livret de pouvoir faire indistinctement des opérations dans n'importe quel bureau du département, voire même

Digitized by Google

de France, sans avoir à recourir à la formalité ennuyeuse et toujours un peu longue d'un transfert de titre ; et aussi à la rapidité avec laquelle peuvent être obtenus les remboursements.

En 1900, dans le classement des départements d'après le nombre et le montant des opérations d'épargne eu égard au chiffre de la population, le Gard a obtenu le quatorzième rang[1]. C'est un résultat que nous sommes heureux de signaler.

Pour terminer cette énumération des services spéciaux, nous ajouterons que les bureaux du Gard ont effectué, en 1900, 4529 opérations à la Caisse de retraites pour la vieillesse et reçu environ 2000 colis postaux à expédier. Il y a lieu de rappeler que seuls les bureaux desservis par des courriers en voiture aboutissant à une gare peuvent recevoir ces colis.

Maintenant que nous avons indiqué le développement de tous ces services pris en particulier, nous allons le traduire par d'autres chiffres plus frappants encore que les précédents. Ce seront les derniers.

Le produit de la taxe des lettres, c'est-à-dire le produit de la vente des timbres, s'éleva, pour le département, de 944.000 fr. en 1880, à 1.985.000 fr. en 1890, et à 2.360.000 fr. en 1900.

Les statistiques des objets de toute nature manipulés dans les Bureaux donnent, pour ces mêmes années :

en 1880 : 34 millions d'objets ;
en 1890 : 61 — —
en 1900 : 79 — —

(1) Rapport de M le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Postes et Télégraphes à M le Président de la République. (4 Novembre 1901), sur la Caisse nationale d'épargne.

Digitized by Google

Ces résultats sont fantastiques ! On croirait rêver en les écrivant, surtout quand on songe qu'au commencement du siècle et dans certaines parties du département on déclarait ne pas écrire par la Poste (1).

Pour faire face à ses obligations, à ses multiples services, le bureau de Nimes disposait en 1900, d'un personnel postal de 85 unités, et le département tout entier d'un personnel de 570 unités (non compris 69 courriers d'entreprise) ; soit pour Nimes 83 unités, et pour le département environ 530 unités de plus qu'en 1801.

Voilà certainement des indications qui feront rire d'aise les ennemis du fonctionnarisme. Nous ne savons pas le profit qu'ils pourront en tirer pour leurs théories ; mais ce que nous savons bien, ce que nous pouvons affirmer hautement c'est que dans l'Administration des Postes, Télégraphes et Téléphones, tous les agents et sous-agents peinent pour accomplir leur tâche quotidienne et que c'est leur travail, dont on se rend bien compte, qui leur vaut la très grande sympathie du public, des Corps élus et du Gouvernement de la République.

***

Dans notre travail sur la Poste aux lettres dans le Gard sous la Révolution, nous avons fait remarquer que la Révolution posa véritablement les bases de l'Administration postale moderne.

(1) En réponse à une demande de renseignements, le représentant officiel du district d'Alais, déclarait ceci en 1790 : « A l'exception de quelques particuliers de Vézenobres, les Municipalités ne reçoivent pas des lettres par la Poste et ne vont pas les retirer s'il y en a. » (Arch. dép. Liasse 7, p. 2).

Digitized by Google

En terminant celui-ci, nous ne pouvons nous empêcher de constater que la troisième République a fait en trente ans, au point de vue postal plus du double qu'on ne fit au cours des soixante-dix années qui précédèrent son avènement, et il n'est point prétentieux de dire que si le XIX^me^ siècle a été appelé le siècle du progrès, l'Administration des Postes a largement contribué, pour sa part, à justifier ce titre.

***

Après les réformes accomplies, les services créés, l'organisation fortement assise que nous possédons, il pourrait sembler à priori, que rien n'est plus à faire, qu'il est difficile, sinon impossible, d'obtenir plus et mieux. Il ne saurait cependant en être ainsi. Le progrès, on l'a dit bien souvent, n'a pas de limite. C'est, postalement parlant, l'affinement incessant de tous les rouages, de tous les organes d'exécution ; c'est la mise à profit de la multiplicité et de la rapidité des moyens de transport ; c'est la progression méthodique des facilités données au public se conciliant dans la mesure strictement nécessaire avec les intérêts du Trésor ; c'est la mise en application des découvertes scientifiques au bénéfice de l'exploitation ; c'est enfin, d'une manière générale, l'adoption d'idées nouvelles à des besoins nouveaux, à des situations nouvelles. Sa marche en avant ne saurait donc être arrêtée.

Ceci nous amène à nous demander quels pourront être les progrès postaux du XX^me^ siècle.

Digitized by Google

On peut prévoir — et point n'est besoin d'être prophète — de nombreuses créations de bureaux[1]; l'extension du bénéfice de 2me et 3me distributions quotidiennes à la plupart des communes qui n'en ont qu'une ou deux actuellement, et un développement de trafic beaucoup plus considérable que celui qui s'est manifesté depuis trente ans.

Ces trois choses sont liées dans notre esprit au développement continu de l'instruction des populations des campagnes, à une rationnelle réforme des tarifs ayant pour but de les rendre à la fois plus réduits, plus simples et d'une application en quelque sorte purement matérielle; au rachat des chemins de fer et à l'utilisation de tous les trains pour le service postal; à l'emploi d'automobiles pour desservir les régions montagneuses déshéritées au point de vue des moyens de communication.

Aujourd'hui que les automobiles se livrent à des randonnées fantastiques, il est bien permis d'espérer qu'elles pourront être bientôt utilisées pratiquement pour le transport des correspondances; de même qu'un jour viendra vraisemblablement ou dirigeables et aéroplanes — plus légers et plus lourds que l'air — seront de sérieux auxiliaires du service postal.

Le rachat général des chemins de fer paraît devoir entraîner une transformation du régime des colis postaux et du régime actuel des objets encombrants qui, sous le nom d'échantillons, sont aujourd'hui déposés à la Poste.

En ce qui concerne les bureaux, leur importance et leur nombre semblent devoir s'accroître non seulement en raison du trafic postal proprement dit, mais aussi en raison du concours qu'ils peuvent être appelés à donner à de grands et nouveaux services, tels que le service des chèques

(1) De 1901 à 1907 inclus on en a déja créé 19 dans le département.

Digitized by Google

postaux, dont on parle déjà, et celui des retraites ouvrières. Nous n'avons émis là que quelques idées personnelles qu'il serait trop long de développer. Quelle que soit leur valeur, nous avons la ferme conviction que les progrès postaux du XX^me^ siècle dépasseront de beaucoup ceux du XIX^me^.

Le passé et le présent nous paraissent répondre de l'avenir.

E. RENARD,

Inspecteur des Postes et des Télégraphes,
à Nimes.

20 Janvier 1908.

Digitized by Google

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

des

Etablissements de Poste du Gard

EN 1900

Aiguesmortes
Aiguesvives
Aimargues
Alais
Alais (Crédit Lyonnais)
Alzon
Anduze
Aramon
Arre
Aubais
Aulas
Aumessas
Avèze
Bagnols-sur-Cèze
Barjac
Beaucaire
Beauvoisin
Bellegarde
Bernis
Bessèges
Bez-et-Esparon
Bezouce

Digitized by Google

Boucoiran
Bouillargues
Brouzet-les-Alais
Le Cailar
Calvisson
Castillon-de-Gagnières
Cavillargues
Chamborigaud
Clarensac
Codognan
Comps
Congéniès
Connaux
Dourbies
Estréchure (l')
Fontanès
Fourques
Gallargues
Générac
Génolhac
Goudargues
Grand'Combe (la)
Grau-du-Roi (le)
Jonquières et Saint-Vincent
Langlade
Lanuéjols
Lasalle
Laudun
Lédignan
Levade (la)
Lézan
Lussan
Mages (les)
Manduel
Marguerittes
Martinet (le) (section de Saint-Florent-sur-Auzonnet)
Meynes
Milhaud
Molières-sur-Cèze

Digitized by Google

Monoblet
Montaren et Saint-Médiers
Montfrin
Moussac
Mus
Ners
Nimes (recette principale)
Nimes (succursale Boul[d] Gambetta)
Nimes (Crédit Lyonnais)
Nimes (chemin d'Uzès)
Orsan
Pompignan
Pont-Saint-Esprit
Quissac
Redessan
Ribaute
Robiac
Rochefort
Roquemaure
Salindres
Saumane
Sauve
Sernhac
Sommières
Sumène
Saint-Ambroix
Saint-André-de-Majencoules
Saint-André-de-Valborgne
Saint-Césaire
Saint-Chaptes
Saint-Florent-sur-Auzonnet
Saint-Géniès-de-Comolas
Saint-Géniès-de-Malgoirès
Saint-Gervais
Saint-Gilles
Saint-Hippolyte-du-Fort
Saint-Jean-de-Maruéjols
Saint-Jean-de-Valériscle
Saint-Jean-du-Gard

Digitized by Google

Saint-Julien-de-Cassagnas
Saint-Julien-de-Peyrolas
Saint-Laurent-d'Aigouze
Saint-Laurent-la-Vernède
Saint-Laurent-le-Minier
Saint-Mamert
Saint-Maurice-de-Cazevieille
Saint-Quentin-la-Poterie
Saint-Victor-la-Coste
Tavel
Trèves
Uchaud
Uzès
Vallabrègues
Valleraugue
Vauvert
Vergèze
Vernarède (la)
Vers
Vézenobres
Vic-le-Fesq
Le Vigan
Villeneuve-lès-Avignon

Digitized by Google

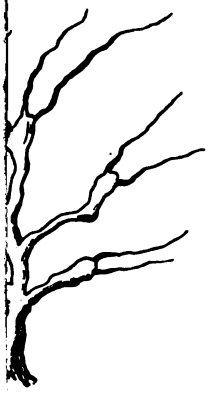

B_

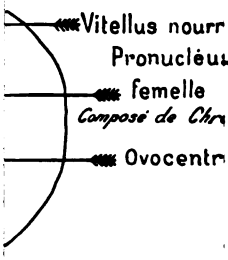

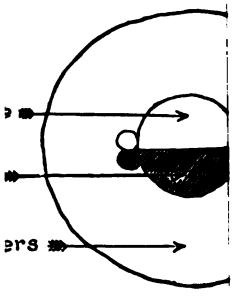

_Fig ___ h

_Grain de blé_d

ın_h_Ovule apr

e.f.g.h *du livre de*

Fig.III Genie _

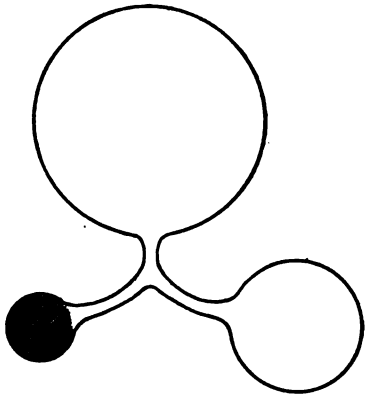

_Fig.C _ Homme à volonté forte

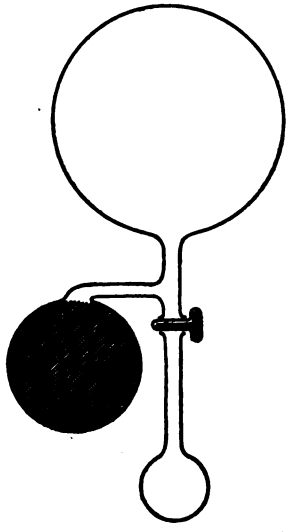

Digitized by Google

Digitized by Google

Éléments d'étude sur l'Énergie Psychique

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Un passionné érudit d'études psychiques, notre très aimable président, M. Gabriel Haon, m'a conseillé de libérer, pour vous les communiquer, une partie des idées mises en réserve au moment de la gestation de « *L'Officier professeur d'énergie* ».

Désireux de vulgariser des idées qui me sont chères, sur l'étude scientifique de l'énergie psychique et le développement rationnel ou l'utilisation méthodique de cette énergie, j'acquiessais avec d'autant plus de plaisir et d'empressement à cette invite amicale que vos relations avec les Sociétés correspondantes de France et de l'Etranger me faisaient entrevoir la possibilité de répandre ces idées, ou le goût de ces études, dans des milieux de choix, analogues au vôtre : composé d'une élite intellectuelle et morale, jouissant d'une grande autorité et partant d'une grande puissance de rayonnement.

I. — De l'Energie Psychique

Avant de traiter de l'énergie psychique, une mise au point n'est pas inutile.

Digitized by Google

Molière écrivait, dans la préface du *Tartufe* : « La plupart des contrariétés viennent de ne se pas entendre et d'envelopper dans un même mot des idées opposées. »

Sans aller jusqu'à cette extrémité dans l'erreur, il est cependant manifeste que, dans le langage courant, nous paraissons n'avoir pas une conception identique de certains termes et même de ceux qui sont les plus fréquemment employés.

En ce qui concerne l'énergie psychique, ma paternité de « *L'Officier professeur d'énergie* [1] » m'a valu d'entendre souvent parler d'énergie et il m'a paru qu'on la concevait, généralement, comme un acte de force, un acte de brutalité psychique.

Pour beaucoup, l'énergie se manifeste d'une manière théâtrale et tapageuse : la violence dans l'acte, dans le geste, le langage ou la pensée.

Or, la violence est trop souvent le faux masque dont s'affublent les faibles, les gens dépourvus d'énergie : c'est le rideau de théâtre derrière lequel s'abrite l'homme qui doute de lui. Et si cette violence, détestable en soi, est déterminée par la colère, au lieu de l'être par le calcul, elle indique alors un manque absolu d'énergie psychique.

L'homme d'énergie possède, au contraire, un frein psychologique assez puissant pour inhiber les mouvements réflexes, pour modérer les éléments d'incohérence mentale. Il est essentiellement maître de ses passions et de ses mouvements du cœur, et, lorsque les grands évènements historiques emportent ses contemporains dans la tourmente, il conserve toute sa lucidité d'esprit. C'est par cette maîtrise de soi, par cette énergie clairvoyante que se distingue le conducteur d'hommes. La stabilité

---

(1) *L'Officier professeur d'énergie*, Librairie Morale Jean Nozirap, 177, avenue du Prado, Marseille. Prix : 3 fr. 50.

Digitized by Google

de son équilibre mental lui permet une continuité d'efforts s'exerçant, sous le contrôle de la volonté et de la raison, soit dans le sens de l'action, soit dans le sens de la résistance.

Passive ou active, selon les nécessités ou les intérêts du moment, son énergie est, par dessus tout, volontaire et intelligente : elle évitera de se briser contre un obstacle, elle essayera de l'ébranler en l'abordant carrément et, s'il résiste, elle le contournera, mais pour reprendre inexorablement sa marche dans la voie choisie.

C'est par un lent travail de persévérante volonté, et non par la violence, que les hommes d'énergie s'affirment et triomphent des intérêts antagonistes ou de l'adversité.

Il faut donc dire et répéter autour de soi — à la jeunesse en particulier, — que l'énergie, une énergie inlassable, est nécessaire à l'homme qui veut faire œuvre utile et marquer une trace durable de son passage en ce bas monde, afin qu'on ne puisse pas dire de lui, selon l'Ecclésiaste : « Il n'a fait que passer, il n'était déjà plus (1). »

II. — Du Psychisme Inférieur

Le cerveau est le centre de la vie psychique ; c'est l'organe de répartition de l'énergie mentale et de l'énergie motrice ; il se comporte comme un muscle ; il a donc une limite de puissance : un potentiel d'énergie.

Une partie de cette énergie cérébrale est mise au

(1) Jean Richepin, fustige de main de maitre les timides qui se résignent à : « Traverser l'existence en semelles de feutre. »

Digitized by Google

service du « moi » subconscient qui préside aux manifestations de la vie matérielle, règle les fonctions organiques, veille au développement normal de l'individu et assure la conservation de l'espèce. L'autre partie de cette énergie est mise au service du psychisme supérieur.

Tout organisme — animal ou végétal — est la manifestation concrète d'une vie psychique inférieure appelée à continuer son évolution à travers les âges : le grain de blé est une volonté momentanément cristallisée qui se développera selon les lois millénaires auxquelles les grains de blé sont soumis.

De même la cellule germinative humaine, fécondée, se développera selon les lois d'évolution organique propre à l'homme.

Mais, tandis que l'énergie vitale est commune à tous les êtres organisés (végétaux et animaux) l'énergie psychique est le privilège des espèces animales ; dans cette catégorie elle présente, selon les individus, des degrés de puissance différents. L'homme, en particulier, se distingue nettement des animaux par la faculté de penser, par son psychisme supérieur, par le « moi » conscient qui préside aux manifestations de sa vie intellectuelle.

C'est de cette énergie psychique spéciale à l'homme dont nous allons nous occuper. Cette question mérite de fixer l'attention des penseurs, légitime les recherches patientes des savants et intéresse au premier chef quiconque désire connaître les manifestations psychiques de son « moi », afin de tirer profit de ses observations pour améliorer son héréditaire capital mental.

Nous allons donc soumettre à vos méditations et à votre sagacité de psychologues un des grands problèmes de la vie; et c'est de tous celui qu'il est le plus utile de résoudre.

Désireux de ne pas soulever ici une question

Digitized by Google

philosophique et religieuse, il faut cependant que nous traitions le sujet en homme de science ou en homme de croyance. Les savants ne possèdent pas toujours la foi robuste d'un Fénélon et n'admettent pas avec son fatalisme et sa sérénité d'âme que : « L'homme s'agite et Dieu le mène. » (Sermon pour la fête de l'Epiphanie).

Les psychologues, matérialistes pour la plupart — sans nier l'existence d'une Volonté créatrice de toutes choses — sont autorisés à penser que les lois du développement organique conduisent, par leur enchaînement, à l'épanouissement d'une liberté intellectuelle permettant de supposer que nous possédons notre libre arbitre, quoique matériellement soumis aux lois générales d'évolution organique.

Il est certain, en effet : 1° que, dans le règne animal, les parents transmettent à leurs progénitures les éléments de la vie psychique en même temps que les éléments de la vie organique ; 2° qu'au fur et à mesure qu'on s'éloigne des êtres monocellulaires et qu'on arrive, par gradations, à l'être intellectuel parfait, l'homme, on constate que les facultés mentales sont de plus en plus développées et atteignent au plus haut degré d'émancipation intellectuelle chez l'homme de génie.

L'étude d'une faculté impondérable comme l'énergie psychique nécessite l'appui d'observations scientifiques bien établies. Or, la biologie, l'histologie, la physiologie et la psychologie concourent pour démontrer, chez un même individu, le développement parallèle de son organisme et de sa vie psychique. C'est cette constatation scientifique qui nous a déterminé à prendre, comme base de nos recherches sur l'énergie psychique, le phénomène de la fécondation parce qu'il marque le point précis où un simple élément anatomique contient en puissance un nouvel être doué d'une vie organique et

Digitized by Google

psychique qui atteindra son plein développement pour donner à son tour un chaînon à la longue chaîne des êtres.

Voyons[1] donc rapidement comment se reproduisent les êtres et par conséquent comment se transmettent, avec le flambeau de la vie, les éléments de l'énergie psychique :

— Les êtres monocellulaires se dédoublent pour reproduire une cellule nouvelle (fig. *a*);

— Les hydres d'eau douce poussent des sortes de bourgeons organiques qui se détachent de la tige mère. Ces bourgeons libérés deviennent productifs dès qu'ils ont atteint leur plein développement (fig. *b*) ;

— Les grains de blé se forment en épi à l'extrémité d'une tige (fig. *c*) ; comme eux, les spermatozoïdes se forment à l'extrémité des pédoncules germinatifs (fig. *d*) et se détachent, absolument comme les grains de blé, dès qu'ils sont arrivés à mâturité. Leur rôle est de féconder l'ovule : le jaune de l'œuf de poule est un ovule.

L'ovule (fig. *e*) est une cellule très grosse qui comprend un noyau, ou ovocentre, entouré du pronuscléus femelle composé de chromatine. Le tout est englobé dans un vitellus épais, nourricier et protecteur. Les ovules sont réunis en grappe dans les organes spéciaux de la femelle.

Le spermatozoïde (fig. *f*) est une cellule microscopique pourvue d'un cil vibratile ; elle n'a presque pas de vitellus nourricier ; elle est anatomiquement composée comme l'ovule.

Le phénomène de la fécondation est le résultat de la conjugaison entre le spermatozoïde et l'ovule.

---

(1) Ouvrages consultés :

Enchaînements des Organismes, par M. Gaston Bonnier, de l'Institut.

Précis d'Histologie, par M. Mathias Duval.

Digitized by Google

Pendant l'acte procréateur les spermatozoïdes libérés arrivent en nombre ; le premier qui traverse la frêle membrane d'un ovule est attiré vers l'ovocentre (phénomène de chimiotaxie). Dès que le spermatozoïde a pénétré, la membrane extérieure de l'ovule se condense et empêche le passage d'un nouvel élément fécondant.

Les vitellus nourriciers des deux cellules se fusionnent (fig. *g*) ; le pronucleus mâle et le pronucleus femelle forment une seule masse ; mais l'ovocentre et le spermocentre se placent en des points diamétralement opposés, puis ils se divisent en deux parties égales et vont, de nouveau, se conjuguer en des points diamétralement opposés aux premiers (fig. *h*).

Le phénomène de la fécondation est donc, en dernière analyse, le résultat de la fusion de deux noyaux de cellules provenant de deux sujets de sexes différents et du greffage par moitiés égales de leur deux centrosomes.

L'être ainsi formé est composé de deux cellules vivantes dont l'une absorbe l'autre tout en restant attachée aux organes de la femelle qui va nourrir sa progéniture aux dépens de son propre organisme. Tout naturellement, pendant cette période de gestation, l'être nouveau vit sous la direction du psychisme subconscient de la mère, puis, au fur et à mesure de son développement organique, il s'affranchit de cette tutelle pour vivre enfin sous la loi de son propre psychisme inférieur.

Ainsi donc il n'y a pas eu de solution de continuité entre la cellule mère et la cellule fille, entre le procréateur et le procréé[1], entre la force psychique du

(1) Dans le premier chant de l'Iliade, Homère a donc grandement raison de joindre le nom du père à celui du fils : « Muse, chante la colère d'Achille, fils de Pélée ». — Et plus loin : « Le héros, fils d'Atrée, le puissant Agamemnon..... » Avec de pareils pères, en effet, que ne pouvait-on attendre de tels fils.

Digitized by Google

père et la force psychique du fils. C'est là un point d'histologie qu'il importait de mettre en relief afin de concevoir plus aisément l'ultérieur épanouissement intellectuel de l'enfant.

III. — Du Psychisme Supérieur

A la fin de sa vie intra-utérine le fœtus, devenu être parfait, a une vague conscience de son « moi » et sort du sein de sa mère. Toutes ses facultés psychiques embryonnaires tendent à s'exercer pour atteindre leur complet essor. Son cerveau, imparfaitement achevé, est déjà doué « d'une activité de de synthèse héréditaire qui va se développer en même temps que l'organisme » et, ajoute M. Pierre Janet : « les petites synthèses, sans cesse répétées, deviennent les éléments d'autres synthèses supérieures. » L'enfant, devenu homme, possède enfin la pleine jouissance de ses facultés mentales, de son psychisme supérieur. Le développement de ce psychisme, bien que tributaire des lois de l'hérédité, sera aussi la conséquence d'une activité déterminée par le besoin qu'aura l'individu d'affirmer plus ou moins pleinement sa personnalité.

Il s'agit maintenant d'établir s'il y a en nous deux « moi », et surtout si nous possédons deux centres différents d'activité psychique.

La thèse en faveur de l'existence d'une double personnalité, soutenue avec ardeur et conviction par un psychologue anglais, M. Myers, est acceptable si on considère : 1° que l'enfant a d'abord vécu sous le contrôle du « moi » subconscient de sa mère, puis sous la direction du sien, et, que son psychisme supérieur ne s'est manifesté qu'après plusieurs

Digitized by Google

mois de sa vie intra-utérine ; 2° parce que l'observation des manifestations psychiques chez l'adulte vient corroborer cette constatation en montrant l'existence de deux psychismes se prêtant un mutuel secours.

« Lorsqu'on fait un acte pour la première fois, dit M. le Docteur Grasset, on y applique son ENTIER psychisme ; si on répète cet acte, il devient plus facile : le centre supérieur s'en désintéresse et quand l'acte est entré dans le domaine de l'habitude il est devenu « polygonal », c'est-à-dire : automatique, inconscient. »

Le subconscient serait donc une sorte de domestique du psychisme supérieur ; il serait chargé des grosses besognes, des travaux monotones et prolongés.

Chez l'enfant, comme chez le vieillard, il est le Maire du Palais : parce que chez l'enfant le psychisme supérieur n'est pas développé et que chez le vieillard il tend à se désagréger.

M. le Docteur Grasset, afin de bien marquer la différence qui existe entre les deux psychismes, choisit l'état d'hypnose et dit : « L'hypnose est la désagrégation, chez le sujet, des centres psychiques supérieurs qui dorment et des centres psychiques inférieurs qui se laissent influencer et diriger par l'hypnotiseur. » Ainsi s'expliquerait le phénomène des tables tournantes : par le dédoublement de la personnalité. C'est le « moi » subconscient qui détermine les actes nécessaires pour mettre la table en mouvement : le « moi » conscient les ignore.

Les médiums sont précisément des personnes dont le psychisme inférieur est très développé, et, de même que : « Le somnambule se lève et marche sans le savoir, sans le vouloir, sans être conduit par un motif dont il ait conscience ; de même, les actes du médium tiennent du rêve, quoique le

Digitized by Google

médium soit parfois éveillé..... Les forces qui sont en lui, intellectuelles ou physiques, agissent en lui et devant lui, sans qu'il lui semble y prendre part. — Jules BOIS. »

D'ailleurs, avant toute expérience, le médium éprouve le besoin de se mettre en état de *transe* afin d'augmenter le pouvoir psychique de son « moi » subconscient. Théoriquement, on peut donc admettre l'existence d'une double personnalité ; mais ces deux personnalités sont aussi dépendantes entre elles que le sont, par exemple, les deux lobes d'un cerveau enfermé dans la même boîte cranienne.

En effet, avons-nous deux centres psychiques distincts ?

M. le Docteur Grasset pense que nous avons deux centres psychiques distincts qui président, l'un aux actes de la vie psychique inférieure, l'autre aux manifestations de la vie psychique supérieure.

M. Pierre Janet, croit, au contraire, que les deux modalités de l'activité psychique (inférieure et supérieure) sont des degrés divers de la fonction des MÊMES centres psychiques.

Engagés par ces prémices, les deux éminents psychologues, quoique faisant partie de la même école, ne peuvent plus concevoir l'hypnose de la même manière.

Il ne faut pas confondre, dit M. le Docteur Grasset, *la suggestion* avec la persuasion, le conseil, la prédication (comme le fait le Docteur Bernheim), car, pour qu'il y ait suggestion, au vrai sens du mot, il faut qu'il y ait *hypnose*.

Or, pour M. le Docteur Grasset, il y a hypnose lorsque les *centres* supérieurs *dorment*.

Pour M. Pierre Janet, l'hypnose est une *modalité* différente des *mêmes centres* d'activité psychique.

Mais alors M. Pierre Janet reconnaît que la suggestion hypnotique et la suggestion à l'état normal

Digitized by Google

ne sont que des *modalités* différentes des mêmes centres d'activité psychique.

L'école de Nancy ne pense pas autrement.

Pour résumer nous dirons qu'il peut être avantageux d'étudier séparément les psychismes inférieur et supérieur, mais qu'ils ne sont que des modalités différentes des mêmes centres d'activité psychique.

IV. — Du Potentiel Nerveux

Le potentiel nerveux, inhérent à chaque individu, est transmis sans solution de continuité de père à fils par la cellule germinative, et se développe en même temps que l'organisme s'achève.

Il est intéressant et utile de savoir : 1° Comment l'individu dépense cette énergie et, 2° Quel en est le régulateur psychique.

1° *Emploi de l'énergie nerveuse.* — Nous avons vu qu'une partie du potentiel nerveux est employée par le psychisme inférieur chargé d'assurer le fonctionnement de la machine humaine, et que l'autre partie est au service du « moi » conscient qui préside aux manifestations du psychisme supérieur. Mais, puisque les phénomènes moteurs et les phénomènes mentaux sont alimentés par une même source d'énergie, il est évident que le penseur et l'homme d'action utiliseront d'une manière différente le capital d'énergie dont ils disposent.

Un schéma va nous permettre d'éviter une longue dissertation et de montrer clairement comment le psychisme supérieur emploi, selon les individus, la quantité d'influx nerveux disponible.

Supposons trois hommes doués d'un *potentiel*

Digitized by Google

nerveux équivalent, mais dont le premier (fig. I) a une mentalité se rapprochant de celle de la brute, dont le deuxième (fig. II) est un homme ordinaire, de mentalité moyenne, bien équilibré; et enfin dont le troisième est un génie (fig. III).

Le schéma nous montre que l'influx nerveux est employé presque exclusivement en phénomènes moteurs (volontaires ou réflexes) chez la brute; que chez l'homme ordinaire le potentiel nerveux est employé à peu près en parts égales; et que chez le penseur les phénomènes mentaux accaparent la presque totalité de l'influx nerveux.

C'est ici le moment de nous rappeler ce que nous avons dit plus haut sur le médium pour le mettre en parallèle avec le génie : le médium en état de transe, met son potentiel nerveux au service de son psychisme inférieur et le savant l'utilise pour renforcer son psychisme supérieur.

2° *Régulateur ou frein psychique.* — Pour expliquer le rôle de la volonté dans l'utilisation des forces psychiques, considérons le cerveau comme une sorte de réservoir contenant le fluide nerveux mis au service du psychisme supérieur et la volonté comme un robinet qui règlerait le débit de ce fluide.

Supposons maintenant trois hommes qui possèdent le même *potentiel psychique*, mais dont le premier est un homme sans volonté (fig. A), dont le deuxième est un homme de volonté moyenne (fig. B), et le troisième un homme à volonté forte (fig. C).

Le schéma (Planche II) nous montre que la force psychique, non endiguée par la volonté, tend naturellement à se dépenser en actes psychiques réflexes ou automatiques; l'homme à volonté moyenne utilisera la moitié de son potentiel psychique, et l'homme à volonté forte utilisera la presque totalité de ce potentiel.

En résumé, dès que la volonté somnole l'influx nerveux tend à se libérer selon la loi du moindre

Digitized by Google

effort, d'où forces perdues pour l'individu et pour la collectivité.

Puisque chez un être complètement dépourvu de volonté, l'énergie nerveuse se dépense exclusivement en réactions motrices ou en incohérences mentales. Il faut que les éducateurs de la jeunesse et les instructeurs militaires s'attachent à montrer à leurs élèves les bienfaits d'une éducation rationnelle de la volonté. Ils leur apprendront : « à vouloir, à discipliner l'attention et à mettre l'attention au service de l'intelligence. Docteur LÉVY. » Ils leur diront que la volonté est le frein psychique dont se sert l'homme de caractère pour modérer ses instincts, ses sentiments, ses passions, etc.

Réfréner ses instincts inférieurs est le signe évident d'une éducation frénatrice ou d'une maîtrise de soi. Les primitifs, les sauvages, les simples d'esprit, les enfants ne savent pas réfréner les manifestations extérieures de joie, de douleur, de peur, d'instinct, de conservation, etc. « Les Gaulois vaincus, dit M. le Docteur Toulouse, faisaient retentir l'air de leurs lamentations. Les Romains au contraire demeuraient calmes dans la défaite. » Et, à cause de cela, ils appelaient nos pères « des Barbares ».

Freiner à temps ou à propos, telle est la caractéristique de l'homme d'énergie et, en général, de l'homme bien élevé.

Il est à souhaiter que nos savants psychologues consacrent une partie de leur temps à la recherche de principes généraux, permettant d'établir les éléments d'une méthode rationnelle d'éducation psychique pratique, capable d'augmenter le pouvoir psychique que chacun de nous possède, par don de nature, et exerce empiriquement selon l'inspiration du moment.

A notre époque de science, où tout se résout en équations et se traduit en formules, on a tort de

Digitized by Google

continuer à laisser en jachère le terrain psychique, d'y laisser pousser librement les frondaisons, comme au beau temps du romantisme, et de s'en remettre au dieu hasard pour la formation des énergies psychiques de l'adolescent.

Lieutenant CHARLES PARISON.

Digitized by Google

ERNEST DADRE
ANCIEN CHARGÉ DE MISSION EN INDO-CHINE

De Marseille à Shanghaï

Digitized by Google

Digitized by Google

DE MARSEILLE A SHANGHAÏ.

Messieurs, la plus jolie fille du monde ne peut, dit-on, donner que ce qu'elle a ; lui ressemblant en cela, mais, hélas ! en cela seulement, je ne puis vous offrir, pour m'acquitter de ma part de collaboration parmi vous, qu'un modeste récit de voyage qui, je le crains, intéressera peu la plupart d'entre vous, car de semblables récits n'ont généralement d'attraits que pour ceux qui ont été, ou sont eux-mêmes, friands des grands voyages.

Je vais tâcher toutefois de vous faire faire, tant bien que mal, de Marseille à Shanghaï, une promenade de touriste, de globe-trotteur, prenant le long de la route quelques instantanés.

L'européen, voulant se rendre en Extrême-Orient, et n'ayant pas à trop calculer avec le prix du voyage, a le choix entre quatre moyens de transport : le chemin de fer transibérien et les paquebots-poste allemands, anglais et français. Le chemin de fer transibérien ne peut convenir que pour le voyageur uniquement désireux d'arriver le plus rapidement possible et se rendant au Japon ou dans la Chine du Nord. Pour ces deux destinations, il gagnera de huit à quinze jours sur la durée du voyage ; mais pour la Chine du Centre, pour la Chine Méridionale et, à plus forte raison, pour nos possessions d'Indo-Chine, il n'y a

Digitized by Google

DE MARSEILLE A SHANGHAÏ

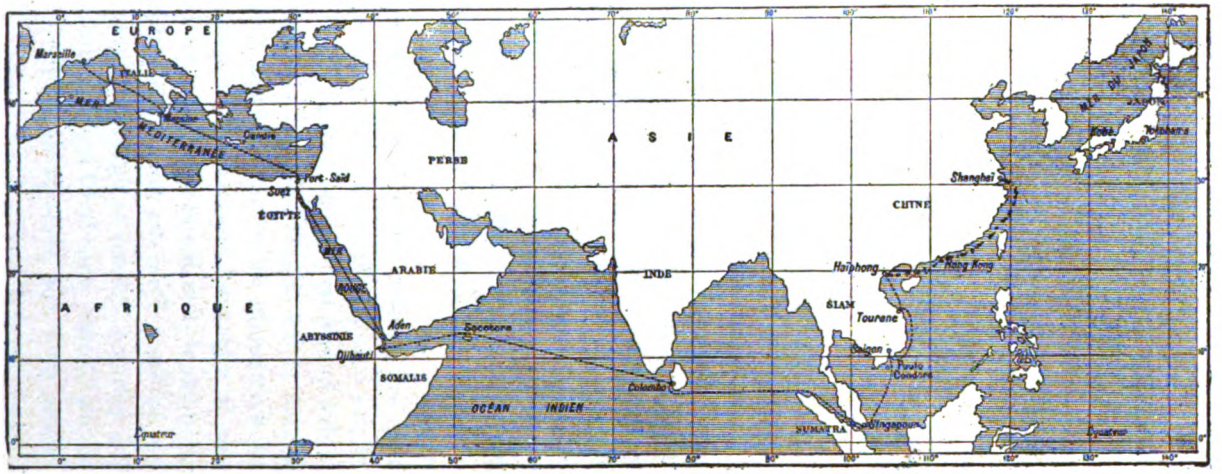

Digitized by Google

plus économie de temps et la voie maritime est infiniment plus agréable. C'est donc celle que nous adopterons, mais nous avons le choix entre les paquebots allemands, anglais et français. La vitesse est à peu près la même pour tous ces navires faisant le service postal d'Extrême-Orient; les bateaux allemands sont les plus grands, avec des promenoirs spacieux et quelques jolies cabines, mais la table est médiocre et on y fait beaucoup trop de mauvaise musique; les bateaux anglais, ordinaires comme installation, sont déplorables comme cuisine; ajoutons que la malle allemande passe toutes les deux semaines à Gênes et que la malle anglaise touche toutes les deux semaines à Marseille; mais nous préférerons à ces bateaux étrangers un des beaux navires des Messageries Maritimes Françaises chargés du service postal de l'Extrême-Orient. La Compagnie des Messageries Maritimes possède, pour assurer ce service, une flottille de quinze à vingt paquebots, parmi lesquels quelques-uns de construction déjà ancienne, tels que le *Salazie*, l'*Australien*, l'*Océanien* et le *Polynésien*; et d'autres de construction récente, tels que le *Laos*, l'*Indien*, le *Tourane* et le *Tonkin*. Tous ces navires sont beaux et bons, mais les plus récents sont ceux où on trouvera réuni le plus de luxe et de confort; sur tous la table est excellente et c'est une raison pour laquelle des Anglais et des Allemands abandonnent parfois leurs navires nationaux et viennent prendre passage sur la malle française, qui part toutes les deux semaines, le dimanche à 4 heures, du Quai de la Joliette, à Marseille. Ce départ du bateau de Chine, ainsi qu'on l'appelle à Marseille, est un évènement qui ne passe point inaperçu dans la vie de notre grand port méditerranéen. Dès l'avant-veille, les hôtels de la ville se remplissent de voyageurs, fonctionnaires, venant accomplir les dernières formalités du départ, ou simples particuliers ayant à parfaire les achats nécessaires avant un grand voyage; aussi les cafés et restaurants

Digitized by Google

de la Cannebière, de la place de la Bourse et du cours Belzunce, ont ces jours-là une animation toute particulière à laquelle la présence des coloniaux n'est pas étrangère.

Enfin, le jour du départ arrive ; le paquebot est amarré à son poste au quai des Messageries Maritimes à la Joliette ; dans la matinée, les passagers vont s'assurer de l'embarquement de leurs bagages et reconnaître la cabine qui leur est destinée ; puis un dernier repas à terre fait généralement avec des amis et des parents, et ensuite, vers les trois heures, trois heures et demie, on revient au bateau pour s'embarquer définitivement. Le paquebot présente à ce moment-là une animation extraordinaire, car il y a à bord avec tous les passagers de nombreux amis venus pour passer avec eux les dernières minutes. Les uns se font leurs adieux gaiement en échangeant de joyeux propos ou en vidant ensemble une coupe de champagne ; ce sont de vieux coloniaux ou des habitués des longs voyages ; d'autres, au contraire, dissimulent mal une émotion faite de souvenirs et de regrets, de craintes et d'espérances, ou simplement parfois d'affectueuse sollicitude pour ceux qu'on laisse derrière soi et qu'on n'est point sûr de retrouver au retour. Que de sentiments tumultueux, que d'angoisses ou de folles espérances, dans certaines âmes, à ce moment-là !

Quatre heures sonnent, les employés des Postes portent le courrier à bord ; le courrier d'Extrême-Orient se compose, au départ de Marseille, d'environ 1800 grands sacs dont l'embarquement demande au moins une demi-heure. Pendant cette opération, tous les visiteurs quittent le bateau ; car, le dernier sac de dépêches embarqué, le paquebot larguera ses amarres ; mais, en quittant le bord, les visiteurs se rendent presque tous à l'extrémité de la jetée qui ferme le bassin de la Joliette. En effet, en sortant du port, le navire passera à 25 mètres de cette jetée, aussi ceux qui partent et ceux qui restent s'apercevront au

Digitized by Google

passage et s'enverront de la main un dernier adieu ; mais les mouchoirs s'agitent encore que nous sommes déjà en pleine mer, faisant route au Sud-Est. Au loin, défile devant nous la côte de France : la Corniche de Marseille, avec ses villas et ses châteaux dominés de haut par Notre-Dame-de-la-Garde, le Prado, Cassis, La Ciotat, où se trouvent les ateliers de construction des Messageries Maritimes et où a été construit et lancé sur les flots le bateau qui nous porte, puis les montagnes denudées et blanchâtres de Toulon et, à leurs pieds, le cap Sicié et son phare ; tout près, les Deux Frères, si bien nommés, puis *Les Sablettes* et son casino qui s'illumine à la nuit comme pour nous saluer.

Mais déjà le soleil s'est éteint, l'ombre nous enveloppe et la terre de France a disparu.

Dix-huit heures après notre départ de Marseille, nous traversons le détroit de Bonifacio qui sépare la Corse de la Sardaigne, et que les marins appellent « *Les Bouches de Bonifacio* » ; le chenal est peu large et on distingue très nettement le détail des deux rives. On ne manquera pas de nous faire remarquer le sinistre rocher sur lequel *La Sémillante,* navire de guerre français, se perdit corps et biens, naufrage dont Alphonse Daudet nous a conté toute l'horreur dans un de ses meilleurs romans. Sur les côtes de la Sardaigne nous voyons des fortifications qui sont probablement plus apparentes que redoutables ; j'ai pourtant constaté que la flotte italienne se plaît à venir croiser dans ces parages et à échanger de nuit des signaux lumineux avec les forts des côtes de Sardaigne.

Après Bonifacio nous passerons en vue des îles Lipari, où la légende romaine plaçait la forge de Vulcain et la grotte des vents du dieu Eole ; nous admirerons le Stromboli, volcan constamment en éruption, illuminant des flammes qu'il projette sans cesse toute l'île qui porte son nom et faisant l'effet, vu de la haute mer, à grande

Digitized by Google

distance, d'un phare gigantesque, ce qui lui a valu le surnom de *fanal de la Méditerranée* ; nous arriverons ensuite à l'admirable détroit de Messine qui sépare l'Italie de la Sicile ; là, une mer toujours bleue baigne des côtes d'une nature à la fois pittoresque et grandiose sous un soleil qui éclaire un printemps perpétuel. A notre droite : la Sicile avec la ville de Messine qui sommeille au bord des flots, tandis que se dresse derrière elle la masse imposante de l'Etna enveloppé d'un manteau de neige et surmonté à son sommet d'un panache de blanche fumée. A notre gauche ; Reggio et vingt jolis villages s'étalant au pied des montagnes de la Calabre. Un chemin de fer court le long de la côte. Nous traversons Charybde et Scylla dont les deux tourbillons étaient l'effroi des frêles navires de l'antiquité ; notre grand paquebot passe au milieu d'eux sans que son roulis en soit augmenté d'une façon appréciable.

A une époque on a pu dire en France que la Méditerranée devait être un lac français, mais, depuis ce temps, nous avons perdu l'Egypte où le Génie français avait gravé si profondément l'empreinte de notre race et notre influence à Constantinople, en Asie-Mineure et en Syrie est loin d'avoir grandi. Notre prépondérance dans la Méditerranée est donc réduite au bassin occidental de la grande mer, bassin dont le détroit de Messine que nous traversons est une des portes ; dans ce bassin occidental, nous ne sommes pas seuls, puisque nous avons l'Italie à l'Est, l'Espagne et l'Angleterre à l'Ouest, mais nous nous sentons quand même chez nous avec notre côte européenne de Port-Vendres à Menton, la Corse, la côte d'Algérie et de Tunisie, l'arsenal de Toulon au Nord et celui de Bizerte au Sud. Oui, là, notre pavillon domine et nous pourrions prétendre, s'il y avait lieu, à la maitrise de la mer ; mais dès que nous entrons dans le bassin oriental de la Méditerranée, nous avons le sentiment de naviguer

Digitized by Google

sur des eaux étrangères où notre influcnce ne règne plus.

De Messine nous cinglons directement sur Port-Saïd en passant au Sud de l'île de Candie, l'ancienne Crète de Ménélas et de la Belle Hélène, et quatre jours et demie après notre départ de Marseille nous arriverons à Port-Saïd.

Les côtes d'Egypte basses et sans relief ne s'aperçoivent pas de loin ; elles nous apparaissent d'abord comme une ligne imprécise entre la mer et le ciel, et, presque aussitôt nous distinguons la jetée de Port-Saïd avec son phare et la statue de bronze de Lesseps ; lorqu'on songe à l'œuvre accomplie par le Grand Français et aux transformations économiques et politiques qui en ont été la conséquence, on aimerait à voir le génie, de celui qui a donné le canal de Suez au monde, glorifié par une œuvre d'art, de style plus élevé qu'une simple statue représentant un monsieur en redingote montrant d'un geste banal l'entrée d'un canal. Le percement de l'isthme de Suez est la plus grande victoire que l'homme ait remporté jusqu'à présent sur la nature et cette victoire est une victoire française ; aussi notre amour-propre national saignera-t-il cruellement lorsque de Port-Saïd à Suez nous n'apercevrons que l'employé hédival ou le policeman anglais ; sur cette terre d'Egypte, où nous avions su nous faire admirer et aimer, la France ne compte presque plus aujourd'hui. Quelle faute, pour ne pas dire quel crime que d'avoir abandonné complètement l'Egypte. Pourquoi, à défaut d'une combinaison meilleure, ne pas avoir accepté la solution proposée par le ministère Freycinet en 1882, compromis qui laissait la vallée du Nil, aux Anglais, mais confiait la garde du canal à une division de l'armée française ? Les soldats anglais à Alexandrie et au Caire, mais les soldats français à Port-Saïd, à Ismaïlia et à Suez ; nous étions ainsi à égalité avec l'Angleterre, car l'Egypte d'aujourd'hui ne se comprend pas plus sans le canal de Suez que sans la vallée du Nil. Au lieu de

Digitized by Google

cette situation, qui sauvegardait nos intérêts et maintenait notre prestige, nos hommes politiques dans une crise de veulerie inexplicable préférèrent tout abandonner et c'est du soldat anglais qui est au Caire que dépend maintenant le canal.

La ville de Port-Saïd située à l'entrée du canal a été créée exprès pour les besoins du canal ; les bateaux s'y arrêtent le temps nécessaire pour faire du charbon et repartent aussitôt après, car on traverse le canal de nuit comme de jour. A Port-Saïd, hôtels, cafés et magasins, restent ouverts toute la nuit, ce qui nécessitent un double personnel ; la nuit tout est brillamment éclairée à l'électricité ; on y trouve des magasins où se rencontrent les marchandises provenant de l'Extrême-Orient, de l'Afrique, de l'Arabie, et de l'Europe, et l'aspect général est celui d'une foire, d'une grande kermesse internationale ; la population présente des échantillons de toutes les races humaines ; dans le personnel du canal et dans le haut commerce on trouve des Français, des Anglais et des Allemands ; dans le commerce moyen et le petit commerce, des Italiens, des Grecs, des Turcs, des habitants des îles Méditerranéennes, des Arméniens, des Arabes, des fallahs, et enfin, plus bas sur l'échelle sociale, toutes les espèces de nègres, et toutes les nuances de métissage.

En quittant cette ville cosmopolite, nous entrons dans le canal où notre bateau sera condamné par les règlements à ne pas dépasser la vitesse maxima de 5 à 6 nœuds soit environ 10 kilomètres à l'heure. Le canal a 160 kilomètres de longueur y compris la traversée des lacs salés qui se trouvent à peu près au milieu de son parcours ; la largeur du canal est de 37 mètres et sa profondeur de 8 mètres 50 au plafond ; deux bateaux de fort tonnage peuvent se croiser aisément. Avant le percement de l'isthme les navires se rendant aux Indes, en Chine ou au Japon étaient obligés d'aller doubler le Cap de Bonne

Digitized by Google

Espérance ; le canal de Suez raccourcit leur voyage de plus de 3.000 lieues marines ; en effet la distance de Marseille à Bombay, par le Cap, est de 5.650 lieues marines

— — par le canal — 2.374 — —

Différence et économie sur la longueur du voyage... 3.276 lieues marines

Ceux qui traversent le canal pour la première fois, éprouvent, tout d'abord, une désillusion, car la monotonie du spectacle souligne mal l'œuvre colossale du grand Français ; la rivière artificielle s'allonge au milieu de solitudes sablonneuses toujours les mêmes, et où seules viennent se profiler de loin en loin les silhouettes famé-liques de chameaux galeux et d'Arabes en haillons, et il faut que la réflexion nous vienne en aide pour nous faire comprendre toute la grandeur du travail accompli. Cependant, au bout de quelque temps, les sensations se modifient et on admire avec un peu de stupeur la merveille du XIX^me^ siècle. Le paysage lui-même nous dévoile sa grandiose beauté, et dans un silence de tombeau le long linceuil des sables fauves se déroule sous un ciel d'un bleu profond au milieu d'une éclatante lumière.

Mais nous voici à Suez où le paquebot ne s'arrête que trois heures pour quelques opérations commerciales. La ville apparaît au loin, coquette dans sa couronne de verdure ; c'est comme un oasis entre le désert de sable que le canal traverse et les montagnes arides de la Mer Rouge. Au bord du canal se trouvent les établissements de la Compagnie, les écoles, l'hôpital et des maisons d'européens, plus loin la ville arabe. Mais notre navire reprend sa marche ; envoyons un dernier adieu à cette Égypte qui a coûté tant de sang et d'argent à la France et qui devrait être terre française.

Nous voici dans la Mer Rouge que l'on aurait pu plus justement appeler mer d'azur, ou mer bleue, car elle est

Digitized by Google

généralement d'une superbe couleur bleue. Je l'ai pourtant vue une fois toute sillonnée de grandes raies jaunâtres provenant, je crois, de fleurs de plantes sous-marines remontant à certaines époques à la surface des eaux; c'est, sans doute, à ce phénomène qu'elle doit son appellation de Mer Rouge.

De Suez nous mettrons 4 jours pour arriver à Djibouti ; dans la Mer Rouge la température est toujours assez élevée et les passagers doivent commencer à prendre les habitudes et le costume des pays chauds; mais, néanmoins, quand le vent des sables ne souffle point, la chaleur y est très supportable, à l'exception pourtant des mois de Juin, Juillet et Août. Somme toute, la Mer Rouge ne mérite pas la mauvaise réputation qu'on lui a faite. Pendant sa traversée les passagers seront distraits par les envolées des poissons-volants très nombreux dans ces parages; ces curieux animaux surgissent de l'eau par bande et s'élèvent dans les airs en décrivant la première partie d'une trajectoire; ils parcourent ainsi 100 à 150 mètres, puis retombent à l'eau, suivant la verticale, comme une pluie de cailloux. — Le soir, au coucher du soleil, chacun cherchera à apercevoir le fameux rayon vert, visible seulement dans la Mer Rouge et dans cette partie de la Mer Rouge assez large pour qu'on n'aperçoive pas les côtes; là, dans une atmosphère surchauffée et absolument sèche, et, sous certaines influences inconnues, il se produit parfois un phénomène météorologique d'une beauté étrange et fugitive. C'est au coucher du soleil : l'astre comme un disque de feu descend dans les flots, nous n'en voyons déjà que la moitié, puis un quart seulement comme un croissant de flammes; mais le croissant diminue encore et il n'en reste bientôt plus, émergeant au-dessus de l'horizon, qu'un point lumineux comme une étoile, enfin cette étoile elle-même disparaît et à ce moment précis jaillit de l'horizon, comme une fusée à l'endroit

Digitized by Google

même où l'étoile brillait, un rayon vert qui s'élève dans l'espace de quelques degrés et s'évanouit en moins d'une seconde. J'ai traversé douze fois la Mer Rouge et j'ai été assez heureux pour apercevoir une fois le rayon vert; cependant, il y a des marins qui ont fait cinquante fois la traversée de la Mer Rouge et ne l'ont jamais vu.

Mais voici que nous voyons la terre à droite et à gauche, les côtes se rapprochent et nous arrivons à l'extrémité de la Mer Rouge, au détroit de Bab-el-Mandeb. La Mer Rouge est la route de l'Inde et de l'Extrême-Orient et le détroit de Bab-el-Mandeb est la porte de la Mer Rouge. Au milieu du détroit, le divisant en deux parties, se trouve l'île de Perim, c'est la serrure de la porte; l'Angleterre s'en est emparée dans des circonstances qui, bien que déjà lointaines, valent d'être contées.

En 1839, l'Angleterre s'étant installée à Aden, le Gouvernement Français sortit un peu de son apathie habituelle en matière coloniale et décida de saisir Perim. Il envoya dans ce but, en 1840, une frégate dont le capitaine eut la malencontreuse idée de jeter d'abord l'ancre dans la rade toute proche d'Aden. Là, le Gouverneur anglais invita à un grand dîner le capitaine de la frégate française et tout son état-major; au cours de la réception très cordiale, le capitaine de frégate avoua au Gouverneur le but de son voyage; le Gouverneur ne sourcilla pas, mais il s'absenta quelques minutes pour donner quelques ordres rapides et prolongea ensuite la soirée le plus longtemps possible. Enfin, les Français se retirent, rejoignent leur bord et appareillent pour arriver à Perim au lever du jour; mais, quand ils y arrivent, ils y trouvent un navire anglais, et sur l'île, autour du pavillon britannique, quelques soldats anglais dont le chef dit à notre capitaine de frégate :

« Puisque vous veniez pour vous en emparer, Perim

Digitized by Google

« était à prendre et doit appartenir au premier occupant : « C'est nous qui l'avons pris. »

Le Gouvernement anglais garda Perim et félicita son gouverneur. Si un de nos agents agissait de même, nous le révoquerions et nous rendrions la prise.

Quelques heures après avoir passé le détroit de Bab-el-Mandeb, nous arriverons à Djibouti.

Le port de Djibouti est situé dans la baie de Tadjourah qui appartient à la France; cette colonie est de création récente : en face de Perim et d'Aden aux Anglais, il nous fallait bien à nous un port d'escale et un parc à charbon; Djibouti a été choisi et le choix paraît heureux. Le port est assez sûr et on y trouve de l'eau potable; avant même notre arrivée, il y avait là un marché où se rendaient les caravanes de l'intérieur. La ville européenne n'est encore qu'une bourgade naissante; mais quelques maisons de commerce importantes s'y sont déjà établies. Derrière la ville, les montagnes commencent se succédant et s'élevant les unes au-dessus des autres jusqu'au Harrar d'abord et plus loin ensuite jusqu'aux vallées élevées de l'Abyssinie ; le golfe de Tadjourah est évidemment la porte la plus facilement accessible de ce puissant massif montagneux, et dans un avenir prochain, c'est par notre port de Djibouti que transiteront les marchandises exportées ou importées par l'Ethiopie. Pour atteindre rapidement ce résultat le Négus a, par une convention en date du 9 mars 1894, concédé à des entrepreneurs français le droit de construire et d'exploiter un chemin de fer allant de Djibouti à Harrar et d'Harrar au Nil blanc, c'est-à-dire à Addis-Ababa, soit 774 kilomètres de ligne. A l'heure actuelle la ligne est terminée et livrée à l'exploitation de Djibouti à Harrar, soit 340 kilomètres.

Deux trains de voyageurs partent chaque semaine dans chaque sens et effectuent le voyage en 12 heures de temps; avant l'établissement des chemins de fer, les

Digitized by Google

caravanes formées de chameaux pour les marchandises et de mulets pour les voyageurs mettaient vingt-cinq jours pour faire le même trajet. Le parcours de Harrar à Addis-Ababa, qui demande aujourd'hui 30 jours de caravane, se fera aussi en une journée lorsque le chemin de fer sera terminé. La construction de cette partie de la ligne subit en ce moment un temps d'arrêt dû à des difficultés financières et politiques; souhaitons qu'elles soient promptement applanies au mieux des intérêts du Négus et de notre colonie de Djibouti. Espérons que le roi Ménélick saura se souvenir dans cette circonstance des avantages qu'il a pu tirer de notre voisinage pendant la guerre qu'il a soutenu contre les Italiens ; c'est, en effet, par Djibouti que ses fournisseurs ont pu lui faire passer... tout ce dont il avait besoin. Le Négus ne l'oubliera pas.

Si notre petite colonie a aujourd'hui des espérances légitimes, ses débuts ont été très modestes et le temps n'est pas loin encore où sa principale recette provenait de la vente des timbres-poste très appréciés des collectionneurs ; aussi, quand en 1901, notre compatriote, M. Bonhoure, fut nommé gouverneur de Djibouti, il fut, en prenant possession de son poste, très désagréablement surpris d'apprendre que le stock de timbres était presque complètement épuisé et que l'on ne devait recevoir que dans quelques mois de nouvelles vignettes. C'était l'arrêt de la vente aux collectionneurs et un trou creusé dans le maigre budget de la colonie ; M. Bonhoure solutionna le problème d'une façon aussi ingénieuse qu'originale ; il prit un arrêté décidant que les timbres restant encore à la poste seraient coupés en deux et que chaque moitié aurait la valeur d'un timbre entier ; c'est ce que les philatheélistes, qui se les arrachèrent, appelèrent les demi-Djibouti : M. le Gouverneur d'un coup de ciseau avait équilibré son budget.

Les bateaux qui ne font pas escale à Djibouti s'arrêtent

Digitized by Google

à Aden, le port anglais qui lui fait face de l'autre côté du golfe d'Aden. Je n'en dirai que quelques mots : Aden est un jalon que l'Angleterre a placé sur sa route des Indes ; c'est cela, mais rien de plus. Sur un rocher calciné, sans eau, sans arbre, sans herbe, ni végétation d'aucune espèce et sous un soleil de feu, un fort, une caserne, un parc à charbon, une usine à distiller l'eau de la mer, quelques maisons de fonctionnaires et quelques baraques de mercantis, voilà Aden, et derrière la ville, le désert.

On offrirait à une autre nation que l'Angleterre, à la France, par exemple, le port d'Aden tout armé et outillé qu'elle devrait refuser un cadeau dont elle ne saurait que faire et qui lui coûterait fort cher d'entretien.

Si nous continuons notre route en partant de Djibouti, nous longerons la côte africaine jusqu'au Cap Gardafui pour entrer ensuite dans l'Océan Indien et faire directement route sur Colombo.

Le Cap Gardafui, où on quitte définitivement l'Afrique, est redouté des navigateurs ; ces parages sont particulièrement dangereux au voyage de retour, lorsque les navires viennent de l'Océan indien : une mer toujours houleuse, traversée par des courants très violents qui coupent la route des bateaux rend très dangereuse toute erreur commise dans l'établissement du point ou dans le repérage des côtes. Malheur au navire qui se laisse entraîner par les courants sur les récifs; prisonnier des roches africaines, tout ce qu'il renferme deviendra la proie des somalis pilleurs d'épaves et les passagers devront s'estimer heureux si leur vie est respectée. Pour rendre plus rare de semblables catastrophes, un marin français qui a contribué pendant trente ans à maintenir le bon renom de la France en Egypte et dans le Bosphore, Michel Pacha, celui qui a éclairé la Mer Noire après la guerre de Crimée, avait formé le projet d'établir un phare à grande portée au cap Gardafui et il avait obtenu du sultan le privilège

Digitized by Google

de construire tous les phares de la Mer Rouge et du Golfe Persique. Mais l'Angleterre, la plus voisine du Cap par son poste de Zeïlah, et la plus intéressée dans le Golfe Persique, prit ombrage et ne permit pas à Michel Pacha de se mettre au travail.

Six jours et demi après notre départ de Djibouti, nous dépassons de loin — et sans le voir — le cap Comorin, pointe extrême de la presqu'île indoustanique, et nous arrivons à Colombo dans l'île de Ceylan. Ici, c'est bien l'Asie aux terres jaunes, à la végétation d'une puissance et d'une beauté sans pareilles ; elle justifie la légende asiatique du Christianisme qui place à Ceylan le paradis terrestre où le premier et la première femme ont vécu ; ce qui la justifierait aussi, c'est l'existence sur cette terre de rêve d'innombrables serpents descendants sans doute de celui qui engagea Eve à cueillir la pomme. Le Boudhisme ne le cède d'ailleurs en rien au Christianisme, et on vous montre dans l'intérieur de l'île une montagne qui a conservé l'empreinte gigantesque du pied de Boudha. C'est là un hommage rendu par les religions de l'Occident et de l'Orient à la beauté de la grande île indienne et cet hommage est légitime, car la nature n'a certainement rien fait nulle part d'aussi harmonieusement beau.

La rade de Colombo est vaste et parfaitement abritée par deux belles jetées que les Anglais ont construites à grands frais.

La mer vient s'y briser avec furie et l'eau jaillit à de grandes hauteurs en de superbes gerbes ; à l'intérieur des digues les bateaux sur rade sont amarrés sur des bouées fixes parfaitement alignées des deux côtés d'un large passage laissé toujours libre ; cela leur donne l'aspect imposant d'une escadre rangée pour une revue navale.

L'île de Ceylan est une dépendance géographique de l'Indoustan dont elle n'est séparée que par un détroit semé d'îles et appelé détroit de Pamban :

Digitized by Google

Ceylan est la *Taprobane* des Grecs, la *Serendib* arabe et la *Sinhala* indoue.

La superficie de l'île est de 63,333 kilomètres carrés et sa population dépasse 2 millions et demi d'habitants.

La population ceylanaise qui vient, sans nul doute de l'Indoustan, a gardé sa foi et ses coutumes d'origine ; elle est Boudhiste : elle appartient à cette grande et belle religion que professent de Ceylan au Japon plus de *cinq cents millions d'hommes;* c'est à Ceylan que nous rencontrons le Bouddhisme pour la première fois depuis notre départ de France, mais nous le trouverons maintenant partout, aux Indes, au Siam, en Indo-Chine, en Chine, en Corée et au Japon, souvent mêlé à des superstitions locales ou à des croyances antérieures, mais professant partout une des morales les plus belles qui ait été enseignée aux hommes et qui place an premier plan : l'obéissance aux parents, l'amour des enfants, le dévouement aux amis, l'indulgence envers les inférieurs, la bienveillance envers les animaux, le respect des lettrés et des personnes âgées, la tolérance, la charité, la fraternité universelle.

La ville européenne de Colombo est grande et bien construite, avec des édifices appropriés à leur destination, mais sans style ou caractère architectural. Trois grands hôtels pour les voyageurs, le Palais du Gouverneur, le Palais de la Bourse, l'Hôtel des Postes, le Jardin des Plantes, des Casernes, une belle promenade longeant la mer, des bureaux et des magasins, voilà la ville ; les Anglais se comportent à Colombo comme ils le feraient dans la cité de Londres ; ils ont dans la grande rue de Colombo le bureau, le magasin, l'entrepôt, mais le *home*, le domicile familial est dans un confortable *cottage* situé près de la ville, en pleine campagne, au milieu des fleurs et de la verdure. L'Anglais emporte d'ailleurs partout avec lui ses mœurs et ses habitudes ; à Colombo comme à

Digitized by Google

Londres, il pratique les mêmes sports et s'impose l'obligation de l'habit ou du smoking pour le repas du soir.

Les négociants de Colombo font du commerce avec toutes les marchandises des Indes et de l'Australie et dans les boutiques de la ville on trouvera les cachemires, les dentelles, les broderies des Indes, l'ébène, le santal, l'ivoire et l'argent ciselé par l'artiste indou, des plumes d'oiseaux rares, des peaux de fauves, et chez les innombrables marchands de pierreries, toutes les gemmes précieuses, diamants, rubis, topazes des Indes, opales d'Australie, perles fines de Ceylan.

Comme marchandises d'exportation l'île produit surtout du cacao et du thé ; elle produisait autrefois beaucoup de café, mais une maladie cryptogamique attaqua les caféiers qui disparurent rapidement; les Anglais perdirent peu de temps à chercher le remède de cette maladie calamiteuse; ils préférèrent abandonner complètement la culture du café et la remplacer par celle du thé qui réussit admirablement. Très rapidement s'organisèrent une vingtaine de grandes sociétés pour la production et le commerce du thé et quelque temps après ces sociétés se syndiquèrent entre elles pour lancer en Europe le thé de Ceylan. Ce thé est spécialement préparé pour la clientèle européenne dont il cherche à faire la conquête à l'aide d'une incessante réclame et de son bas prix. Il est pourtant bien inférieur comme qualité aux thés chinois et indo-chinois ; malheureusement nos colons de l'Annam et du Tonkin ne possèdent pas les mêmes ressources pécuniaires que les grandes compagnies anglaises de Ceylan.

Le voyageur, après avoir visité les monuments et les magasins de Colombo, se dirigera vers la campagne où il trouvera une végétation d'une exubérance et d'une richesse de tons sans égale. Bambous géants, cocotiers, palmiers et aréquiers aux insolents panaches, manguiers, pample-

Digitized by Google

mousses, papayers, jacquiers, banians monstrueux, fleus de cent espèces, des fleurs ecarlates, énormes, aux senteurs puissantes, des haies aux feuilles laquées, des lacs constellés de lotus blancs, de lotus roses, de lotus bleus, voilà ce que nous verrons déjà à quelques kilomètres de Colombo, mais plus nous nous éloignerons de la ville, pour pénétrer dans l'intérieur de l'île, plus la végétation deviendra puissante et riche de tons.

Celui qui ne pourra disposer que de quelques heures se fera conduire à Mount-Lavinia à une quinzaine de kilomètres de la ville, mais le voyageur moins pressé ne manquera pas de se rendre à Kandy où le conduira en six heures un chemin de fer dont le parcours est des plus pittoresques. L'ancienne capitale des rois cinghalais, coquettement placée au bord d'un lac mystérieux, possède le plus beau jardin botanique du monde entier ; on y verra des bambous gros comme le corps d'un homme, une allée de gommiers dont la voûte de feuillages, impénétrable aux rayons du soleil, est aussi haute qu'une cathédrale et des milliers de variétés de fougères et d'orchidées.

En quittant Ceylan nous resterons quatre jours en pleine mer ; la première terre que l'on aperçoit est la pointe Nord-Est de l'île de Sumatra, et son cap extrême, la Tête d'Achem, qui porte un beau phare ; autour de la tour lumineuse se trouvent tous les bâtiments nécessaires à une garnison assez importante, car les Hollandais ne sont pas partout en sûreté dans la grande île de la Sonde ; la région où se trouve la Tête d'Achem est encore insoumise et habitée par des sauvages ; aussi, avant qu'on eût mis une caserne à côté du phare, les gardiens étaient de temps à autre massacrés et mangés, ces sauvages étant anthropophages.

Nous voici maintenant dans le détroit de Malacca ; les eaux sont calmes et nous apercevons la terre des deux

Digitized by Google

côtés ; mais bientôt les rives se rapprochent, nous traversons tout un semis d'îles verdoyantes où une luxuriante végétation s'étend jusqu'au bord même de la mer, et nous entrons dans le port de Singapour qui est un des plus grands ports de relâche du monde. C'est par là que passe tout le trafic de l'Europe avec le Siam, les Indes Néerlandaises, les Philippines, l'Indo-Chine française, la Chine, le Japon, la Corée et la Sibérie orientale ; cela dit l'importance commerciale et stratégique de ce point, de ce « nœud » de la planète terrestre ! Naturellement c'est l'Angleterre qui s'y est installée, comme elle s'est installée en Egypte et à Hong-Kong.

Singapour, port d'attache et point d'appui des escadres anglaises, a une garnison assez importante ; le port et la ville sont protégés par des fortifications auxquelles on peut faire le reproche d'être trop apparentes, comme d'ailleurs, celles de Hong-Kong ; mais les Anglais ont une telle confiance dans la puissance de leur marine, ils se croient tellement maîtres de la mer, qu'ils n'attachent pas grande importance aux fortifications et presque toujours les négligent.

De toute l'Asie continentale, Singapour, située à deux degrés de latitude Nord, est la ville la plus voisine de l'Equateur ; malgré sa situation géographique, Singapour, est loin d'être une des villes les plus chaudes de la zone tropicale, car elle jouit d'un privilège précieux dans ces régions brûlées par un soleil de feu ; chaque jour, ou presque, il pleut pendant une ou deux heures à Singapour et cette pluie bienfaisante rafraichit sensiblement l'atmosphère ; aussi l'Européen supporte-t-il aisément le climat de Sinpagour, tandis qu'il se trouve très éprouvé à Bankok ou à Saïgon, situées pourtant à plusieurs degrés au Nord.

La ville a environ 150 000 habitants ; située aux confins de deux mondes, de l'Asie Hindoustanique et de l'Asie

Digitized by Google

Orientale, elle réunit un curieux mélange de population disparate ; nous y trouvons tous les types indous, déjà vus à Ceylan, depuis le grand Sick des montagnes jusqu'au frèle Bengalais des rives du Gange, puis les indigènes de la presqu'île Malaise, ainsi que des Javanais, des Birmans, des Philippins et enfin pour la première fois le représentant de la race jaune, le Chinois, travailleur, actif, sobre, économe, intelligent et honnête qui se fait sa place partout où il va ; celle qu'il a prise à Singapour est grande, c'est la première après celle des Anglais. Le gouvernement des Détroits des « *Stratts Settlements* » traite le Chinois avec les égards qui sont dûs a un sujet loyal et fidèle de l'Angleterre ; aussi l'immigration des Chinois dans les divers états ou provinces qui composent le Gouvernement des Détroits est incessante ; la population chinoise de Singapour doit s'élever à près de cent mille âmes ; elle comprend de nombreux travailleurs « *coolies* » employés au port, dans les maisons de commerce et les usines, puis viennent les marchands ambulants et les petits négociants tenant boutique, enfin les gros commerçants dirigeant des maisons importantes et riches ; à côté d'eux nous trouverons le négociant Allemand s'efforçant par tous les moyens de concurrencer le Chinois.

Quant au commerce français, il n'est représenté à Singapour que par les agents de nos compagnies de navigation et par deux maisons d'exportation et d'importation ; c'est peu.

La ville proprement dite où se trouve le commerce européen et asiatique présente une grande animation, indice certain d'une réelle prospérité ; les quartiers indigènes sont très peuplés. Quant aux Anglais, comme à Colombo, ils n'ont en ville que le bureau, le magasin et le club, et ils habitent dans de jolis cottages dont la proche campagne est toute parsemée. La végétation de Singapour est à peu près la même que celle de Ceylan, mais avec,

Digitized by Google

pourtant, moins d'exubérance et de vigueur. Le voyageur ne manquera pas de visiter le Jardin Botanique qui fut créé par un Chinois du nom de Wampoa, qui, arrivé pieds nu à Singapour, y réalisa dans le commerce une grande fortune ; on trouvera dans ce jardin de très belles fougères et une collection remarquable d'orchidées.

De Singapour, en moins de deux jours, nous arriverons en Indo-Chine ; nous apercevrons, d'abord, le cap Saint-Jacques, pointe extrême de la grande chaîne annamitique, qui vient doucement mourrir dans la mer en abritant l'entrée de la Rivière de Saïgon ; c'est la première terre française que nous rencontrons depuis Djibouti, aussi le grand drapeau tricolore que nous voyons à terre flotter au-dessus de la villa du Gouverneur Général de l'Indo-Chine réjouit nos yeux et nous fait chaud au cœur.

Mais le bateau stoppe, et, en attendant le pilote spécial des Messageries Maritimes qui doit nous guider à travers les méandres de la rivière, jusqu'au port de Saïgon, nous repasserons dans notre esprit ce que les livres ont pu nous apprendre aux points de vue géographique, politique et économique sur cette Indo-Chine, nouvel empire colonial de la France, dont nous allons étudier par nous-même les choses et les gens.

Si nous regardons une carte d'Asie, nos yeux s'arrêteront d'eux-mêmes sur les deux grandes presqu'îles jumelles qui terminent au Sud le Continent asiatique et s'attachent à son large blanc comme deux puissantes mamelles : l'une, la presqu'île hindoustanique limitée au Nord par les hautes montagnes de l'Himalaya, qui courent de l'Est à l'Ouest, appartient toute entière, à l'exception de notre minuscule établissement de Pondichéry, à l'Angleterre dont elle fait l'orgueil et consolide la richesse ; l'autre l'Indo-Chine comprend en allant de l'Ouest à l'Est : la Birmanie et la presqu'île malaise toutes les deux à l'Angleterre ; le Siam, état tampon

Digitized by Google

entre les possessions anglaises et françaises et enfin l'Indo-Chine française, vaste territoire placé au Sud et à l'Ouest des plus riches provinces de la Chine et comprenant le Cambodge, la Cochinchine, l'Annam, le Laos et le Tonkin. Dans la presqu'île Hindoustanique les Anglais ont trouvé une population dense et un pays merveilleusement fertile ; au pied des monts Himalaya, le sol se nivelle en une immense plaine de 2,500 kilomètres de longueur, qui s'étend des montagnes de l'Afghanistan à l'embouchure du Gange ; dans ces vastes étendues, soumises aux mêmes conditions climatériques, aucun obstacle naturel ne pouvait empêcher le développement d'un peuple, qui est arrivé depuis longtemps au summum de la civilisation compatible avec les qualités et les instincts de sa race. Aussi les Indes anglaises, dont l'Empire britannique se montre à juste titre si jaloux et si fier, ne paraissent pas devoir jamais s'accroître comme population ou richesse. C'est un présent magnifique, mais auquel l'avenir ne saurait rien ajouter.

Toute différente se trouve la situation géographique, politique et économique de l'Indo-Chine française ; celle-ci, au lieu d'être, comme l'Inde du Gange, une immense plaine uniforme de climat et de population, présente au contraire un sol fortement incliné du Nord au Sud et traversé, zébré de hautes chaînes de montagnes se nouant au Nord aux hauts massifs du Yunnam et descendant vers le Sud jusqu'à la mer de Chine en laissant entre elles de grandes vallées où coulent de puissants fleuves. Dans ces régions tourmentées, la différence des climats suivant l'altitude, et les obstacles naturels à franchir pour se rendre d'une région à une autre, ont empêché le mélange des peuples et ralenti leur essor. Ce sont ces raisons géographiques qui font qu'il y a en Indo-Chine plusieurs faunes, plusieurs flores, plusieurs races ; c'est aussi à cause d'elles, qu'une grande partie du sol est

Digitized by Google

resté inexploitée et que la population n'a pas acquis son développement rationnel. Ces vastes régions accidentées dont l'habitant autochtone, mal armé et pauvre de moyens, n'a pas su tirer tout le parti utile ont tout à gagner sous la conduite et la haute direction d'un peuple civilisé, industriel, commerçant et suffisamment armé. Aussi la France, tout en se montrant satisfaite d'un présent très convenable peut caresser les plus hautes espérances pour l'avenir de son empire d'Extrême-Orient.

Mais notre pilote vient de monter à bord et notre navire reprend sa marche ; nous laissons à notre droite le cap Saint-Jacques avec son sémaphore, ses batteries masquées — commandant la haute mer et l'entrée de la rivière qui sert de porte à la Cochinchine, son hôpital militaire, son sanatorium civil et ses villas particulières, et nous entrons dans le fleuve que nous devrons remonter pendant cinq ou six heures avant d'arriver au port de Saïgon, capitale de la Cochinchine. Ce cours d'eau vulgairement appelé « Rivière de Saïgon » est un des vingt bras du fleuve Donaï, qui prend sa source sur le plateau du Lang-Bian et traverse la Cochinchine avant de se jeter à la mer.

En dessous du Donaï, se trouvent les bouches du Mé-Kong le plus grand fleuve de l'Indo-Chine française et peut être le plus grand fleuve du monde ; il prend sa source sur les hauts plateaux du Thibet et parcourt la distance énorme de 4.000 kilomètres avant d'arriver à la mer de Chine, où il se jette en un grand nombre de bras qui arrosent le Cambodge et la Cochinchine.

En remontant la rivière de Saïgon, notre bateau bat de son hélice une eau boueuse qui semble charrier de la poussière de brique, et à droite et à gauche l'horizon s'allonge plat et monotone ; d'abord les palétuviers couvrent les rives, mais bientôt ils cèdent la place aux palmiers et aux bananiers entourant des cases indigènes

Digitized by Google

et à la rizière où travaillent les grands buffles ; enfin, apparaissent les tours rouges de la cathédrale qui, de loin, annoncent Saïgon ; comme les lacets de la rivière sont innombrables, du pont de notre bateau nous voyons ces tours, tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt devant, tantôt derrière, et cela nous donne l'impression d'une cathédrale qui danserait au loin tout autour de nous.

Mais nous arrivons enfin dans le port de Saïgon, où, après une manœuvre que le courant rend assez difficile, nous accostons au quai des Messageries Maritimes.

Rappelons rapidement comment cette terre sur laquelle nous allons débarquer est devenue terre française.

Je ne vous parlerai pas des rapports de Gia-Long, grand roi d'Annam, avec Louis XVI ; ni du traité de Versailles du 28 Novembre 1787, par lequel une alliance offensive et défensive était conclue entre la France et l'Annam ; nous partirons seulement de 1858, mais il nous faut remonter à cette époque, car notre prise de possession de l'Indo-Chine s'est faite morceaux par morceaux, au fur et à mesure d'évènements dont nous n'avons pas toujours été maîtres. Cette prise de possession comprend comme colonie proprement dite et pays de protectorat, cette forme moderne de la conquête, la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam, le Laos et le Tonkin et elle a duré près d'un demi-siècle.

A la suite de massacres de chrétiens, ordonnés ou tolérés par la Cour d'Annam, un petit corps expéditionnaire fut envoyé à Tourane sous le commandement du vice-amiral Rigault de Genouilly.

Des missionnaires espagnols ayant été massacrés en même temps que les chrétiens français, l'Espagne avait voulu prendre part à l'expédition et avait fourni un aviso à vapeur « *El Cuno* » et 800 Tagols des Philippines. Les troupes françaises se composaient de 1500 hommes de l'infanterie et de l'artillerie de marine avec quelques sapeurs du génie. L'escadre comprenait une frégate à

Digitized by Google

voile « *La Némésis* », deux corvettes à vapeur le « *Phlegethon* » et le « *Primaguuet* » et cinq canonnières.

A cette époque, l'empire d'Annam se composait de la Cochinchine actuelle, de l'Annam et du Tonkin ; en outre, l'empereur et roi d'Annam était le suzerain des rois du Cambodge et du Laos et ces deux pays lui payaient tribut,

Le *31 août 1858*, la place de Tourane était bombardée. On avait choisi Tourane comme étant le port le plus proche de Hué, capitale du royaume et résidence de l'empereur Tu-Duc.

Le *2 Février 1859* l'amiral laissa dans la baie de Tourane une partie de ses forces, quitta le port avec le reste et mit le cap sur Saint-Jacques ; *le 11*, il entrait dans la rivière de Saïgon et *le 15*, après trois jours de combats opiniâtres, il s'emparait de la capitale de la Cochinchine. Ce fut le premier coup porté ; mais la guerre continua avec un acharnement incroyable du côté des Annamites et une bravoure incomparable de la part de nos troupes. Enfin l'empereur Tu-Duc se décida à céder momentanément et la paix fut signée, *le 5 juin 1862*, par le contre-amiral Bonard, au nom de la France ; par le colonel Palanca, au nom de l'Espagne ; par Phan-Tan-Gian et Lam-Gien-Tiep, au nom de l'empereur Tu-Duc.

Par ce traité, l'empereur d'Annam cédait à la France, en toute propriété et souveraineté, les trois provinces de Saïgon, de Bien-Hoa et de Mytho, et les îles de Poulo-Condore ; il ouvrait au commerce les trois ports de Tourane, Balat et Quangan et payait à la France et à l'Espagne une indemnité de 4 millions de piastres mexicaines. Il accordait, en outre, aux missionnaires, comme aux chrétiens indigènes, la liberté de leur culte.

Mais Tu-Duc devait chercher bientôt à éluder ce contrat ; de nouveaux massacres eurent lieu et furent suivis de nouvelles répressions et enfin, en juin (20-24) 1867, les troupes françaises, sous le commandement de l'amiral

Digitized by Google

La Grandière, le successeur de l'amiral Bonard, s'emparèrent de toute la Cochinchine.

Entre temps, un traité en date du 11 août 1863, avait placé le Cambodge sous notre protectorat.

L'année suivante, en 1868, les travaux de Doudart de Lagrée et de Francis Garnier signalèrent l'importance politique et commerciale du Song-Koï, ou Fleuve Rouge, qui, partant des hauts plateaux du Yunnam, vient se jeter dans la mer de Chine après avoir traversé tout le Tonkin. Mais la guerre de 1870 nous réduisit à l'inaction et c'est en 1872 seulement que le commandant Senez visita avec le *Bourayne* les bouches du Song-Koï. Il tua quelques milliers de pirates, coula leurs jonques et entra en relation avec Jean Dupuis; ce dernier était un Français aventureux, qui seul, livré à ses propres forces, organisait des expéditions comme on en lit dans les romans d'aventures; il partait de la mer avec des jonques chargées d'armes et de munitions venant de Hong-Kong, remontait le Fleuve Rouge en traversant le Tonkin, et pénétrait en Chine par le Yun-Non où il échangeait avec les mandarins chinois — et peut-être bien aussi avec les chefs pirates — ses armes et sa poudre contre de l'étain et du sel. Avec ce nouveau chargement plus pacifique, il redescendait le cours du Fleuve Rouge et venait vendre sa marchandise à Hanoï ou à Haïphong.

En 1873, un conflit éclate entre Jean Dupuis et les mandarins d'Hanoï et nécessite notre intervention; on envoie Francis Garnier avec 30 soldats, 2 canonnières et un aviso; *le 20 novembre 1873*, Francis Garnier s'emparait d'Hanoï avec 180 hommes et ouvrait officiellement le Fleuve Rouge au commerce français, espagnol et chinois.

Un enseigne de vaisseau, M. Hautefeuille, prend avec six hommes la ville de Ninh-Binh; un autre Balmy d'Avricourt et un sous-lieutenant, M. de Trentinian, s'emparent successivement de Hung-Yen, de Phu-Ly et

Digitized by Google

d'Haïduong. Puis, Francis Garnier s'empare de Nan-Dinh, la ville des lettrés ; en trois semaines tout le delta du Tonkin est à nous : cette conquête fut tellement rapide qu'elle nous semble aujourd'hui une légende.

Quelques jours après, le 20 décembre 1873, Francis Garnier tombe dans une embuscade et meurt en héros avec Balmy d'Avricourt et plusieurs hommes.

Comme on le voit, la conquête du Tonkin, précédée et facilitée par les entreprises personnelles de Jean Dupuis, a été faite par Francis Garnier, vaillant officier, cœur vraiment français, héros modeste, comme modeste savant et auquel la France n'a pas rendu assez complètement hommage. Quant à Jean Dupuis, il n'a pas eu de chance : dépossédé, ruiné par les mandarins annamites, il ne put, naturellement, obtenir aucune satisfaction de la cour de Hué et lorsqu'il voulut s'adresser au Gouvernement français, ses DROITS à une indemnité furent discutés sans aucune bienveillance par une commission parlementaire ; on l'accusa de demander trop et on ne lui accorda rien. Il est aujourd'hui tombé dans l'oubli et vit pauvre ; la France aurait pu se montrer plus généreuse.

Depuis la prise d'Hanoï par Francis Garnier, notre conquête du Tonkin a dû être consolidée au prix de grands sacrifices d'hommes et d'argent, et elle a été complétée par l'établissement de notre protectorat sur l'Annam et le Laos. Mais le cadre de cette causerie ne comporte pas l'historique de nos opérations militaires en Indo-Chine, et j'ai seulement voulu évoquer le souvenir des événements et des hommes auxquels nous devons en premier lieu notre belle colonie.

En débarquant à Saïgon, nous nous trouvons pour la première fois en présence de l'Annamite, dont le type est sensiblement le même en Cochinchine, en Annam et au Tonkin. L'Annamite a la peau d'un jaune plus foncé que le Chinois, mais dont la nuance varie suivant sa condi-

Digitized by Google

tion, son rang, c'est à-dire sa façon de vivre ; assez foncée chez le travailleur des champs, chez le coolie, elle est claire chez le lettré qui ne s'expose que bien rarement aux ardeurs du soleil et chez la femme de condition aisée ; hommes et femmes portent les cheveux longs relevés en un chignon qui ne diffère que par la forme ; hommes et femmes sont vêtus de la longue tunique de cotonnade ou de soie sous laquelle on devine des formes graciles et harmonieuses ; l'homme est imberbe, le poil n'apparaissant que très tard vers la quarantaine, la poitrine est bien tombée, les reins sont cambrés et les attaches fines : à vingt ans sous la tunique, son sexe paraît imprécis. La femme jeune est bien faite et avant la maternité a généralement une gorge à tenter un sculpteur, Chose curieuse, le visage trop ovale, avec le front bas, les joues relevées vers les tempes, le nez épaté, paraît plus laid chez la femme que chez l'homme.

Les enfants sont jolis, gracieux, intelligents et familiers ; rien d'amusant comme les babies annamites.

Voilà pour le côté physique ; au point de vue moral, voici le jugement que M. Paul Doumer porte sur cette race que mieux que personne il a été à même du juger ; je cite textuellement :

« Les Annamites sont incontestablement supérieurs à « tous les peuples voisins. Les Cambodgiens, les Lao- « tiens, les Siamois ne sauraient leur résister. Aucune « des nations, qui composent l'Empire des Indes, n'a « leurs vertus, et il faut aller jusqu'au Japon pour trou- « ver une race qui vaille la leur et lui ressemble. Anna- « mites et Japonais ont certainement une parenté ancienne. « Les uns et les autres sont intelligents, laborieux et « braves. L'Annamite fait un excellent soldat, discipliné « et courageux. C'est un travailleur modèle, bon cultiva- « teur dans la campagne, bon ouvrier, artisan habile et « ingénieux dans les villes. Il est supérieur comme

Digitized by Google

« ouvrier, aussi bien que comme soldat, à tous les peuples « d'Asie auquel on peut le comparer. »

Comme il n'y a pas de médaille sans revers, M. Doumer aurait pu ajouter que l'Annamite a aussi sa part des défauts asiatiques ; qu'il aime le jeu, les combats de coqs, les danseuses et l'opium, et qu'avec l'Européen il est souvent menteur et quelquefois voleur. Que voulez-vous ? On n'est pas parfait, même chez les Jaunes.

D'autre part, l'Annamite est hospitalier et doux, docile et réfléchi ; il est gai comme un enfant, moqueur, blagueur comme un gamin de Paris, imitateur comme un singe et poli à l'excès comme le Chinois. C'est un père de famille modèle et il est excessivement attaché à son foyer et aux tombeaux de ses ancêtres. Il est très courageux, mais son courage est surtout un courage de bouddhiste, c'est-à-dire essentiellement passif ; enrégimenté dans nos milices indigènes, dont les cadres sont français, et mené au feu sous notre drapeau, il marche avec bravoure et se bat aussi bien pour notre cause qu'il l'a fait jadis contre elle. Son respect de l'autorité est extrême, et sa déférence, qui frise la servilité, étonne et choque même les nouveaux venus : c'est là un des résultats de la longue et tyrannique domination des mandarins. En somme, c'est l'homme le plus facile à gouverner, le plus dévoué, le plus fidèle, lorsqu'on le traite avec équité.

La nourriture de l'Annamite se compose de riz bouilli ou, plus exactement, cuit à la vapeur d'eau ; c'est le pain de l'Extrême-Orient. L'Annamite le mange, comme le Chinois, à l'aide de deux baguettes, que les cinématographes ont vulgarisées en France. Il fait trois repas par jour et ajoute au riz, suivant la richesse de sa table, des épices, des légumes et racines farineuses, des poissons salés, de la volaille, de la viande de cochon, de chien et de buffle, des pâtisseries et des fruits ; comme boisson le thé chaud et le *soum-choum*, c'est-à-dire l'alcool de riz.

Digitized by Google

Aux tables mandarinales sont réservés les mets recherchés et très chers, d'ailleurs, de la cuisine chinoise, tels que nids d'hirondelles, ailerons de requins et œufs de cent ans.

L'Annamite est polygame, mais la polygamie en Indo-Chine affecte un caractère particulier qui ne ressemble en rien à la polygamie arabe : il y a toujours une femme de premier rang qui a une autorité sur toutes les autres femmes de son mari et qui a sur leurs enfants les mêmes droits que sur les siens propres ; cette autorité de la *femme première* va si loin que c'est toujours son enfant mâle à elle qui est l'ainé de toute la famille, quand même les autres femmes auraient des enfants mâles plus âgés que lui. La polygamie annamite a pour but principal d'assurer à l'homme au moins un héritier mâle qui pourra lui rendre les honneurs dûs aux ancêtres quand il ne sera plus. Aussi, le plus souvent, si l'Annamite a avec sa première femme un enfant mâle, il ne prend pas d'autre femme, de sorte que la polygamie est moins répandue en Indo-Chine qu'on le croit généralement. Cela est vrai surtout dans les classes inférieures et moyennes, car dans le milieu des mandarins, l'importance de la maison comporte une grande famille avec au-dessous de la femme de premier rang des femmes de second rang, de nombreux enfants et des serviteurs plus nombreux encore.

Parfois aussi l'Annamite, surtout le mandarin, a plusieurs familles habitant différentes localités. Quand il se déplace, il laisse sa première famille là où elle se trouve et s'en crée une nouvelle dans sa nouvelle résidence, et ainsi de suite à chaque changement de poste ; j'ai connu un ton-doc (chef de province), qui avait commencé sa carrière administrative comme phü (sous-préfet) ; ce haut dignitaire avait ainsi fondé des familles dans tous les coins du Tonkin et de l'Annam, et ses enfants nombreux comme une tribu étaient éparpillés un peu partout,

Digitized by Google

ne se connaissant même pas entre eux, mais pourtant soumis tous à l'autorité du père commun. Cette autorité n'est ni banale ni fictive, car la famille annamite forme une sorte de société complète dont le chef, qui est le père de famille, jouit d'un droit absolu sur tous ses membres et dans tous les actes de la vie. Aussi, la loi annamite n'intervient pas dans les cérémonies de famille, naissance, mariage ou décès, et ne sert que de sauvegarde pour le chef de la famille qui jouit en tout et pour tout d'une omnipotence absolue.

La religion de l'Annamite est le Bouddhisme, un Bouddhisme encombré de superstitions, de vieilles légendes, de pratiques d'astrologues et de géomanciens. Mais, ce qui absorbe toutes les autres pratiques religieuses, c'est le culte des morts, auquel l'Annamite accorde la plus grande importance. L'Annamite croit à l'immortalité de l'âme ; il est convaincu que l'âme des morts continue à errer pendant de longues années autour de la maison où ils ont vécu ; il croit aussi que le mort est heureux quand on fait des fêtes en son honneur. De là la solennité et la magnificence des funérailles, même dans les familles peu aisées qui se ruinent parfois pour rendre les honneurs funèbres à leurs morts ; de là cet autel des ancêtres soigneusement entretenu dans toute habitation misérable ou opulente ; de là enfin, ce culte des tombeaux qui se pratique de père en fils pendant plusieurs générations.

La langue parlée des Annamites est une langue monosyllabique ; elle a des tonalités gutturales et nazillardes et nécessite peu le concours des lèvres ; elle présente souvent des nuances de tons difficiles à saisir pour l'oreille de l'Européen ; le même mot suivant sa prononciation, aura différentes significations ; le mot Ba, par exemple, a dix significations diverses ; suivant que l'*a* est plus ou moins grave ou plus ou moins aigu, il veut dire : ***deux*** —

Digitized by Google

capitaine — gamelle de soldat, etc. Le mot Qua-nam, suivant la prononciation veut dire : *Seigneur* ou *Cochon*, ce qui prête, comme bien l'on pense à de nombreuses plaisanteries de la part de ces grands enfants que sont les Annamites.

La langue annamite s'écrit au moyen des caractères idéographiques chinois qui sont les mêmes pour toute l'Asie orientale, quelles que soient les différences des dilectes parlés. Vous n'ignorez point que l'écriture chinoise est dite idéographique parce qu'elle représente chaque idée par un signe, au lieu de figurer phonétiquement les mots par des assemblages de voyelles et de consonnes. Comme l'a écrit si justement Luro : « Chez nous on écrit la parole, en Chine on représente la pensée. » Avec ces caractères chinois, le lettré de Saïgon pourra correspondre et s'entretenir avec le Cambodgien de Pnompen, le Siamois de Bangkok, le Laotien de Louang-Prabant, les habitants de l'île d'Hainan et ceux de Formose, les négociants de Canton et ceux de Shangaï, les lamas du Thibet et les bonzes de la Chine, avec les Mongols, avec les Mandchous, avec les Coréens, etc..... N'est-il pas admirable que cette pensée écrite puisse être aussi bien, aussi facilement comprise dans toute une région immense, ayant près de 500 millions d'habitants et parlant plus de cent langues ou idiomes différents. Quelle force, quel levier entre les mains d'un conducteur de peuple voulant entraîner sa race vers des destinées nouvelles !

Et maintenant que nous connaissons un peu le peuple annamite, visitons cette jolie ville de Saïgon, qui est la plus ancienne ville européenne de l'Indo-Chine. On l'a appelée *la perle de l'Extrême-Orient*, elle en est certainement la ville la plus gracieuse. Placée sur le bord de la rivière, Saïgon s'étend entre deux arroyos, l'arroyo chinois et l'arroyo de l'avalanche ; sur le 4^{me} côté se trouvent des jardins, où sont cultivés fleurs, fruits et légumes, et

Digitized by Google

qui précèdent la rizière, verte et féconde, émaillée de grandes touffes de bambous qui cachent les villages indigènes. Des quais du fleuve partent les principales artères : le Boulevard Charner, qui a 70 mètres de largeur ; la rue Catinat, rue des négociants, des beaux magasins, des grands cafés et des hôtels européens ; la rue Nationale et le Boulevard de la Citadelle ; ces grandes voies sont coupées à angle droit par les rues transversales et d'autres grands boulevards. Les maisons sont construites en briques, entourées de vérandahs et souvent de jardins. Plusieurs squares, un grand « Jardin de la Ville » et un superbe Jardin zoologique embellissent la cité. Quelques monuments sont dignes d'attirer l'attention : en premier lieu, le Palais du Gouverneur général, superbe demeure où il peut recevoir dignement au nom de la France ; la façade est imposante et se dégage bien au milieu d'un parc admirablement dessiné. Les dispositions intérieures sont heureusement comprises et appropriées au climat ; enfin, des salons décorés avec goût et une belle salle des fêtes, permettent de donner de magnifiques réceptions.

L'hôtel du Lieutenant-Gouverneur de la Cochinchine a, lui aussi, grande allure, tout en présentant une certaine originalité de lignes ; malheureusement on a eu la singulière idée d'agrémenter sa façade de gigantesques statues en simili-pierre.

Le Palais de Justice et le Palais de la Justice de Paix méritent aussi d'être visités, ainsi que l'Hôtel des Postes, gracieux, vaste et commode, et la Cathédrale, aux deux clochers rouges qui avaient l'air de danser autour de nous lorsque nous remontions la rivière de Saïgon.

Deux monuments, également fort beaux et bien appropriés au climat, sont ceux qui servent au casernement de l'infanterie et à l'Hôpital ; construits en fer et briques, ils sont extrêmements légers et admirablement aérés. Ce sont des modèles du genre. N'oublions pas la nouvelle

Digitized by Google

Mairie de Saïgon, monument de belle allure qui termine très heureusement le boulevard Charner, ainsi que le Théâtre, un vrai bijou, qui serait à sa place dans la plus élégante de nos stations balnéaires. Comme nos grandes villes de France, Saïgon possède aussi des statues, entre autres celles de Rigault de Genouilly, de Francis Garnier, de Doudart, de Lagrée et de Gambetta ; cette dernière statue, fort belle d'ailleurs, montre Gambetta indiquant, de son geste historique, non la trouée des Vosges, mais le boulevard qui conduit au Palais du Gouverneur. Notre grand tribun est représenté vêtu d'une superbe pelisse de fourrures, ce qui surprend un peu sous le ciel de plomb fondu de Saïgon.

La vie du Français à Saïgon est, en dehors des heures du travail, élégante et mondaine, mais d'une mondanité sans apprêt, sans snobisme, qui n'a que plus de charmes. La promenade en voiture, ou à cheval, qui fait partie, là-bas, non seulement des usages, mais aussi de l'hygiène de l'européen, réunit chaque jour, de 5 à 7, les fonctionnaires et colons sur la route de l'Inspection de Binh-Hoa, où se croisent les victorias aux cochers en livrée, les petites voitures, charrettes anglaises, dockarts, etc., conduites par leurs propriétaires ; les cavaliers, les pousse-pousse, véhicules plus démocratiques, et aussi, maintenant, quelques automobiles ; petit employé et patron, fonctionnaire de 5me rang ou haut dignitaire, chacun vient prendre là son bain d'air.

On se reçoit beaucoup entre personnes de même niveau et les réceptions, les promenades à la musique et les théâtres occupent les soirées que les hommes qui se couchent tard terminent ensuite dans les cercles.

Pendant toute la bonne saison, c'est-à-dire la saison sèche, des courses de chevaux ont lieu chaque dimanche au champ de courses de Saïgon ; ces réunions hippiques, organisées comme en France, sont très suivies par les

Digitized by Google

Annamites comme par les Européens, car tout le monde aime le cheval en Indo-Chine.

La vie facile, large et élégante de Saïgon aurait vraiment trop de charmes pour le Français, s'il n'avait à y souffrir d'un climat qui abat, parfois, les plus robustes. En Cochinchine, la température est pour ainsi dire invariable ; elle oscille entre 30 et 35 degrés centigrades, mais le thermomètre est une mesure bien imparfaite s'il s'agit d'examiner la température au point de vue de ses effets sur notre organisme ; en effet, les 30 degrés de la chaleur de Cochinchine font sur nous l'effet de 50 à 60 degrés en Algérie ; habillé de drap et coiffé de feutre noir j'ai supporté, sans souffrance aucune, en Algérie, des températures indiquées thermométriquement par 45/48 degrés ; en Cochinchine, avec le casque de liège et le costume de toile blanche, j'étouffe, je halète, alors que le thermomètre ne marque que 30/32 degrés. C'est qu'en Cochinchine il y a, avec la chaleur, l'humidité de l'air qui rend cette chaleur beaucoup plus pénible ; l'atmosphère est presque toujours saturée d'eau ; la tension électrique est, en outre, souvent très grande et contribue certainement à influencer l'organisme humain.

Le corps transpire dans l'inaction et ruisselle au moindre effort physique et, comme ces conditions climatériques sont constantes et que la chaleur est sensiblement la même en toute saison, la nuit comme le jour, l'anémie est prompte à venir, et avec elle toutes ses conséquences. On pourra cependant se défendre victorieusement pendant longtemps, en évitant les excès de toute nature et en faisant en France un séjour de six mois au moins toutes les deux ou trois années.

Je ne veux pas terminer ces considérations sur la vie européenne à Saïgon, sans protester hautement contre les jugements portés sur les Saïgonnais dans certains ouvrages, tels que « *Les Civilisés* », dont les auteurs cherchent

Digitized by Google

le succès du libre par les descriptions licencieuses, nous représentant Saïgon comme une Sodome moderne, et les Français des Colonies comme des dégénérés. Ceux qui écrivent de la sorte et prétendent nous faire connaître un pays par des récits de maisons closes, ne commettent pas seulement une erreur, mais aussi une mauvaise action.

Saïgon a de 5 à 6.000 âmes de population européenne et 30.000 de population asiatique ; mais à côté de la ville de Saïgon proprement dite, se trouve son faubourg, la ville chinoise de Cholon, qui compte plus de 120.000 habitants, presque tous Chinois. Cholon est situé à six kilomètres de Saïgon ; l'arroyo chinois et une suite ininterrompue de maisons relient les deux villes. Cholon est le grand marché au riz de la Cochinchine qui est, elle-même, le grenier de l'Extrême-Orient. Rappelez-vous que le riz est la nourriture presque exclusive de tous les Asiatiques. De tous les points de la Cochinchine et par ses mille arroyos, le riz est dirigé sur Cholon, non décortiqué, sous forme de paddy. Là, de puissantes usines, disposant de l'outillage le plus perfectionné et mues par des moteurs à vapeur de sept et huit cents chevaux chacune, enlèvent au riz son enveloppe de paille, puis ensuite le blanchisse. Le riz ainsi apprêté est ensuite exporté en grande partie en Chine et au Japon. Ces décortiqueries de Cholon appartiennent à des Chinois et sont dirigées par eux ; les grandes maisons qui font le commerce du riz sont également chinoises ainsi que presque toutes les maisons de commerce de Cholon. A Saïgon même, le Chinois occupent une place importante dans le commerce moyen et le gros commerce ; le petit commerce des détaillants sur les marchés et des marchands ambulants est laissé aux Annamites.

Dans toute l'Indo-Chine française nous trouverons les négociants chinois, actifs, intelligents, laborieux, travaillant à petit bénéfice, sachant admirablement s'aider les

Digitized by Google

uns les autres et arrivant parfois très haut après être parti de très bas.

Le général Bichot, qui avait fait presque toute sa carrière en Chine, aimait à compter sur ce sujet l'anecdote suivante. Bichot était sous-lieutenant et prenait part à la première expédition contre Tourane, en 1858 ; il s'exprime lui-même ainsi :

— « Nous arrivons à Tourane, et nous nous installons sur la presqu'île que recouvrent aujourd'hui tant de tombes. Le camp français et le camp espagnol étaient placés à côté l'un de l'autre. La ville de Tourane n'existait pas ; il y avait à sa place un petit village dont les cases de bambous avaient été abandonnées à notre approche. La baie tout entière, terre et eau, était un vrai désert. Nous aurions pu croire être seuls dans le monde s'il n'y avait pas eu, là-haut, nous surveillant et nous narguant le fort du col des Nuages, inaccessible à une troupe qu'on aurait aidée à monter au lieu de la combattre. Nous n'étions pas installés depuis deux jours qu'une petite jonque de pêcheurs apparaît dans la rade ; elle approche de terre ; un Chinois en descend avec un modeste bagage sous le bras, et la jonque annamite repart, pour le village de la côte à laquelle elle doit appartenir, Le Chinois demande humblement à parler au chef. On le conduit au général ; mais, au passage dans le camp, des soldats le reconnaissent. Quelque temps auparavant, il servait à boire à nos hommes, à Canton, dans l'un des débits que les Célestes avaient ouverts près du camp français. Aux quolibets qu'on lui lance, il répond par un petit hochement de tête accompagné d'un sourire de connaissance.

« Comment avait-il appris notre expédition et traversé la mer pour aller à nous ? Comment était-il arrivé chez des pêcheurs de la côte d'Annam, non loin de Tourane certainement, et avait-il décidé les indigènes, que notre présence terrifiait, à l'accompagner ici ? Ce sont des

Digitized by Google

mystères que personne de nous n'a pénétrés. Aux questions qu'on lui a maintes fois posées par la suite, A-Tac (c'était le nom de notre Chinois) répondait par un rire malin, et, n'ayant à son service que le vocabulaire sommaire de mots français qu'il tenait des soldats, il ne trouvait à dire que « débrouillé ». Il s'était débrouillé ! Certes, oui, et de façon extraordinaire.

« Le général accorda sans peine l'autorisation que demandait A-Tac de *faire petit commerce* près du camp. Un officier lui indiqua l'endroit où il pourrait se placer quand il aurait quelque chose à vendre. Deux heures ne s'étaient pas écoulées qu'il avait confectionné, avec des branches d'arbres, une table sur laquelle il posait son modeste ballot ; il ne l'avait pas quitté un instant, même pour se présenter devant le général. Quelques camarades et moi, les jeunes officiers que la curiosité piquait, étions allés assister à l'installation de ce providentiel A-Tac. Certains de nous connaissaient la Chine, où ils ne s'étaient pas mal trouvés en somme ; et un Chinois tombant dans le désert annamite était considéré comme un compagnon retrouvé.

« Le paquet d'A-Tac nous paraissait pouvoir contenir à peine quelques vêtements de rechange. Ah ! bien, oui ! il renfermait tout autre chose, et on ne pouvait comprendre comment ce qu'il avait tenait aussi peu de place. En un tour de main, le Chinois sortit de son paquet et étala sur la table l'assortiment d'un bazar. Des aiguilles en grande quantité, du fil, des boutons, des cigarettes, du savon, des crayons, des plumes et des porte-plume, du papier, de petites bouteilles d'encre, etc., etc. Je ne pourrais vous énumérer, même en faisant un effort de mémoire, tous les menus objets qui prirent successivement place sur l'éventaire improvisé. Enfin, avec un sourire d'orgueil et de joie, A-Tac mit au jour la dernière et la plus précieuse partie de sa pacotille, deux bouteilles d'absinthe !

Digitized by Google

Nous étions ébahis ; les soldats étaient dans l'admiration, et ils firent au Chinois une ovation méritée.

« La vente commença aussitôt. La tentation d'acheter était forte, et certains soldats se trouvaient du reste vraiment dépourvus. Les cigarettes furent enlevées aussitôt, la moitié au moins par les officiers. Les aiguilles et le fil, les plumes, l'encre et le papier trouvaient de nombreux preneurs. Une bouteille d'absinthe était vidée et la seconde entamée. A-Tac se montrait empressé, aimable, toujours riant ; mais il défendait ses prix, qui étaient élevés.

« Ce premier assaut heureusement subi, le Chinois profita d'un moment de calme et du peu de jour qui restait pour parfaire son installation. Il avisa quelques soldats flâneurs, qui n'avaient rien acheté quoique l'envie ne leur en eût pas manqué, et obtint d'eux qu'ils l'aidassent. Il les envoya chercher de l'eau, de grosses et de petites branches d'arbres, des plantes aux larges feuilles. Quand la retraite sonna, A-Tac avait une boutique, une vraie boutique, close, couverte, qui opposait aux chapardeurs une barrière au moins morale, qui le mettait, ainsi que le client, à l'abri du soleil. Quant à la pluie... ce n'était heureusement pas la saison pluvieuse. Les soldats avaient été payés, l'un avec un verre d'absinthe, l'autre avec des aiguilles et une pelote de fil. Tout le monde était content.

« Le lendemain matin, on ne vit pas A-Tac ouvrir sa boutique ; il était sorti. Vers neuf heures on l'aperçut revenant, suivi d'un homme jaune à peu près entièrement nu, un Annamite, chargé à plier sous une multitude de bananes. A-Tac lui-même avait plusieurs paquets à la main. Cette fois on ne lui donna pas le temps d'ouvrir sa boutique et de mettre ses affaires en ordre. On se rua littéralement sur les bananes. A-Tac laissa faire. — Combien ? — Voilà ! Peut-être toutes les bananes ne furent-elles pas exactement payées, mais, au total, le marchand eut certainement plus d'argent que s'il avait fait une vente

Digitized by Google

régulière. Le paysan annamite s'était tout d'abord pelotonné dans l'herbe, les yeux fous, comme s'il se fût trouvé en présence de tigres. Des tigres qui mangeaient des bananes... ça l'avait quelque peu rassuré ; puis la curiosité était venue et il s'était approché des soldats, qui le regardaient sans méchanceté et sans étonnement.

« Où A-Tac avait-il découvert un Annamite ? Où avait-il trouvé les bananes ? — « Débrouillé », était sa seule explication.

« Toujours est-il qu'à partir de ce jour la boutique fut constamment approvisionnée de bananes et d'un thé âcre, auquel on parvint pourtant à s'habituer. L'Annamite déjà vu ou un autre aussi laid et aussi mal habillé, — nous étions incapables de faire la différence, — apparaissait de temps à autre. A-Tac trouvait toujours, quand il en avait besoin, des soldats pour l'aider.

« Il n'avait pas fallu trois jours pour épuiser l'approvisionnement primitif de notre Chinois. De sa pacotille, il restait encore quelques crayons, et c'était tout. Mais une semaine ne s'était pas écoulée depuis son arrivée, qu'une nouvelle jonque apparut dans la rade ; elle était beaucoup plus grande que la première ; des Chinois au nombre de dix ou douze, la montaient. Ils n'hésitèrent pas longtemps sur le point vers lequel ils devaient se diriger, et ils mouillèrent au plus près de la cabane d'A-Tac.

« En peu de temps, tout ce que contenait la jonque était déposé sur le rivage, puis prenait le chemin de la boutique. Cette fois, il y avait une cargaison complète ; nous étions bien ravitaillés. La jonque avait laissé à terre deux Chinois, un *second* pour A-Tac et un coolie. Avec l'aide des soldats de bonne volonté, la cabane fut considérablement agrandie. Des nattes et des broderies avaient été apportées pour la décorer ; il y avait même une grosse pendule accrochée aux parois, un *œil-de-bœuf*. C'était une grande boutique, propre, approvisionnée de tout et mieux

Digitized by Google

achalandée qu'un grand bazar de Toulon ou de Marseille. On trouvait chez A-Tac jusqu'à des lampes à huile, des thermomètres, des rasoirs... les meilleures marques de Paris ou de Londres. *Made in Germany* n'était pas connu encore.

« Jamais nous ne sûmes par quelles combinaisons de génie ou par quels sortilèges s'étaient faites et la venue de A-Tac et l'arrivée de la grande jonque, une semaine après lui. Comme il n'y avait ni télégraphe, ni bateaux à vapeur à la disposition des Chinois, impossible de correspondre assez rapidement avec Canton, le marché du Céleste-Empire le plus voisin, d'où la jonque devait provenir. Il avait donc fallu tout prévoir à l'avance, tout combiner, tout hasarder. Et cette initiative commerciale hardie avait eu un plein succès. Qui avait fourni à A-Tac les marchandises, pour lesquelles il ne pouvait avancer le moindre capital ? Mystère encore.

« La boutique chinoise resta ouverte et suffisamment garnie jusqu'à notre départ. Mais dès que l'embarquement de la troupe commença, A-Tac eut vite plié bagage. Une jonque se trouva là à point pour le recueillir. Quelques semaines plus tard, nous le retrouvions en Cochinchine avec un beau magasin à demeure. Vingt ans après je revis A-Tac qui était un des plus gros négociants de Saïgon. Il est mort depuis, mais sa maison de commerce subsiste toujours. »

Messieurs, si je vous ai lu l'anecdote un peu longue du général Bichot sur A-Tac, c'est qu'elle est toute l'histoire du commerce chinois en Extrême-Orient. Elle montre la hardiesse et l'ingéniosité du trafiquant, ainsi que la confiance avec laquelle ses compatriotes savent l'aider et lui fournir les marchandises dont il peut avoir besoin. A-Tac est un type dont on trouverait des milliers d'exemplaires de Singapour à Shanghaï.

Le riz est la principale et presque exclusive culture de

Digitized by Google

la Cochinchine ; sous son ciel humide et chaud, sur cette terre basse, sans relief et presque au ras de l'eau, la rizière, d'une culture facile, est d'une extraordinaire fécondité; c'est la richesse du pays, richesse déjà grande, mais qui peut encore être augmentée dans de larges proportions, par une bonne sélection des semences et par la mise en culture de terrains inutilisés ; ces terrains, qui sont encore à l'état d'étangs salés, peuvent être asséchés au moyen de canaux et dessalés par la culture préliminaire du *jonc à natte* ; il y a là un champ d'action plein de riches promesses pour de jeunes Français entreprenants et disposants de capitaux.

La Cochinchine, produit et exporte aussi une assez grande quantité d'excellent poivre et enfin un peu de soie. Les autres produits du sol, fruits, légumes, racines farineuses, maïs, coton, ramie, jute, etc., sont presque complètement absorbés par la consommation indigène.

Saïgon est la seule ville européenne de la Cochinchine; les autres villes telles que Bien-Hoa, Mytho, Cantho, Ving-Long, Sadek, Chandoc, sont surtout de grandes agglomérations indigènes et d'importants marchés ; comme constructions européennes on n'y trouve que celles nécessitées par l'installalion de nos fonctionnaires civils et militaires.

La Cochinchine pays plat, à fleur d'eau, est sillonnée decours d'eau, fleuves, arroyos et canaux qui la recouvrent comme une résille aux mailles serrées. On comprend qu'avec une semblable topographie la Cochinchine eût moins besoin de voies ferrées que les autres parties de l'Indo-Chine. Elle en possède pourtant quelques-unes: d'abord le chemin de fer de Saïgon à Mytho, le premier en date et qui fonctionne déjà depuis une vingtaine d'années, ensuite les chemins de fer créés par M. Paul Doumer pendant ses cinq années de Gouvernement général :

Digitized by Google

1° De Saïgon à Qan-Link et à Khan-Hoa avec l'embranchement du Lang-Bian,

2° De Mytho à Cantho.

Une partie de ces lignes est déjà exploitée et l'autre est en construction.

Enfin des tramways à vapeur sillonnent la banlieue de Saïgon et un service postal et des voyageurs en automobile est établi entre :

1° Saïgon, Trambang et Tay-Ninh.

2° Bien-Hoa, Baria, et Cap Saint-Jacques.

Le voyageur ne quittera pas la Cochinchine sans pousser une pointe au Cambodge pour visiter les ruines fabuleuses d'Angkor.

Un traité signé à Bangkok, le 23 mars 1907, entre la France et le Siam, rétrocède au Cambodge les trois provinces de Battambang, Siem-Reap et Sisophon qui lui avaient été enlevées en 1795 et nous rend ainsi ces ruines merveilleuses que la France pourra conserver et transmettre aux siècles futurs en les sauvant de la destruction complète qu'auraient promptement amené l'abandon de l'homme et la poussée inexorable d'une végétation puissante.

Les Cambodgiens actuels ont eu des prédécesseurs sur les bords du grand lac cambodgien Tonlé Sap, et sur le territoire compris entre ce grand lac et le Mékong ; là, a régné autrefois un peuple fort, courageux, artiste et qui avait atteint un degré de civilisation élevé : c'est le peuple Khmèr, dont les ruines d'Angkor chantent le glorieux passé. Ce peuple, si profondément artiste, négligea, pour le culte de l'art, le culte de la force, indispensable à qui veut la sécurité et l'indépendance et un jour vint où une invasion terrible anéantit en quelques heures dix siècles

Digitized by Google

de civilisation et de gloire. Tout fut détruit et la race elle-même fut supprimée du nombre des vivants ; car, ni les Cambodgiens, ni les Siamois, ne sont les descendants des Khmèrs. D'ailleurs, l'histoire de la race Khmèr et du cataclysme qui l'a supprimée de la liste des peuples est encore très peu connue.

Avant peu, nous serons certainement beaucoup mieux documentés, grâce aux travaux des jeunes savants orientalistes de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, école créée par M. Doumer, sur les instances de nos orientalistes de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de l'Institut de France.

Angkor-Thom (Angkor la grande) était la capitale du royaume Khmèr et là, assez de souvenirs sont réunis, assez de choses sont encore debout, altières et glorieuses, pour nous donner comme une vision de ce monde disparu.

Avec les temples et les édifices qui en dépendent les ruines d'Angkor couvrent un rectangle de 40 kilomètres carrés ; ces monuments attestent un art aussi original que grandiose et achevé. Henri Mouhot, dans son admiration, les plaçait au-dessus des plus parfaits monuments de la Grèce et de Rome. Antoine Cabaton en résume, ainsi qu'il suit, les principaux caractères :

« La caractéristique de l'architecture khmère est l'aspect « pyramidal obtenu par l'accumulation, dans un carré déter- « miné, de plusieurs enceintes de galeries cruciformes flan- « quées de nombreuses tours terminées généralement en « boutons de lotus ; ces galeries s'enlèvent en gradins l'une « sur l'autre vers une tour centrale qui jaillit au-dessus de « tout l'édifice avec une puissance et une hardiesse incroya- « bles. Car l'art khmèr est arrivé à unir ces deux termes, « parfois si lointains : le grandiose et la grâce aérienne. « Quant à l'ornementation des produits de cet art, tant en

Digitized by Google

« bas-reliefs qu'en statues, elle est un prodige de variété, de « richesse et de vie [1]. La matière employée dans ces cons- « tructions est un grès jaune, bleuâtre, rouge ouvert.

« Le groupe d'Anhkor Thom, « la Grande capitale », « construit selon toute probabilité entre 890 et 900 de notre « ère, comprend, outre les ruines de la citadelle de la ville « royale, la tour de Phiméanakas, autrefois entièrement « dorée, le magnifique belvédère du roi Lépreux et le tem- « ple du Bayon.

« Celui-ci, l'œuvre peut-être la plus vigoureuse de l'art « khmèr, se présente sous la forme habituelle d'une pyra- « mide dont les trois gradins, formés par 50 tours étagées « et 24 escaliers monumentaux, semblent monter à l'assaut « du magnifique *Prâsât* [2] central servant de sanctuaire. « Pour avoir une idée plus exacte de ce que put être Anh- « kor Thom au temps de sa splendeur, il suffira de savoir « qu'on aboutissait, par-dessus un fossé de 100 m., aux « larges remparts qui la protégaient, par cinq chaussées « dallées de 16 m. accèdant à cinq portes monumentales et « reliées entre elles par une immense balustrade de pierre, « dont la rampe d'appui était formée d'un serpent colosal « et le balustre d'une statue gigantesque d'homme assis et « tourné vers l'extérieur. Ces statues, variées d'aspect, de « costume et d'attitude, étaient au nombre de 540 au « moins.

« Angkor Wat, « le Temple de la capitale », à 500 m.

---

[1] On peut s'en rendre compte en feuilletant les magnifiques planches de l'ouvrage suivant : *Documents sur l'art ancien et moderne en Indo-Chine*, par HENRI DUFOUR, architecte diplômé, chargé de mission par l'École française d'Extrême Orient, Paris, chez l'auteur, 17, rue Denfert-Rochereau, 1907, gr. in-4°.

[2] Du sanscrit *Prâsâda*, temple ou tour servant à des usages religieux. Aujourd'hui les Khmèrs nomment ainsi les anciens temples brahmanistes ou bouddhistes abandonnés.

Digitized by Google

« environ au Sud d'Angkor Thom, fut vraisemblablement « édifiée dans la première moitié du XII[e] siècle. En ses « proportions colossales, elle demeure un chef-d'œuvre de « grâce, comme le Bayon un chef-d'œuvre de force. Mieux « conservée par la piété des pélerins, cette énorme basilique « présente aussi l'aspect d'une pyramide rectangulaire à « trois gradins ; la disposition différente des tours et des « cloîtres en fait toutefois une œuvre totalement dissembla- « ble et parfaitement originale. Chaque gradin ou étage, « dont le premier a 250 m., est formé d'une galerie cloîtrée « portant huit tours terminées en boutons de lotus.

« Au centre s'élève une dernière tour de 25 m. de diamè- « tre à sa base, qui, domine de 34 m. le 3[e] étage et de 60 « environ la plaine d'Angkor, et s'enlève avec une légèreté « admirable sur la masse de l'édifice. Pendant 1500 m., le « pied peut ne pas se poser un instant sur le sol naturel ; « 41 escaliers monumentaux, des bas-reliefs, fouillant la « pierre dans ses moindres recoins, des statues de toutes « dimensions achèvent de rendre cet édifice unique au « monde ».

Félicitons-nous d'avoir pu conserver à la France une semblable merveille.

Pour quitter la Cochinchine et continuer notre voyage vers l'Extrême-Orient, en visitant l'Annam et le Tonkin, nous devons nous embarquer à Saïgon sur les paquebots annexes des Messageries Maritimes qui se rendent à Haïphong, en remontant toute la côte annamitique. Dans quelques années, point ne sera besoin de prendre la mer pour faire un semblable voyage ; en effet, le réseau des chemins de fer Indo-Chinois, prévu par le programme des travaux publics de M. Doumer, comprend le grand chemin de fer Trans-Indo-Chinois qui, partant de Saïgon, traverse tout l'Annam en suivant les côtes, rentre au

Digitized by Google

Tonkin par Vinh, Than-Hoa, Nam-Dinh et rejoint, à Hanoï, la ligne d'Haïphong au Yunnam. Mais cette ligne n'est pas encore construite de Tan-Linh à Vinh et nous sommes, par conséquent, forcés d'adopter la voie de mer pour nous rendre en Annam et au Tonkin.

Les Annamites représentaient autrefois l'Indo-Chine sous la forme de deux sac de riz suspendus aux extrémités d'un bâton noueux et sec. Les sacs de riz, emblème de l'abondance, désignaient la Cochinchine et le Tonkin, le bâton noueux et sec, symbole de pauvreté, c'était l'Annam. L'Annam pourtant vaut infinément mieux que ne l'indique cette légende ; son sol est fertile et renferme des richesses de différentes natures ; mais une partie de la région est montagneuse et peu peuplée ; les routes y sont rares et les communications difficiles et lentes. Si on veut donner à ce pays toute sa valeur, c'est surtout du côté des voies de communication que l'Administration devra porter ses efforts.

A notre départ de Saïgon, nous redescendrons la rivière aux innombrables lacets jusqu'à la mer ; là, nous doublerons le cap Saint-Jacques et remonterons immédiatement au Nord, en nous tenant en vue des côtes. Nous relèverons, en passant, le cap Paradan et un peu plus haut la baie de Cam-Ranh, où nos amis les Russes, allant au-devant de la fournaise de Sousima, purent se reposer et se ravitailler, grâce à notre complicité bienveillante. Nous arriverons ensuite à Nha-Trang, où M. Doumer fit installer un Institut Bactériologique, dont il confia la direction au docteur Yersin, celui auquel on doit la découverte du sérum anti-pesteux ; aujourd'hui, l'établissement de Nha-Trang, qui rend de grands services, est directement rattaché à l'Institut Pasteur de Paris, qui en a la haute direction.

Après Nha-Trang nous ferons escale à Qui-Nhon, dans la province de Binh-Dinh. Dans le Binh-Dinh, l'industrie

Digitized by Google

de la soie a toujours été en honneur, mais les Annamites élèvent le vers à-soie, filent le coton et tissent la soie avec des procédés et des appareils tout à fait primitifs; depuis quelques années, une maison française, MM. Delignon et Paris, après de patients efforts, ont introduit chez eux des méthodes d'élevage meilleures et des appareils industriels plus perfectionnés ; aujourd'hui, le Binh-Dinh exporte en France des crépons qui peuvent rivaliser avec les plus beaux crêpons de Chine et qui sont très appréciés de nos élégantes parisiennes. La province produit aussi et exporte du coprah, du sucre, du café, du thé, etc., etc. Sur les côtes et le long des îles voisines, on trouve des éponges, des huîtres perlières et ces fameux nids de salanganes, dont sont si friands les Chinois et même les Européens qui ont eu l'occasion de les apprécier.

De Qui-Nhon notre bateau nous conduit à Tourane, qui possède une grande rade assez abritée ; c'est le port le plus rapproché de Hué, c'est le point de la côte où il faut atterrir pour se rendre dans la capitale de l'Annam ; la province produit, comme le Binh-Dinh, de la soie, du sucre, du café et du thé, et elle renferme des mines de charbon, des mines d'or et une carrière de marbre.

Tourane n'a pas pris encore le développement que comportent sa situation et ses ressources ; mais une compagnie assez puissante s'occupe de lui donner un nouvel essor; espérons qu'elle y réussira. De Tourane, on se rendait autrefois à Hué en chaise à porteur, par la route du *Col des Nuages* ; cette voie qui, sur un long parcours, suivait la côte à flanc de côteau, dominant la mer et passant sur la lisière de la forêt vierge, était d'un pittoresque grandiose et laissait au touriste un souvenir inoubliable. Rien ne manquait à cette excursion, pas même le petit frisson que donne la possibilité de rencontrer le tigre, très commun dans ces parages. Aujourd'hui, on va de Tourane

Digitized by Google

à Hué en chemin de fer et on passe la forêt vierge en tunnel !...

Hué, capitale de l'Annam, est la résidence de la Cour et de l'Empereur ; car, malgré l'établissement de notre protectorat étroit sur l'Annam, nous avons laissé au peuple Annamite sa Cour et son Empereur ; cette satisfaction accordée aux coutumes et aux sentiments du peuple annamite est d'autant plus légitime, qu'en pays d'Annam, l'Empereur est, en même temps, le Chef religieux. La France a donc sagement agi : l'Empereur et sa Cour habitent toujours le palais de Hué, où règne l'étiquette asiatique la plus stricte ; le Souverain est toujours le Fils du Ciel, considéré comme sacré, et restant invisible pour la foule, mais c'est la France qui gouverne et le Résident Supérieur à Hué qui administre l'Annam, avec le concours de fonctionnaires français ; il y a bien, il est vrai, le *Comat*, Conseil des ministres annamites, ou Conseil secret de l'Empire, mais le Résident Supérieur ne le consulte que pour la forme, et ne suit guère ses avis que lorsqu'il est question de rites ou de coutumes annamites. En réalité, c'est nous qui gouvernons, administrons et percevons l'impôt, en accordant à l'Empereur, pour lui et sa Cour, une liste civile fixe.

Lorsqu'en 1898, je fus envoyé en mission en Annam, je fus reçu par l'Empereur Than-Thaï, celui-là même dont la France vient, il y quelques mois, de faire prononcer la déchéance. Il était monté sur le trône à l'âge de 10 ans, en 1889 ; nous l'avions choisi nous-mêmes et pris dans une misérable cabane où il vivait avec sa mère et ses frères comme des enfants pauvres de Hué. Nous l'avions arraché à cette misère, conduit au Palais et placé sur le trône : et on l'avait entouré de professeurs et de conseillers ; mais cette éducation, faite en partie double par des éducateurs français et annamites, ne paraissait pas avoir donné de bons résultats. Than-Thaï passait pour

Digitized by Google

un sanguinaire, un sadique, qui dans des accès de férocité érotique torturait les femmes de son harem ; on disait qu'il les faisait suspendre par les seins à des crochets de fer, ou livrer nues à des tigres affamés, ou bien encore que, d'après une description lue dans un livre de médecine, il s'amusait à pratiquer lui-même l'opération césarienne sur ses femmes enceintes.

Le Protectorat de la France ne pouvait tolérer ces distractions asiatiques, mais la crainte de complications, *la fameuse peur des affaires*, aurait peut-être continué à fermer les yeux de nos administrateurs, si notre diplomatie n'avait découvert récemment que Than-Thaï n'était pas dangereux seulement pour les femmes de son sérail ; en effet, ce charmant jeune homme avait proposé au Mikado de placer l'Annam sous le protectorat du Japon, si on l'aidait à se débarrasser des Français ! Cette certitude acquise, le Gouvernement n'a pas hésité : la déchéance de Than-Thaï a été proclamée *pour raison de santé* et nous avons placé sur le trône son deuxième fils âgé de 10 ans qui règne depuis quatre mois, sous le nom de Tam-Thuy. Tout s'est passé sans à-coup et sans que le peuple annamite ne montre ni mécontentement, ni inquiétude.

Mais revenons à Tourane et reprenons notre bateau ; en quittant la rade nous prendrons la haute mer et mettrons le cap directement sur Haïphong en laissant à notre droite la grande île chinoise d'Haïnan. Nous rentrerons bientôt dans le golfe du Tonkin qui présente une particularité unique au monde : la marée ne s'y produit qu'une fois par 24 heures, phénomène encore mal expliqué par la science. Bientôt nous apercevrons les deux phares qui gardent et éclairent l'entrée du Tonkin : à notre gauche, le phare de Hon-Dau et à notre droite, le phare de Norway. Là, il nous faut entrer en rivière et remonter pendant 2 heures le Cna-Cam qui est une des

Digitized by Google

bouches du fleuve Thaï-Binh pour arriver au port d'Haïphong.

Les bateaux annexes des Messageries Maritimes mettent, durée des escales comprises, de quatre jours et demi à cinq jours pour se rendre de Saïgon à Haïphong.

Haïphong est la porte du Tonkin et son seul port commercial. Avant notre occupation il n'y avait là qu'une bourgade annamite et une petite colonie de négociants chinois installées au milieu des marais sur les bords du Thaï-Binh et d'un canal qui fait communiquer Haïphong avec le fleuve rouge, ou Song-Koï, qu'il relie au au Thaï-Bind ; d'ailleurs dans le delta ces deux fleuves communiquent entre eux par d'innombrables arroyos et canaux.

Mais où il n'y avait qu'une bourgade et des marais, nous avons édifié une ville propre et bien construite, aux maisons coquettes bordant de belles avenues plantées de flamboyants, l'arbre aux fleurs de pourpre.

Haïphong possède de beaux quais bien installés pour le débarquement et l'embarquement des marchandises et des voyageurs, des hôtels européens, une cathédrale, un temple protestant, un théâtre coquet, et comme toute ville d'Indo-Chine qui se respecte, un champ de courses.

C'est une ville essentiellement commerçante où transitent toutes les marchandises entrant au Tonkin ou en sortant. Le haut commerce est entre les mains des Français et le commerce moyen dans celles des Chinois ; le petit négoce est laissé aux Annamites.

Comme industries, Haïphong possède une fabrique de glace, une fabrique de savon, une grande usine à ciment et une filature de coton de 40.000 broches. Près d'Haïphong se trouvent les mines de charbon d'Hongay qui sont très prospères.

De Haïphong part la grande voie ferrée qui traverse tout le Tonkin jusqu'à Laokaï, son point extrême au nord

Digitized by Google

et pénètre ensuite en Chine pour remonter jusqu'à Yunan-Sen.

Le climat du Tonkin est tout différent de celui de la Cochinchine ; tandis qu'à Saïgon la chaleur est constante et presque égale toute l'année, les Tonkinois jouissent au contraire des deux saisons bien distinctes : la saison chaude commence en Mai et dure jusque vers la fin d'Octobre ; c'est aussi la saison des grandes pluies et des hautes eaux dans le fleuve rouge. La chaleur varie pendant ces cinq à six mois entre trente-cinq et quarante degrés et elle est rendue particulièrement pénible par la tension électrique et par l'humidité dont est saturée l'atmosphère, aussi peut-on dire que l'été du Tonkin est encore plus dur que celui de la Cochinchine ; mais, par contre, l'hiver est des plus agréables ; dès le mois de Novembre la chaleur est très diminuée, en Décembre et en Janvier il fait moins chaud encore ; on porte les vêtements de drap comme en France ; l'air est froid et sec ; dans le jour 18/15 degrés, la nuit 8/7 ; dans la haute région, à Langson, à Caobang le thermomètre descend même à 2/1 degrés. C'est une saison délicieuse qui ressemble au printemps de Nice ou de Cannes ; tous ceux qui ont vu le Tonkin à cette époque en ont rapporté la plus favorable impression ; en Février le temps change ; l'hiver ne mérite plus le nom de saison sèche ; le *Crachin* apparaît : c'est une pluie fine, continue, qui pénètre partout et imprègne tout d'eau ; c'est fort désagréable, mais ce n'est pas malsain ; le crachin fini, la saison intermédiaire se prolonge jusqu'à la fin Mai, époque où commence la saison chaude. En somme, le Tonkin jouit de six mois de bonne saison pendant lesquels l'Européen reconstitue ses forces, que l'été a pu affaiblir. Toute compensation faite entre l'été et l'hiver le climat du Tonkin est bon et permet la grande colonisation sous toutes ses formes.

Digitized by Google

Au point de vue topographique, le Tonkin comprend deux parties bien distinctes :

1° Le Delta qui a été créé par les apports du fleuve rouge et du Thaï-Binh, et se compose de terrains bas, sillonnés en tous sens par d'innombrables arroyos et canaux ; c'est le pays de la rizière féconde qui produit au Tonkin deux récoltes par an, tandis qu'elle n'en donne qu'une en Cochinchine ; on y cultive aussi sur les bords des cours d'eau le mûrier nain dont la feuille sert à l'élevage des vers-à-soie.

2° Des terrains surélevés, de formation ancienne, qui entourent tout le delta et le relient à l'Annam et au Laos au sud, au Yunnam et aux deux Quangs au nord et à l'Est. Dans cette région, où les terres s'élèvent graduellement jusqu'à une altitude assez grande, des cultures très diverses peuvent être entreprises. Nous y trouverons la canne à sucre, le jute, le tabac, le mûrier, le café, le thé, etc., etc.

Deux fleuves arrosent le Tonkin, le Taïh-Binh, et le Fleuve Rouge ; ce dernier de beaucoup le plus important est un fleuve majestueux qui a fait le Tonkin, comme le Nil a fait l'Egypte. Il prend sa source dans les hauts plateaux du Yunnam où il voisine avec le grand fleuve chinois, le Yang-Tsé, qui se dirige droit sur l'Est, traverse toute la Chine et se jette dans la mer à Sanghaï ; le Fleuve Rouge, lui, coule du Nord-Ouest au Sud-Est, parcourt une partie du Yunnam et entre, par Lao-Kaï, au Tonkin, qu'il traverse dans sa plus grande longueur. Ses eaux charrient une quantité considérable de limon rougeâtre qui lui donne la couleur d'où dérive son nom.

L'Annamite du Tonkin appartient à la même race que celui de la Cochinchine, mais il est plus grand, plus fort et aussi plus travailleur : ces différences sont vraisemblablement dues à un climat plus favorable au développement de l'espèce.

Digitized by Google

Prenons maintenant le train qui va nous conduire en 5 heures à Hanoï, la jolie capitale du Tonkin, où je terminerai cette trop longue communication.

De Haïphong à Hanoï, la voie ferrée traverse les plaines du Delta, occupées par la rizière uniforme et verte, s'étendant comme une mer au milieu de laquelle les villages, masqués par les grands bambous, ressemblent à des îlots.

Mais voici, à l'horizon, de grandes constructions européennes, le train siffle et nous arrivons en gare d'Hanoï.

La population de la capitale du Tonkin est actuellement d'environ 100.000 Annamites et Chinois et de 6 à 7.000 Européens, presque tous Français ; comme à Haïphong, le grand commerce est entre les mains des Français, les Chinois et les Annamites se partagent le commerce moyen et le petit commerce.

La ville, dont le périmètre est très grand, s'étend sur les bords du Fleuve Rouge, dont le lit majestueux, trop étroit aux hautes eaux, a pourtant dix-sept cents mètres de largeur.

Les constructions européennes, coquettes, élégantes même, tiennent le milieu entre l'architecture des pays tempérés et celle des régions tropicales; c'est une conséquence du climat à deux saisons du Tonkin; car on ne saurait, à cause de l'hiver, avoir à Hanoï des fenêtres sans croisées vitrées, comme à Saïgon où les persiennes suffisent.

De beaux boulevards et de larges rues, plantés de grands arbres, sillonnent la ville européenne, et un petit lac, situé presque en son milieu et tout entouré de verdure et de fleurs, lui donne un charme particulier. A une des extrémités de la ville se trouve le Jardin botanique, qui est peut-être sans grande valeur, au point de vue scientifique, mais qui constitue une ravissante promenade.

Hanoï possède un palais pour le Gouverneur Général,

Digitized by Google

de beaux Bâtiments administratifs, un grand Hôpital, l'hôpital Lanessan, de nombreux Squares, une Statue, celle de Paul Bert, un Musée, un Théâtre et, naturellement, un Champ de courses. Elle a de beaux hôtels et de grands cafés, et le Français y mène, en dehors de son labeur professionnel, une vie large et assez mondaine.

C'est à Hanoï que sont installées les Directions de tous les services publics du Tonkin : Résidence supérieure, Secrétaire général, Trésorerie générale et Contrôle financier, Direction des Travaux publics et des Chemins de fer, Direction des Douanes et Régies, Direction de l'Agriculture, etc., etc. ; enfin le Gouverneur Général de l'Indo-Chine réside généralement six mois de l'année à Hanoï et passe les autres six mois à Saïgon.

Hanoï est le point de croisement des Chemins de fer du Tonkin :

La grande ligne part d'Haïphong, passe à Hanoï, remonte le long du Fleuve Rouge jusqu'à Lao-Kaï, pour s'enfoncer ensuite en Chine, par le Yunnam ;

La seconde ligne part d'Hanoï et descend ensuite au Sud par Nam-Dinh et Vinh ; c'est celle qui doit plus tard suivre toute la côte d'Annam jusqu'à Saïgon ;

La troisième, part d'Hanoï et va au Nord-Est jusqu'à Langson et Dong-Dang.

Ces trois lignes forment une croix, dont les bras traversent le Tonkin dans sa longueur et dans sa largeur.

La Colonie doit ce réseau de voies ferrées à M. Doumer, à l'exception, toutefois, de la partie Hanoï-Langson, qui existait déjà à voie étroite, voie de 0 m. 60, et que M. Doumer a fait seulement transformer en voie de 1 mètre.

Pour tous ceux qui ont étudié un peu l'Indo-Chine, il est impossible d'en parler, aujourd'hui, sans payer un tribut d'admiration à l'œuvre féconde, entreprise avec courage et menée à bien avec une énergie que rien ne sut abattre, par M. Paul Doumer, pendant ses cinq années de

Digitized by Google

Gouvernement général, de Janvier 1897 à Février 1902.

Quand M. Doumer fut appelé au Gouvernement général de l'Indo-Chine, notre Colonie semblait traverser une période néfaste : la pacification était terminée, mais l'organisation demandait à être remaniée, améliorée, complétée. Or, tous les Gouverneurs civils de l'Indo-Chine étaient morts ou avaient été révoqués, laissant ainsi la tâche inachevée : le bon Paul Bert était mort à la peine, Lanessan avait été rappelé et Rousseau venait à son tour de succomber là-bas au service de la France.

Aussi, malgré la richesse naturelle du pays, les finances de la Colonie inspiraient les craintes les plus légitimes, les administrations locales étaient à réorganiser et le Gouvernement Général, dont le chef avait été changé trop fréquemment, ne possédait pas une grande partie des organes indispensables pour assurer la direction des affaires de la Colonie.

Dès son arrivée en Indo-Chine, M. Doumer se mit à l'œuvre, sans se laisser rebuter par l'opposition ou le mauvais vouloir de tous ceux qui, vivant de l'ancien état de choses, en redoutaient le changement.

L'ordre et la logique furent introduits dans les finances par l'établissement d'un Budget général, indépendant des Budgets locaux des cinq Etats de la Colonie ;

De nouvelles et importantes ressources furent trouvées au moyen d'impôts directs, appropriés aux coutumes et aux goûts des indigènes ;

Le Service des Travaux publics fut largement agrandi ;

La Direction de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie fut créée, ainsi que la Direction des Eaux et Forêts ;

L'Institut Pasteur de Nha-Trang est fondé avec le docteur Yersin, qui fournira à toute la Colonie des sérums contre la peste bovine, le croup et la peste bubonique ;

Des routes sont faites, des canaux et des ports sont

Digitized by Google

creusés, un grand réseau de chemins de fer est établi, donnant ainsi à l'Indo-Chine l'outillage économique qui lui était nécessaire.

Enfin, pour accroître la production et le commerce de la Colonie et pour développer la colonisation agricole et industrielle, des missions sont données à des spécialistes qui fondent des établissements modèles.

Les résultats ne se firent pas attendre, et notre belle Colonie prit promptement un essor superbe.

L'œuvre de M. Doumer en Indo-Chine est une œuvre saine, belle, claire, sur laquelle la politique ne saurait projeter aucune ombre. M. Doumer a travaillé là-bas pour la Patrie, non sans gloire, en travailleur infatigable et bon Français.

Permettez-moi de terminer par cet hommage rendu à M. Paul Doumer, Gouverneur Général de l'Indo-Chine, auquel je dois, vous le savez, Messieurs, d'avoir été appelé à collaborer, dans la mesure modeste de mes connaissances techniques, à la mise en valeur industrielle du Tonkin et d'avoir pu, de la sorte, pendant quelques instants de ma vie, travailler moi aussi pour la « *plus grande France.* »

ERNEST DADRE,

Ancien chargé de Mission en Indo-Chine.

(à suivre).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

M. MAURICE COLOMB

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

Digitized by Google

ALLOCUTION

PRONONCÉE

AUX OBSÈQUES DE M. MAURICE COLOMB

Ancien Président de la Société

Dans le long cortège qui vient accompagner au champ de repos les restes mortels de notre ami regretté, s'il nous était permis d'interroger chacun, nous demanderions : « Connaissez-vous à Maurice Colomb un ennemi ? »....

Ah ! Messieurs, la réponse n'est point douteuse, vous l'avez tous sur les lèvres.... Tous ceux qui l'ont approché rendront hommage à son urbanité parfaite ; cette vieille qualité de notre race, il la possédait à un très haut degré. Tous ceux qui eurent recours à ses conseils, tous ceux qui durent attendre de lui des décisions, affirmeront la rectitude de son jugement ; cette droiture d'esprit et de cœur, qui prédestine les hommes à une situation prépondérante dans leur milieu, était un des traits essentiels du caractère de notre ami.... Enfin, il me sera permis de dire combien heureusement chez lui s'alliait l'indépendance des idées personnelles à une bienveillante tolérance des opinions d'autrui.... Saurait-on lui faire un grief de

Digitized by Google

n'avoir pas été un homme ardent dans la lutte des partis ?.... Et ne doit-on pas dire à sa louange qu'il fut droit, juste, tolérant et bon ?

Maurice Colomb naquit à Alais le 19 janvier 1870. D'abord au collège de sa ville natale, puis au lycée de Nimes, il poursuivit de brillantes études ; reçu bachelier ès-lettres, il s'engagea en 1889, comme volontaire conditionnel au 19me régiment d'artillerie, puis poursuivit devant la Faculté de Montpellier ses études de droit, et fut reçu avocat. Inscrit au Barreau d'Alais en 1893, il exerça pendant plusieurs années, En 1900, nous le voyons élu conseiller municipal d'Alais.

D'autre part, il ne demeure pas inactif ; ses collègues du conseil d'administration des houillères de Bannes le placent à leur tête, et il accepte d'être le délégué régional d'un important Syndicat d'assurances contre les accidents professionnels. Cependant, l'on connaît son esprit de dévouement, aussi bien dans les administrations du pays que dans les œuvres privées d'utilité générale ; et nous voyons Maurice Coulomb représentant du Préfet au bureau d'assistance judiciaire, membre de la Société Scientifique et Littéraire d'Alais, où il remplit plusieurs fonctions dans le bureau, et dont il devint Président ; Trésorier du Comité de l'Alliance Française ; membre de la Société d'Agriculture, de la Société pour l'Education populaire, et de tant d'autres institutions sociales en faveur desquelles sa bonne volonté et sa générosité étaient toujours prêtes à fournir des témoignages précieux.

Doté par ses chers parents d'une éducation des plus soignées, Maurice Colomb leur devait aussi une situation de fortune que beaucoup d'autres eussent pu considérer comme une dispense du labeur quotidien. Mais telles ne furent jamais ses pensées, Tout homme n'a-t-il pas une fonction à remplir dans la société, et les devoirs de chacun ne sont-ils pas, vis-à-vis de ses semblables, en

Digitized by Google

raison des dons personnels qu'il reçu en partage, et des faveurs dont la destinée le gratifia ? Notre ami le pensa ainsi, et sa vie nous démontre bien qu'il s'était donné une telle direction morale, et qu'il en a pratiqué les renseignements.

Malheureusement, ses forces le trahissent, il se voit contraint, par raisons de santé, de délaisser cette fonction d'avocat, pour laquelle il ressentait un attrait réel, et à laquelle les heureuses dispositions de son esprit, à défaut des facultés physiques, semblaient l'appeler naturellement. Il accepte cependant les fonctions délicates, ingrates et souvent difficiles de membre du Bureau d'assistance judiciaire, et là il fournit de nouvelles preuves des qualités de son cœur et de son intelligence.

Dans l'armée, il ne recule pas devant les obligations auxquelles est astreint un officier de réserve, et il les les remplit avec l'exactitude qu'il met en toutes choses.

Dans l'exercice de son mandat municipal, il se montre plein de dévouement à la chose publique, mais ne se départ pas un instant de l'indépendance de son caractère, de la loyauté d'opinions personnelles qu'il ne dissimule pas ; et ces qualités valent à Maurice Colomb plus de considération et de sympathies, de la part de ses amis, comme aussi de ses adversaires.

A la Société Scientifique et Littéraire, Maurice Colomb, fut successivement secrétaire-général, vice-président, puis, en 1904, président. Dans ces dernières fonctions, il prononça diverses allocutions, où l'excellence des idées revêtait une forme heureuse et littéraire. Nous avons aussi conservé de lui les notices biographiques qu'il a consacrées à deux de nos éminents crnfrères, M. Parran, ingénieur, et M. Adrien Dadre, avocat.

..... Que dirai-je, mon cher confrère et ami, du vide que vous laissez dans cette Société Scientifique, où vous vous trouviez toujours exact aux séances, toujours

Digitized by Google

heureux de la cordiale confraternité que vos collègues vous rendaient bien, toujours prenant une agréable part à nos causeries et à nos calmes discussions, à nos travaux et à nos études ?. Là, plus qu'ailleurs, encore, peut-être, vous fûtes considéré comme un dévoué confrère, apprécié, affectionné comme un ami sûr... Là, plus qu'ailleurs, vos amis ressentiront l'affliction de votre perte, et s'apercevront du vide que votre disparition laisse au milieu d'eux...

Celui qui parle ainsi était loin de supposer que la tâche lui incomberait un jour de rendre ce funèbre hommage à vos mérites... C'est tout rempli d'émotion et de douleur qu'il accomplit envers vous cet ultime devoir...

G. H.

Digitized by Google

Digitized by Google

M. NUMA TROULHIAS

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

Digitized by Google

ALLOCUTION

PRONONCÉE

AUX OBSÈQUES DE M. NUMA TROULHIAS

Ancien Président de la Société

C'est une vraie figure alaisienne qui disparaît aujourd'hui, Messieurs, et, aussi, une sympathique figure, à la personnalité bien accusée. D'un naturel modeste, ennemi du bruit tapageur et des manifestations orgueilleuses, M. Numa Troulhias caractérisait son esprit par l'indépendance des allures, la préoccupation de la vérité en toutes choses et l'amour du labeur persévérant.

Son indépendance, qu'inspirait toujours la recherche du mieux, du plus équitable et du plus exact, était une forme de fierté, sa fierté à lui, fierté de la conscience dont nous devons le louer, à cause des sentiments dont elle procédait, mais qui s'alliait, nous devons le dire, à une cordialité vraie, où nulle affectation n'eût jamais de place.

Décédé le vendredi 31 janvier, dans sa 68me année, puisqu'il était né en 1840, Numa Troulhias, s'il avait beaucoup étudié, avait peu quitté Alais, et il réservait à ce petit coin de France, l'affection la plus sincère, mais aussi la plus éclairée ; l'oiseau qui connaît le mieux l'étendue et les beautés de la forêt profonde ne s'attache-t-il pas avec plus d'amour à la branche d'arbre sur laquelle il construisit

Digitized by Google

son nid, qui connut son labeur, où il a aimé, où, probablement, il a souffert ?

Le naturel laborieux de M. Numa Troulhias s'alliait heureusement à l'esprit et au cœur d'un véritable artiste, et nous prendrons ce mot dans son sens le plus élevé ; lorsque ses moments libres n'étaient pas pris par ses recherches d'une si grande probité scientifique sur la numismatique et l'archéologie, c'est à la musique et à la peinture qu'il les consacrait, avec un talent des plus heureux.

Il laisse à la Société Scientifique et Littéraire d'Alais, dont il fut président, plusieurs mémoires et discours qui furent écoutés avec l'attention la plus grande et qui, d'ailleurs, étaient toujours écrits avec autant de souci de la forme que de valeur pour le fond. Il nous suffira de rappeler cette étude documentée sur Saint-Germain-de-Montaigu, que tous les alaisiens apprécièrent si justement, et ce délicieux roman, *Andrinople*, fruit d'un voyage en Orient, où paraissent les plus vives couleurs de la lumineuse contrée des légendes. Rappelons aussi que M. Numa Troulhias était membre correspondant de l'Académie de Nimes.

Ses confrères de la Société Scientifique et Littéraire d'Alais, que plusieurs deuils successifs viennent de frapper, douloureusement émus par la perte de cet homme distingué, laborieux, probe, que, malgré son excessive modestie, nous ne craindrons pas d'appeler un vrai savant et un artiste distingué, viennent présenter au fils et à la famille de leur ancien président toute la part qu'ils prennent à leur profonde douleur.

G. H.

Digitized by Google

ALLOCUTION

PRONONCÉE

Aux Obsèques du Commandant ESMENJAUD

Membre non-résidant de la Société

Nous fûmes tous bien douloureusement surpris lorsque vint à être connue la mort si rapide, si inattendue, du commandant Emile Esmenjaud. Hé ! quoi, est-ce donc pour mourir à cinquante ans que cet homme à l'intelligence d'élite, au cœur généreux, doué d'une volonté si remarquablement persévérante, a consacré au devoir toute une vie d'activité, de dévouement, de labeur et de droiture ? Et notre premier mouvement n'est-il pas une pensée de désenchantement, — j'allais presque dire de révolte — contre la fatalité inexorable, la nature ingrate, qui après avoir obtenu de l'homme le maximum d'efforts dans le rôle qui lui avait été assigné par l'ordre et le destin des choses, lui ravit soudainement la vie, au moment où il pourrait éprouver les satisfactions qu'amène l'accomplissement d'une noble tâche, goûter aux satisfactions relatives de l'existence, et ressentir les joies légitimes que doit causer l'arrivée aux hautes fonctions et aux justes récompenses, accordées par la reconnaissance de la nation au mérite de ceux qui, tout entiers, se sont consacrés à elle ?

Digitized by Google

Mais non, messieurs, n'acceptons pas de tels ressentiments. Ils seraient indignés de l'âme haute de notre confrère Esmenjaud. Homme d'action, il sut trouver dans l'accomplissement de son rôle la satisfaction première, et c'est pour cela que sa carrière dans la noble voie qu'il avait librement choisie mérite d'être donnée en exemple.

La Société Scientifique et Littéraire d'Alais a tenu à s'associer au deuil qui frappe aujourd'hui la famille et les amis du commandant Esmenjaud. Dans les instants — trop rares — qu'il put nous donner, il nous fut permis d'apprécier la valeur de ses qualités éminentes, comme aussi le plaisir de relations qu'il savait rendre plus que confraternelles, agréablement amicales. Demeuré alaisien à travers les déplacements lointains de sa vie, il conservait pour sa petite patrie un culte qui ne nous est pas permis de rappeler dans une certaine émotion. Et lorsqu'il montait la garde autour du drapeau tricolore, dans les mystérieuses contrées de l'Afrique centrale, que de fois a-t-il, de lui-même, rappelé le souvenir des amis chers qu'il avait laissés autour du clocher natal ! ..

Aussi n'est-ce pas sans un serrement de cœur que nous venons aujourd'hui saluer une dernière fois la dépouille mortelle de celui qui fut un officier d'éminent mérite, un français digne de la reconnaissance de son pays, et, pour nous, un confrère affectueux.

G. H.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

de la Société Scientifique et Littéraire

du 14 Février 1907 au 27 Février 1908

Séance du 14 Février 1907

Présents : MM. Haon, vice-président ; Reboul, secrétaire ; Carli, archiviste ; Alizon, Cambon, Dadre, Devèze, Colomb, Martel, ingénieur ; et Joutard, secrétaire-adjoint.

MM. Trouilhas, président, et Martel, trésorier, se font excuser.

Le procès-verbal de la séance du 22 Novembre écoulé est lu et adopté.

Il est voté, à l'unanimité, un échange de nos Bulletins avec ceux de la *Société des Sciences naturelles de Provence.*

L'ordre du jour appelle le renouvellement du Bureau.

M. Haon, vice-président, invite les membres présents à procéder à l'élection.

De droit, M. Haon, vice-président, devient président, et M. Joutard, secrétaire-adjoint, secrétaire des séances.

A la suite de ce vote, M. Martel, ancien trésorier,

Digitized by Google

est nommé vice-président, et M. Alizon, secrétaire-adjoint.

M, Cambon est nommé trésorier, et M. Devèze archiviste-adjoint.

M. Carli, archiviste, et M. Sauvage, secrétaire général, demeurent dans leur fonction respective.

En somme, le Bureau pour l'année 1907 est ainsi composé :

Président, M. Haon; Vice-Président, M. Martel-Favand; Secrétaire général, M. Sauvage; Trésorier, M. Cambon; Secrétaire des séances, M. Joutard; Secrétaire-adjoint, M. Alizon; Archiviste-Bibliothécaire, M. Carli; Archiviste-Bibliothécaire-adjoint, M. Devèze.

M. Crochet, industriel, est élu membre résidant.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Le Vice-Président, *Le Secrétaire-adjoint,*

G. HAON. E. JOUTARD.

Séance du 7 mars 1907

Présents : MM. Trouilhas, président sortant; Haon, président; Martel, trésorier sortant, vice-président; Cambon, trésorier; Sauvage, secrétaire-général; Carli, archiviste; Devèze, archiviste-adjoint; Delmas, Fesquet et Joutard, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 14 Février est lu et adopté.

Digitized by Google

Dans une chaleureuse allocution, qui sera insérée dans le Bulletin, M. Trouilhas, président sortant, remercie les membres du Bureau sortant et souhaite la bienvenue aux membres du Bureau 1907, en cédant le fauteuil à M. Haon, nouveau président.

A son tour, M. Haon prend la parole et, dans un discours élégamment charpenté, nous dépeint ce que furent, ce que sont et ce que devront être les « Membres de la *Société Scientifiqae et Littéraire d'Alais.* »

L'analyse de cette flère allocution serait ici longue et difficile, il est préférable de nous reporter à l'*in-extenso* que publiera notre Revue.

M. Haon reçoit les chaudes félicitations de toute l'assistance.

M. Carli, archiviste, nous donne, avec précision, la liste des ouvrages reçus en l'an 1906, ils sont légion.

M. le Lieutenant Parison, présenté à la dernière séance par MM. Sauvage et Reboul, est admis comme membre non résidant.

M. Colomb, avocat, fait excuser son absence par une lettre à M. Haon.

Comme il a été précédemment voté, *tous les jeudi soir*, le local de la Société sera mis à la disposition de ses Membres.

M. Carli, archiviste, annonce pour le jeudi 21 courant, une communication intitulée : *De l'adoption de "l'Esperanto" comme langue internationale auxiliaire.*

Les documents devant composer le nouveau Bulletin seront mis entre les mains du Secrétaire qui s'occupera de l'impression de cette publication.

Les mots « *Revue Cévenole* » seront mis en sous-titre, au lieu de former titre principal, comme il a été voté dans une précédente séance.

M. le Président doit voir M. le Sous-Préfet au sujet du legs de M. Rivière, afin que l'on puisse se

Digitized by Google

rendre compte de la composition et de l'état de la bibliothèque Labbé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 1/2.

Le Président, *Le Secrétaire*,

G. HAON. E. JOUTARD.

Séance du 21 Mars 1907

Présents : MM. Haon, président; Martel, vice-président; Sauvage, secrétaire-général; Cambon, trésorier; Alizon, secrétaire-adjoint; Carli, archiviste; Colomb, Delmas, Reboul, Rochet et Joutard, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 7 Mars est lu et adopté.

Enumération est faite des lettres et publications reçues.

M. Carli a la parole pour sa communication sur « Les divers essais de langues universelles et « l'*Esperanto* employé comme langue auxiliaire « internationale. »

M. Carli a examiné les diverses expériences tentées, au cours du siècle dernier, notamment sur le projet qu'il examine. Ces divers essais furent malheureux. *L'Esperanto*, dont M. Carli expose les caractéristiques principales dans la 2me partie de son programme, a déjà recueilli dans le monde entier et spécialement dans toute l'Europe, de

Digitized by Google

nombreuses et hautes approbations ; l'emploi de cette langue paraît tendre à se généraliser comme langue auxiliaire internationale.

M. Carli est vivement félicité par M. le Président pour sa communication fort documentée et exposée dans la forme la plus attrayante.

Les félicitations sont au reste générales et l'insertion dans le Bulletin du mémoire de M. Carli est votée à l'unanimité.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Le Président, G. HAON.

Le Secrétaire, E. JOUTARD.

Séance du 25 Avril 1907

Présents . MM. Haon, président ; Martel, vice-président ; Joutard, secrétaire ; Carli, archiviste ; Colomb, Delmas, Dadre, Reboul, Alizon, secrétaire-adjoint.

M. le Président ouvre la séance et adresse ses félicitations à MM. Delmas, ancien président, et Martel, vice-président, qui ont été récemment nommés Officiers d'Académie ; et à M. Dumas, nommé Officier de l'Instruction Publique.

Il est donné connaissance des dernières publications reçues depuis la dernière réunion et qui avaient été préalablement déposées sur le Bureau à la disposition de chacun. M. le Président attire tout

Digitized by Google

particulièrement l'attention de ses confrères sur l'étude intitulée : « *Les Causes de la Concurrence Américaine* » qu'il déclare avoir lue avec intérêt.

Il en cite certains passages qui provoquent un échange d'observations et comparaisons au point de vue économique et social.

L'Assemblée regrette de ne pouvoir accueillir plusieurs demandes de subvention, en raison de la situation financière de la Société.

M. le Président fait part de ses démarches relativement au legs de la bibliothèque de M. Rivière et aux mesures conservatrices à prendre de concert avec Madame Rivière.

M. le Président rappelle les diverses communications qui doivent être prochainement faites à la Société. Il insiste aimablement auprès de leurs auteurs pour qu'elles aient lieu le plus tôt possible.

Un membre pose une question au sujet de l'excursion annuelle de la Sociéié. M. le Président propose comme but de déplacement un voyage dans la Haute-Ardèche, soit au lac d'Issarlès, soit au lac du Bouchet. Une décision sera prise ultérieurement, après renseignements obtenus.

La séance est levée à 10 heures 1/2 et la prochaine séance fixée à quinzaine.

Le Président, *Le Secrétaire-adjoint,*

G. HAON. ALIZON.

Digitized by Google

Séance du 30 Mai 1907

Présents : MM. Haon, président; Cambon, trésorier; Boisson, Reboul, Colomb, Delmas, Trouilhas et Joutard, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance dernière est lu et adopté.

Après le dépouillement de la correspondance, M. le Président fait un récit intéressant de l'entrevue qu'il a eue avec Madame Veuve Rivière au sujet de la bibliothèque Labbé, léguée à la Société par feu M. Rivière.

M. le Président a pu se rendre compte de visu que cette bibliothèque est en très bon état, les ouvrages y sont soignés et la tenue générale du legs Rivière est telle qu'il n'y a lieu d'avoir aucune inquiétude. Le nécessaire a été fait, d'après Madame Rivière, au sujet de l'assurance incendie.

Le catalogue de cette importante bibliothèque a été confié par Madame Rivière à M. le Président qui nous en donne sommairement lecture. Les livres sont contenus en trois meubles ; l'inventaire, écrit de la main même de M. Rivière, et tous les membres présents ont reconnu l'écriture du généreux donateur, comprend la liste détaillée de tous les ouvrages et en regard leur prix respectif.

Un copie intégrale de ce catalogue sera faite si l'original est remis à Madame Rivière.

M. le Président, au sujet de la prochaine excursion de la Société, rappelle combien il serait intéressant de visiter en Haute-Ardèche le lac d'Issarlès ou le lac du Bouchet.

M. Haon a écrit à Langogne pour obtenir des renseignements et n'a point encore de réponse. La question sera posée et sans doute résolue à la prochaine séance.

Digitized by Google

L'excursion pourrait se faire dans les premiers jours de Juillet ; elle ne sera, paraît il, pas très coûteuse.

Il est ensuite voté l'impression de bandes imprimées pour la convocation des membres de la Société ainsi que des registres à souche pour les besoins de M. le Trésorier.

M. Vernhette, avoué, est proposé comme membre non résidant par MM. Delmas et Reboul.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Le Président, *Le Secrétaire*,

G. HAON. E. JOUTARD.

Séance du 13 Juin 1907

Présents : MM. Haon, président ; Cambon, trésorier ; Alizon, secrétaire-adjoint ; Carli, archiviste ; Boisson, Delmas, Parison, Reboul et Joutard, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La correspondance est dépouillée et de nombreuses publications viennent enrichir les archives de la Société.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Renard, inspecteur des Postes et des Télégraphes, annonçant pour le jeudi 27 courant, une communication qui promet d'être intéressante : « *La Poste aux lettres dans le Gard, au cours du XIX^me^ siècle.* »

Digitized by Google

M. Parison nous laisse espérer, pour prochainement, une alléchante communication. M. le Président insiste auprès de l'auteur afin que nous ayons bientôt le plaisir de l'entendre.

M. Vernhette, avoué, est nommé membre non-résidant de notre Société.

Lecture est donnée des conditions faites par M. Merle François, voiturier, à Langogne, qui sera chargé de conduire les membres de la Société au « Lac du Bouchet. »

Tous frais compris, la dépense totale, par personne, s'élèvera à peine à 15 francs.

Les adhésions seront reçues jusqu'au 30 Juin chez MM. Sauvage et Joutard.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Le Président, G. HAON. *Le Scerétaire,* E. JOUTARD.

Séance du 27 Juin 1907

Présents : MM. Haon, président; Cambon, trésorier; Alizon, secrétaire-adjoint; Delmas, Despeisses, Le Gô, sous-préfet; Reboul, Renard, inspecteur des Postes; et Joutard, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 13 Juin est lu et adopté.

Après la mise à jour de la correspondance, M. le Président donne lecture d'une lettre qu'il a adressée

Digitized by Google

à Madame Rivière au sujet de la copie du catalogue de la bibliothèque Labbé.

Le Président propose à Madame Rivière de faire copier intégralement, en deux exemplaires, l'inventaire dressé par la main même de M. Rivière, de certifier conforme de part et d'autre ces copies et l'une sera remise, avec le carnet original, à Madame Rivière, tandis que l'autre sera annexée aux archives de la Société.

M. le Président attend une réponse de Madame Rivière.

MM. Paul Villar, propriétaire à Tamaris, Jules Meynadier, agent d'assurances à Alais, Joseph Meusnier, architecte à Alais, sont présentés à la Société, comme membres associés, par MM Haon, président, et Reboul.

M. Renard a la parole pour sa communication : « *La Poste aux lettres dans le Gard au cours du XIX^me^ siècle.* »

De 1801 à 1848, nous assistons d'abord à la naissance réelle du service des Postes dans le Gard, ensuite, étape par étape, nous suivons les transformations successives des progrès réalisés avec citations et documents précis. Les dates utiles, l'esprit de méthode et les réflexions personnelles de l'auteur forment un tout de grand intérêt.

Les félicitations ont été unanimes et c'est avec plaisir que la Société entendra la seconde partie de ce beau travail, « de 1848 à nos jours », dans le courant du semestre prochain.

A l'unanimité il a été décidé que la communication de M. Renard serait insérée au prochain Bulletin de la Société.

La séance est levée à 10 heures 3/4.

Le Président, G. HAON.

Le Secrétaire, E. JOUTARD.

Digitized by Google

Séance du 24 Octobre 1907

Présents : MM. Haon, président ; Martel, vice-président ; Sauvage, secrétaire-général ; Cambon, trésorier ; Alizon, secrétaire-adjoint ; Carli, bibliothécaire ; Bonnes, Barraud, Colomb, Delmas, Dadre, Delfau, Meynadier, Parison, Reboul, Rochet, Trouilhas et Joutard, secrétaire.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Meynadier, assistant à la séance pour la première fois, et salue M. Delfau, docteur, invité, qui ne peut que devenir excellent confrère. Effectivement M. Delfau est présenté, comme membre résidant, par MM. Haon et Joutard.

M. Quiminal, avocat, est présenté, comme membre résidant, par MM. Colomb et Alizon.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté,

Messieurs Paul Villar, Jules Meynadier et Meusnier sont nommés membres non-résidants.

Après le dépouillement d'une volumineuse correspondance et d'une série de nouveaux ouvrages, M. le Président donne la parole à M. Parison pour sa communication : « *Eléments d'étude sur l'énergie psychique.* »

L'auteur ne se contente pas de la psychie ; des éléments de physiologie, de psychologie, d'hypnotisme sont décris avec science.

L'énergie psychique, la puissance de volonté, le potentiel nerveux, depuis l'être embryonnaire jusqu'à l'adulte paraissent ne point avoir de secrets pour le conférencier qui, avec un sujet complexe et quelquefois ingrat, sait charmer et intéresser l'auditoire.

L'auteur trouve, dans la suggestion, une source

Digitized by Google

nouvelle où peuvent s'accroître la force physique et l'énergie morale qui, appliquée suivant une certaine méthode dans l'armée, pourrait donner de véritables résultats.

M. Parison est chaudement applaudi tandis que le vote unanime de l'insertion de ce travail au Bulletin de la Société est voté.

La séance est levée à 10 heures 3/4.

Le Président, *Le Secrétaire,*

G. HAON. E. JOUTARD.

Séance du 19 Décembre 1907

Présents : MM. Haon, président; Martel, vice-président; Sauvage, secrétaire général; Cambon, trésorier; Alizon, secrétaire-adjoint; Delmas, Dadre, Le Gô, sou-préfet ; Martel, ingénieur ; Reboul, Rochet et Joutard, secrétaire ; comme invités : MM. Bronner, Bernard Francis, Coulomb et Escalier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le docteur Delfau est nommé membre résidant ainsi que M. Quiminal, avocat.

Par une lettre, M. Renard, inspecteur de Postes à Nimes, s'excuse, étant donné ses nombreuses occupations, de ne pouvoir donner, en 1907, la deuxième partie de sa communication : « *La Poste aux lettres dans le Gard au cours du XIX^me^ siècle.* »

Digitized by Google

M. le Président dit n'avoir rien reçu de Madame Rivière au sujet de la Bibliothèque Labbé léguée à la Société. M. Sauvage croit qu'il serait dans l'intérêt de la Société de provoquer une solution définitive, tout au moins un inventaire contradictoire. Il est décidé qu'une séance spéciale serait prochainement consacrée à cette importante question.

La correspondance et les publications sont mises à jour et M. le Président donne la parole à M. Dadre, ancien chargé de mission en Extrême-Orient, pour sa communication : « *De Marseille à Shanghaï* ».

De présentation coquette, de construction méthodique, la première partie du voyage de Marseille à Shanghaï est suivie avec intérêt par l'assistance.

Si les détails abondent, philosophie, poésie et morale ne font point défaut ; héros, mœurs, coutumes, plantes, fleurs, monuments, défilent tour à tour avec précision.

Un soin scrupuleux a su présider à l'exposition de tous ces faits, souvent inédits, à toutes ces citations, graves ou gaies, tandis qu'une critique profonde semble parfois émerger entre deux palmiers, à côté d'un champ de tubéreuses !

Les applaudissements succèdent à la dernière phrase et chacun se propose de ne point manquer la séance où M. Dadre traitera la deuxième partie de son voyage.

Après quelques chaleureuses paroles de M. le Président, félicitant le conférencier, l'insertion au Bulletin est unanimement votée.

La séance est levée à 11 heures.

Le Président, G. HAON.

Le Secrétaire, E. JOUTARD.

Digitized by Google

Séance du 16 Janvier 1908

Présents : MM. Haon, président ; Sauvage, secrétaire-général ; Cambon, trésorier ; Alizon, secrétaire-adjoint ; Delmas, Reboul et Joutard, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 19 décembre est lu et adopté.

M. le Président adresse un salut respectueux à la mémoire des regrettés MM. Meusnier, architecte, Esmenjaud, chef d'escadron, et Colomb, avocat, ancien président de la Société, dernièrement décédés.

La séance est levée en signe de deuil et la Société prie les familles éprouvées de croire à l'expression de ses vifs regrets.

Le discours prononcé sur la tombe du regretté M. Maurice Colomb par notre Président, sera inséré au Bulletin.

Le Président, G. HAON.

Le Secrétaire, E. JOUTARD.

Séance du 13 Février 1908

Présents : MM. Haon, président ; Cambon, trésorier ; Alizon, secrétaire-adjoint ; Delmas, Reboul, Rocher et Joutard, secrétaire.

Digitized by Google

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président, rappelant combien la Société Scientifique est cruellement mise en deuil, ces temps derniers, adresse un respectueux salut à la mémoire des regrettés confrères MM. Paul Villar, de Tamaris, et Numa Trouilhas, ancien président de la Société, et prie leur famille respective de recevoir l'expression des vifs regrets et condoléances de la Société.

Le discours prononcé par notre Président sur la tombe de M. Troulhias sera inséré au Bulletin.

La séance est levée, en signe de deuil, à 9 heures.

Le Président, G HAON.

Le Secrétaire, E. JOUTARD.

Séance du 20 Février 1908

Présents : MM. Haon, président; Martel, vice-président; Boisson, Dadre, Delmas, Despeisses, Quiminal, Renard, Rocher et Joutard, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Colomb père, a adressé une lettre à la Société Scientifique, au sujet de la mort de son fils, remercie des honneurs rendus à sa mémoire et dit combien cet élan de sympathie a su émouvoir son cœur.

Digitized by Google

La bienvenue est souhaitée par M. le Président à M. Quiminal, avocat, qui assiste à la séance pour la première fois.

Le courrier est dépouillé et M. Renard a la parole pour la deuxième partie de sa communication : « *La Poste aux Lettres dans le Gard.* »

Les documents de la deuxième partie (1848 à nos jours) ne le cèdent en rien à ceux présentés au cours de la séance du 27 juin; l'énumération de nouvelles dates fort judicieuses et les chiffres afférents montrent le développement extraordinaire effectué par cette administration accomplissant de véritables prodiges en un demi-siècle.

Le travail de M. Renard a un grand mérite car l'auteur s'est livré à des recherches intéressantes, mais combien difficiles, car les points de repères n'existent à peu près nulle part; il a fallu trouver toutes ces dates une à une, sur des pièces disparates, difficiles à saisir et souvent peu commodes à consulter.

M. le Président, après les applaudissements de l'assistance, félicite le conférencier et l'insertion au Bulletin est votée à l'unanimité.

La séance est levée à 10 heures ½ et l'on se donne rendez-vous à la séance du 27 courant, au cours de laquelle doit avoir lieu le renouvellement du Bureau.

Le Président, G. HAON.

Le Secrétaire, E. JOUTARD.

Digitized by Google

Séance du 27 Février 1908

Présents : MM. Haon, président ; Martel, vice-président ; Cambon, trésorier ; Devèze, archiviste-adjoint ; Dadre, Delfau et Joutard, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du Bureau pour l'année 1908, mais les membres présents n'étant pas en assez grand nombre, d'après les statuts la séance est renvoyée à jeudi prochain, 5 mars, au cours de laquelle le Bureau sera positivement constitué.

La séance est levée à 9 heures.

Le Président, G. HAON.

Le Secrétaire, E. JOUTARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 Décembre 1907

RESUMÉ DU LIVRE DE CAISSE

RECETTES

1° Solde en caisse au 31 décembre 1906 ...	1.798 30
2° Cotisation de 31 Membres résidants....	620 00
3° Cotisation de 34 Membres non résidants.	340 00
4° Intérêt des sommes déposées au Crédit Lyonnais.....	1 75
5° Intérêt du livret de la Caisse d'épargne.	139 35
TOTAL.....	2.899 40

DÉPENSES

1° Impositions.....	69 00	
2° Loyer.....	300 00	
3° Impression du *Bulletin*.....	402 50	
4° Eclairage.....	69 65	994 45
5° Médailles.....	81 80	
6° Frais de recouvrement.....	27 85	
7° Frais de bureau.....	35 30	
8° Divers.....	8 35	

BALANCE

A la Caisse d'épargne.....	1.051 25	
Solde créditeur chez MM. Arnaud-Gaidan, Alais.....	592 15	1.904 95
Espèces.....	261 55	
TOTAL ÉGAL.....		2.899 40

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Bureau de la Société pour 1907	3
Liste des Membres honoraires	4
Liste des Membres titulaires	6
Liste des Membres associés	9
Liste des Membres fondateurs décédés	12
Liste des Présidents et Vice-Présidents de la Société	13
Liste des Sociétés correspondantes	14
Lauréats du Lycée J. B. Dumas	21
Lauréats du Collège de Jeunes filles	22
Lauréats de l'Ecole Primaire Supérieure	22
Allocution de M. Numa TROULHIAS	23
Discours de M. Gabriel HAON	25
De l'adoption de l'Esperanto comme Langue auxiliaire internationale, par M. Euclide CARLI	37
La Poste aux Lettres dans le Gard au cours du XIX^me^ Siècle, par M. E. RENARD	49
Éléments d'étude sur l'Energie Psychique, par le Lieutenant Charles PARISON (avec planches)	113

Digitized by Google

Pages

De Marseille à Shanghaï, par M. Ernest DADRE, (avec planche)..... 127

Allocution prononcée aux obsèques de M. Maurice Colomb (avec portrait photogravé du défunt) par M. Gabriel HAON. 187

Allocution prononcée aux obsèques de M. Numa Troulhias (avec portrait photogravé du défunt) par M. Gabriel HAON..... 191

Allocution prononcée aux obsèques du Commandant Esmenjaud, par M. Gabriel HAON .. 193

Extraits des procès-verbaux de la Société de l'année 1907 195

Situation financière au 31 Décembre 1907 213

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google